

## La revue catholique des idées et des faits

La Sainte Quarantaine  
D'Anvers à l'Yser  
La Belgique et la Conférence  
Saint Louis  
Arranger les choses  
« Le mystérieux univers »  
Lettres de voyage  
Ferdinand de Lesseps  
La superstition du professeur  
La Belgique alémanique

Dom Lambert BEAUDUIN, O. S. B.  
Général DOSSIN  
Comte Louis de LICHTERVELDE  
FRANC-NOHAIN  
G.-K. CHESTERTON  
Edgard HEUCHAMPS  
Paul CAZIN  
Robert COURAU  
Jean MAXENCE  
Paul LESPINEUX

Les idées et les faits : Chronique des idées : Une apôtre dans la vie intérieure, Mgr J. Schyrngens. — France.

### La Semaine

Du haut des chaires de toutes les églises du Royaume, l'évêque belge a, une fois de plus, sollicité la générosité des fidèles en faveur de l'Université catholique de Louvain.

*Notre petit pays, peut être fier d'être le seul au monde, qui ait réussi à se donner une Université catholique complète.*

*Cette Université est, pour tous, une apologie vivante de notre religion. N'est-il pas frappant, l'exemple de savants qualifiés qui professent ouvertement leur foi catholique, tandis qu'ils cultivent n'importe laquelle des sciences humaines avec une compétence que toutes les institutions scientifiques du monde se sont plu, bien des fois, à proclamer?*

*Dans cette Université, nos jeunes gens n'ont pas à craindre, à l'époque où se forme définitivement leur âme, l'influence sourde mais néfaste d'un milieu antireligieux ou neutre, où l'on juge de tout à l'encontre ou en dehors des principes chrétiens. Ils respirent au contraire, une atmosphère bienfaisante dans laquelle, même à leur insu, ils se pénètrent tous les jours de la manière catholique de penser et de sentir. Sur l'Université de Louvain reposent, pour une bonne part, les espérances de l'Eglise de Belgique.*

*Mais les frais causés par l'entretien et le développement de l'Université catholique sont énormes. Le subside annuel de l'Etat est de loin insuffisant pour couvrir ces dépenses. Pour continuer son rôle, elle doit compter plus que jamais sur le produit de la collecte qui se fait chaque année. Les catholiques belges comprendront l'importance de cette collecte. Si elle cessait d'être fructueuse, l'Université de Louvain devrait interrompre sa marche cinq fois séculaire.*

Le devoir des catholiques belges — DE TOUS LES CATHOLIQUES BELGES — vis-à-vis de Louvain, est double. Tous sont tenus de verser leur obole, et la plus large possible, pour cette Université sur laquelle, reposent, pour une bonne part, les espérances de l'Eglise de Belgique. Quant aux parents chrétiens, ils sont obligés d'envoyer à Louvain ceux de leurs enfants qui font des études universitaires pour lesquelles on n'a le choix qu'entre Louvain d'une part, Gand et Liège (neutres) ou Bruxelles (anticatholique) d'autre part.

\* \* \*

Jamais Louvain n'a compté autant d'étudiants qu'en cette année 1932 — ils sont plus de 4,000! — et il faut s'en réjouir grandement, car de Louvain dépend le sort du catholicisme chez nous. Certaines opinions ont cours, toutefois, que nous voudrions rencontrer ici parce qu'elles ébranlent cette clef de voûte de l'Eglise de Belgique qu'est notre Université catholique.

La jeunesse catholique flamande subit en ce moment de bien déplorables influences. Un romantisme racique et culturel, un faux idéalisme mystico-religieux, un radicalisme révolutionnaire portent cette jeunesse à une fâcheuse méconnaissance de la hiérarchie des valeurs et à un nationalisme outré qui obscurcit les prin-

cipes moraux les plus certains et confond les notions les plus claires de l'obligation morale. Tous ceux qui, par la parole ou par la plume, exercent la moindre action sur cette jeunesse tourmentée, ont le devoir de lui rappeler sans cesse qu'aucune considération linguistique, racique ou culturelle n'est suffisamment importante pour excuser un jeune catholique flamand désertant Louvain au profit de Gand.

D'autre part, ce n'est pas parce qu'une partie des étudiants flamands de Louvain sont victimes des passions qui travaillent la Flandre et donnent dans pas mal de folies qui sévissent, là-bas, actuellement; ce n'est pas parce qu'il y a à Louvain des étudiants extrémistes se livrant parfois à de condamnables manifestations, que Louvain ne reste pas, pour tous les catholiques, le bastion de la Foi et une des plus solides assises de la Patrie belge.

La présence à Louvain, d'un certain nombre de jeunes nationalistes flamands ne confère à aucun catholique bruxellois ou wallon, le droit d'envoyer son fils à Liège, « université wallonne ». Ceux qui le pensent, tombent précisément dans l'excès qu'ils reprochent aux extrémistes flamingants et font passer de prétendues raisons linguistiques et nationales avant ce qui doit primer : les considérations religieuses. En préférant Liège, et a fortiori Bruxelles, à Louvain, non seulement les catholiques soumettent leurs fils à « l'influence sourde mais néfaste d'un milieu antireligieux ou neutre » — pour reprendre les paroles de nos évêques — mais ils encouragent le séparatisme qu'ils prétendent combattre!

Ils se trompent d'ailleurs singulièrement sur la situation à Louvain — et ici encore, la presse dite d'information et qui, dans nos démocraties modernes, est le principal facteur de déformation, est grandement coupable — ceux qui en jugent par quelques faits, regrettables, certes, mais qui sont loin d'avoir la portée qu'on leur attribue trop souvent. Il suffit de 100 brouillons, sur 4,000 étudiants, pour provoquer de pareils incidents. Et d'autre part, l'immense majorité des étudiants de Louvain y passent les cinq ou six années de leur formation universitaire sans jamais se trouver mêlés à de violentes bagarres. Celles-ci, d'ailleurs, se déroulent généralement à des heures que 95 étudiants sur 100 ont passées dans leur lit pendant toute la durée de leur séjour à Louvain!...

Pour tout catholique belge, le devoir est donc lumineusement clair : il doit soutenir Louvain, par ses largesses d'abord et en y envoyant, éventuellement, ses fils...

Et voilà ouverte la Conférence dite du désarmement... Qu'en considération des mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et de tous les Saints, Dieu, notre Père, prenne en pitié ses fils ingrats! Que sa Miséricorde l'emporte sur sa Justice et qu'Il daigne inspirer, à un monde renégat et révolté contre Lui,



les décisions qui le sauveront de la ruine totale et de l'extermination... Sans l'assistance spéciale du Très-Haut, les nouvelles palabres genevoises risquent d'être aussi stériles que toutes celles qui se tinrent jusqu'à présent...

Comme catholique et comme Belge nous souhaitons, et ardemment, que la Conférence de Genève fasse de l'utile besogne en matière de limitation et de réduction des armements. Certes, nous n'attendons d'elle aucun miracle et nous n'avons aucun penchant ni aucune tendresse pour le « pacifisme sentimental, confus et sans discernement » dénoncé par Pie XI. Mais de toute notre âme, nous voulons espérer que la Conférence du désarmement s'emploiera efficacement à empêcher notre civilisation occidentale d'auto-suicider.

\* \* \*

S'il fallait en croire *Jexas du Peuple* :

Les résistances au succès de la Conférence s'annoncent et s'organisent dans chaque pays. Des cliques de profiteurs, des professionnels de la violence, des marchands de gloire et de puissants fournisseurs de guerre soudoyant une presse vénale prostituent les sentiments les plus respectables des peuples pour leur faire supporter un régime barbare de tuerie et de préparation permanente à la tuerie. Ils invoquent les noms de la patrie, de la sécurité, de l'honneur national pour saboter le désarmement. Ce que ces patriotes ne disent pas, c'est que ce sont eux personnellement qui, sous forme de commandés et de dividendes, de hauts traitements et de distinctions honorifiques, de belles places et de gras émoluments, retirent tous les avantages du régime des armements, alors que les masses du peuple dont on a bourré le crâne en supportant toutes les charges pour être, au « grand matin », enfin conduites au massacre.

Ces ennemis du genre humain remporteront, une fois de plus, la victoire si la lutte contre eux n'est pas ouverte, dès aujourd'hui, dans chaque pays.

Les saboteurs! Ils se trouvent dans tous les pays. Il s'en trouve en France, en Belgique, en Angleterre. Et il s'en trouve en Allemagne. Ils n'emploient pas partout les mêmes méthodes et les mêmes arguments. Mais ils poursuivent un but commun : maintenir et développer le militarisme, semer la haine et la méfiance entre les peuples pour les conduire un jour à l'abattoir.

Ce *Jexas*, qui n'est Belge que depuis hier ou avant-hier, abuse vraiment. Prétendre qu'il y a en Belgique des militaristes, des semeurs de haine désireux de conduire le pays à l'abattoir, ce n'est plus du pacifisme « confus et sans discernement », c'est de la folie furieuse, de la véritable « possession ».

Naturellement, *Jexas* reproche à la France de lier le désarmement à la sécurité. Sur des esprits de cette trempe, les faits n'ont aucune prise. Il est pourtant singulièrement suggestif et troublant l'article qu'une « haute personnalité » vient de consacrer aux armements de l'Allemagne dans le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes*. Le point névralgique de la Conférence est bien là : les armements de l'Allemagne ; la volonté de guerre de l'Allemagne démontrée par des faits irrefutables ; la menace allemande, qu'un simple désarmement égal pour tous, centuplerait. Pour tout homme raisonnable, il apparaît éblouissant d'évidence que le problème de la sécurité domine la Conférence, et que la sécurité européenne, en 1932, c'est la garantie que l'Allemagne « ne prenne un jour une résolution fatale ».

Entraînement militaire de la jeunesse, reconstitution du grand état-major, collusion avec la Russie soviétique, armements, gaz, fortifications, routes et chemins de fer stratégiques, forces aériennes, l'auteur anonyme de l'étude sur les armements allemands — documenté, semble-t-il, par les services de renseignements de l'armée française — établit par les faits que l'Allemagne pense sérieusement à se rétablir dans sa situation d'avant la guerre et cela par les armes. Comme l'a dit le général von Seckt en juin dernier, « pour certaines questions, il ne pourra y avoir, à l'avenir, qu'une solution guerrière... »

\* \* \*

Problème politique, et non problème technique. Comme vient de l'écrire M. Wladimir d'Ormesson, « on pourrait — en le modifiant légèrement — appliquer à la situation, le mot fameux du baron Louis : Faites-moi de bonne politique et je vous ferai de bon désarmement ».

La guerre a été mise « hors la loi », c'est entendu, mais le canon tonne en Extrême-Orient. Juridiquement ce n'est peut-être pas la guerre, mais deux membres de la S. D. N. s'y battent... « sous le haut patronage et avec le concours de la S. D. N. », comme le remarquait un ironiste...

Ce grondement du canon, alors qu'on se réunit pour limiter et réduire les armements, conduira peut-être les Etats rassemblés autour du tapis vert, à regarder les réalités en face et à ne plus se payer de mots. Les États-Unis sont là : souscriront-ils à une définition de l'agresseur et s'engageront-ils à participer aux sanctions éventuelles établies contre lui?

Sans pacte de sécurité, sans traité formel obligeant les grandes nations civilisées à garantir la sécurité de tous et à punir toute agression, on ne désarmera jamais.

L'Allemagne est là, l'Allemagne qui ne cherche qu'une seule chose redevenir la plus forte. Dans une étude que Don Luigi Sturzo vient de consacrer à « la psychologie du désarmement » (*Res publica*, numéro de janvier) l'ancien chef des démocrates-chrétiens d'Italie écrit :

L'Allemagne, en somme, dans un accord entre égaux, exige la parité juridique avec les autres pays. En conséquence : ou bien la réduction des armements des pays vainqueurs, proportionnelle au niveau imposé à l'Allemagne (ce qui serait un véritable désarmement) ; ou bien la possibilité pour l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie d'atteindre proportionnellement le niveau qui sera fixé pour les autres pays (ce qui serait armer de nouveau les pays vaincus).

Certes, on ne peut nier que l'Allemagne ait raison de refuser son consentement à une disposition qui, reprenant implicitement les clauses militaires de Versailles, consacrerait d'une façon définitive pour elle une permanente infériorité militaire et juridique. Mais d'autre part les pays vainqueurs, notamment la France, ont raison de ne pas vouloir annuler d'un trait et par une voie détournée une disposition fondamentale du traité de Versailles.

Si l'Allemagne voulait réellement la paix, elle ne refuserait pas ce consentement. Si elle ne pensait plus à abuser de la force, une infériorité militaire ne la blesserait aucunement, sachant bien qu'il est tout à fait exclu qu'elle soit jamais la victime d'une pareille infériorité. Et alors, assez rapidement, ceux que menacent le danger prussien désarmeraient à leur tour...

\* \* \*

Nous avons donné déjà quelques exemples de l'illuminisme de ce bon M. de Brouckère, parti pour Genève un peu comme Don Quichotte partait en expédition. En voici un nouveau. Dans le même numéro de *Res publica* où Don Sturzo explique longuement, obscurément et lourdement — comme toujours quand il explique — que « la Conférence de 1932 n'est qu'un essai, une tentative, la première étape et rien de plus », le sénateur socialiste parle du désarmement en droit international.

Or donc, notre juriste assure que « l'obligation de désarmer est, dès à présent, juridiquement parfaite. Les Etats sont maintenant dans la même situation juridique que les particuliers, auxquels il est interdit de porter des armes de guerre, sauf dans la mesure où le port en serait justifié par le souci de leur légitime défense ».

Et l'idée ne vient même pas à cet incorrigible rêveur que si nous n'avions ni police ni gendarmerie, tout le monde serait armé de pied en cap comme au désert...

Parlant, ailleurs, « de la théorie généralement admise aujourd'hui » de l'obligation des membres de la S. D. N. de sévir « par tous les moyens de persuasion d'abord, de pression ensuite, qui sont à leur portée, la guerre seule exceptée », contre l'Etat « créant un danger de guerre », notre forgeron de chimères s'écrie : « Hélas, pourquoi l'affaire de Mandchourie est-elle venue nous apprendre que si cette théorie est généralement admise, elle n'est pas toujours appliquée! Mais je suis ici dans le domaine du droit, et la faiblesse des magistrats ne le prescrit pas »!



Oui, hélas! pourquoi y a-t-il encore de méchants garçons qui cassent les poupées d'innocentes petites filles!...

Avec quelle stupéfaction, les historiens de l'avenir n'étudieront-ils pas le délire financier de l'après-guerre! Et comme les prétendus grands hommes de notre époque se révèlent, dès à présent, des monstres d'imprévoyance, d'incompréhension et d'effarante bêtise... Si, au lendemain de la crise économique actuelle, l'Allemagne prussianisée écrase tous ses concurrents, domine l'économie mondiale, s'enrichit rapidement et abuse de la force que lui donnera la richesse, New-York et Londres l'auront bien voulu!

Un publiciste anglais, M. Ferdinand Tuohy, vient de faire, dans *The Sphere*, la relation d'une enquête en Allemagne. Belges, mes frères, lisez et relisez ceci :

Ce qui frappe surtout le voyageur quand il visite le Reich, et Berlin en particulier, c'est que, pour aucune des innombrables constructions nouvelles qu'il contemple, on ne semble avoir regardé au prix. On n'a pas même dû se demander si elles répondaient à un besoin réel.

Aucun pays d'Europe n'aurait pu supporter les dépenses causées par ce développement extravagant, ces constructions nouvelles, ces créations de services sociaux pour lesquels l'Allemagne a, depuis la fin des hostilités, dilapidé de l'argent emprunté. Ici, en réalité, on ne s'est rien refusé. C'est une grande erreur de croire que les Allemands se sont contentés de souffrir et d'être dans le dénuement.

C'est à peine croyable, mais, dans l'espace de douze années, l'Allemagne a réussi à emprunter 600 millions de livres (81 milliards de francs) de plus que la somme payée par elle au titre des réparations. Et, naturellement, la moindre somme qu'elle a versée pour ces réparations a été fournie par de l'argent emprunté. Elle a versé un peu plus de 500 millions de livres (68 milliards de francs), principalement à la France. Le total de ses dettes « gelées » envers les pays étrangers atteint le chiffre de 1,400 millions de livres et ses victimes sont d'abord les Etats-Unis et l'Angleterre, ensuite la Hollande et la Suisse.

Il est difficile de jeter le blâme exclusivement sur l'Allemagne. On la força littéralement à emprunter de l'argent à des intérêts élevés (quelquefois 7 %). [Parfois même, ajouterons-nous, jusque 10 et 12 % avec les commissions]. On dit à Berlin, en plaisantant, qu'en 1927 un Allemand ne pouvait se promener Unter den Linden sans qu'on vint lui faire la proposition d'un prêt. Naturellement, les Allemands prirent tout ce qu'ils purent prendre. Il faudrait maintenant qu'ils se souvinssent combien ils ont eu de chance en bien des cas. Ils ont eu plus de chance que certains de ces anciens Alliés victorieux et, en apparence, si exigeants envers eux aujourd'hui.

Il se peut décidément qu'on ait, en Angleterre, montré durant ces dernières années trop de sympathie envers l'Allemagne. C'était devenu une mode. Il est grand temps de changer. Par exemple, on s'aperçoit que, dans les comptes allemands, une somme de 450 millions de livres est présentement introuvable. Les Allemands ont bien l'intention de n'en plus faire voir un seul pennig à ceux qui ont eu la légèreté de leur prêter des milliards. Cinquante millions de livres sont dans des bas de laine allemands, cachés, pour leur usage courant, par des particuliers qui n'ont plus confiance, non sans raison, dans les banques allemandes. Mais la somme principale de 400 millions de livres est placée par les Allemands en monnaies étrangères dans les banques de Hollande et de Suisse.

Berlin peut encore, à l'heure actuelle, s'offrir le luxe de payer 200,000 livres par an pour les fleurs de ses parcs et de ses jardins (27 millions de francs par an).

L'outillage gigantesque et supermoderne qu'on voit partout en Allemagne a été le résultat des crédits à long terme et doit avoir coûté 200 millions de livres. Nous n'avons rien de semblable en Angleterre. De tous côtés, ce ne sont que d'immenses manufactures, des routes magistrales, des embranchements de chemin de fer, des ponts, de vastes gares. Et quand vous pénétrez dans une de ces usines, c'est pour y contempler une machinerie superbe, une machinerie dont on ne trouve pas pour le moment l'emploi et qui coûte excessivement cher à entretenir : autre source de déperdition pour le pays.

Voilà à quelles invraisemblables aberrations conduit le primat de l'économie, ou plus exactement du financier sur le politique. La Haute Finance qui mène le monde, ne cherche que ce qu'elle croit être son profit immédiat. Et comme l'autorité politique est sous tutelle, impuissante à contenir les erreurs et les fautes du capital anonyme et vagabond, une nouvelle menace prussienne, qu'une saine politique eût neutralisée et même extirpée, plane de nouveau sur une Europe décimée et ruinée par des crimes prussiens...

On sait le rôle joué par le prince Sixte de Bourbon, frère de S. M. l'impératrice Zita, dans les négociations de 1917 en vue d'une paix séparée avec l'Autriche. D'avoir manqué cette occasion offerte de finir la guerre pèsera lourdement sur la mémoire de ceux qui refusèrent l'offre de l'empereur Charles 1<sup>er</sup>. Dans la *Revue de Paris*, le prince Sixte, rendant compte d'un livre du baron Werkmann, ancien secrétaire intime de l'Empereur, publie le texte d'une pièce capitale, « le brouillon d'une lettre dictée le 14 mai 1917 par l'empereur Charles à son secrétaire, alors qu'il se rendait en chemin de fer sur le front italien. Ce brouillon donne parfaitement, dans sa forme originale et non retouchée, l'intime pensée de l'Empereur. La lettre est adressée à son ministre des Affaires étrangères ».

Cher comte Czernin,

J'ai reçu aujourd'hui le protocole du Conseil des ministres au sujet de nos relations commerciales avec l'Allemagne. Je ne l'approuve pas du tout. Comme j'ai refusé de la façon la plus énergique toute convention militaire avec l'Allemagne, je dois également repousser tout accord commercial qui nous créerait des relations plus intimes avec l'Allemagne qu'avec tout autre Etat. Le but de cet accord est tout à fait clair : c'est une pierre apportée au grand édifice des Hohenzollern pour amener l'Autriche à une sujétion complète, comme la Bavière.

En 1866, nous avons été battus par la Prusse de Bismarck et de Moltke et mis à la porte de l'Allemagne. Ainsi se terminait l'un des drames de la Maison de Habsbourg. Comme Bismarck connaissait la vitalité de notre chère Autriche, mais qu'il savait également qu'en Europe Centrale il n'y avait pas place pour deux Etats allemands, il a inventé la Triple-Entente. Son but : fortifier notre ennemie l'Italie, et nous forcer à supporter son influence, dangereuse et dissolvante pour la puissance de la monarchie des Habsbourg, sur nos sujets italiens, et nous mettre, par des moyens pacifiques ou par une guerre commune, complètement sous la dépendance militaire et économique de l'Allemagne.

Preuves de ma première affirmation : en temps de paix : les démarches continuelles des Allemands en faveur des Italiens (les arrêtés Hohenlohe à Trieste, etc.) ; pendant la guerre : la poussée constante des Allemands pour que nous cédions les parties italiennes du Tyrol du Sud avant l'entrée en guerre de l'Italie. L'empereur Guillaume lui-même m'a parlé à moi des territoires « italiens » de Folgaria...

Au point de vue militaire, ils continuent toujours plus à vouloir nous asservir. En 1914, notre magnifique armée a seule mené la guerre contre le colosse russe et converti Berlin ; après l'échec de Luck (qui ressemble étonnamment du reste à celui des Allemands sur la Marne), le commandement suprême fut remis à l'Empereur d'Allemagne par l'incroyable bêtise du commandement en chef d'alors. Puis vint la triste période des échanges réciproques d'officiers, qui, soit dit en passant, était une absurdité qualifiée. Comment un capitaine prussien pourrait-il enthousiasmer un bataillon de Tchèques dans un moment où il s'agit de demander aux hommes le sacrifice de leur vie?

Naturellement tout cela a éveillé à l'étranger l'idée que l'Autriche était absolument sous l'influence de la Prusse, ce qui n'était naturellement pas fait pour rendre la paix plus proche.

Une victoire éclatante de l'Allemagne serait notre ruine. L'Allemagne a toujours l'idée derrière la tête qu'elle aura l'Autriche comme monnaie d'échange, au cas où cela irait mal.

Une paix « à l'amiable » (en français dans le texte) avec le *statu quo* serait pour nous ce qu'il y aurait de mieux, car alors l'Allemagne ne serait pas trop insolente, et nous n'aurions pas tout à fait gâté nos rapports avec les puissances occidentales, qui, au fond ne sont pas du tout nos ennemies. Nous devons arriver à cela, et sans jouer l'Italie, ne rien négliger de ce qui nous apporterait, même éventuellement contre la volonté de l'Allemagne, la paix ci-dessus indiquée. Périr avec l'Allemagne, par pure noblesse, serait un suicide et ne répondrait pas à l'attitude qu'elle a eue jusqu'ici.

Tout ceci dit me ramène à ne jamais pouvoir donner mon consentement à un traité de commerce aussi favorable pour l'Allemagne, parce qu'alors nous serions économiquement tout à fait entre ses mains et ne pourrions jamais, pour toute éternité, conclure la paix. En outre, les Allemands travaillent partout contre nos intérêts économiques. — Bismarck s'en réjouirait trop!

Je suis convaincu de la loyauté de l'empereur Guillaume. Il est, à sa façon, bien intentionné pour nous, mais ses conseillers! Et l'on sait l'influence qu'ils ont sur lui.

En résumé, je crois que la seule possibilité pour l'Autriche de sortir de cette situation est une paix sans annexion, et, après la guerre, hors l'Allemagne, comme contre-poids, une alliance avec la France. Contre cela, on dira que l'opposition franco-allemande est impossible à réduire. Mais comment se posait le problème entre l'Italie et nous?

Je vous ai écrit tout ceci parce que j'avais le temps en chemin de fer de peser intensément toute la situation, et j'ai la persuasion que tout ceci est la vérité.

Ah! si on avait mis le même acharnement à briser l'hégémonie prussienne que l'on mit à détruire l'Autriche-Hongrie, nous n'en serions pas où nous en sommes et on ne parlerait pas de guerre pour demain!



# La Sainte Quarantaine

Elle nous surprend tous les ans, l'antique Quarantaine, par son retour toujours trop rapide et soumis au rythme irrégulier du comput pascal : visiteuse importune, desservie par une réputation austère et chagrine, un visage maussade et cendré, des vêtements aux nuances sombres et éteintes; vrai trouble-fête en dépit de condescendances qui vont parfois jusqu'au compromis et du message lointain que, malgré tout, elle nous apporte des joies pascales.

Ses observances cependant nous ont paru moins surannées dans ces dernières années de crise, de vie chère, de restrictions de toute sorte : la guerre et l'après-guerre nous ont réappris la vieille discipline de l'abstinence et du rationnement.

Mais c'est envisager sous un angle bien superficiel et bien moderne une institution si vénérable et prendre l'écorce pour l'aubier et la moelle.

Les pratiques extérieures et matérielles sont indispensables sans doute, et souhaitons que les chrétiens s'en montrent les fidèles gardiens. Pourtant, l'Eglise n'a jamais voulu faire de notre carême chrétien un ramazan. On sait que le carême mahométan est observé par toute la population musulmane avec un fanatisme sans pitié. La loi sévère du Prophète prescrit l'abstinence, même du tabac, pendant tout le mois du jeûne, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Nous en fûmes les témoins ahuris dans un des quartiers grouillants de Stamboul, à l'heure où le soleil couchant s'enfonçait dans les eaux de Marmara et derrière les montagnes de la Thrace. Aux carrefours des rues, de nombreux oisifs, gens du peuple, moukres, chameliers et portefaix attendent immobiles, le narghilé tout chargé à la main, et l'oreille tendue. Sur les terrasses des cafés, les marchands et les bourgeois, assemblés autour des tables couvertes de mets encore intacts, dans la même attitude anxieuse. Soudain, vers les cinq heures, une détonation formidable qui fait tressaillir toute la ville, annonce le coucher du soleil et donne le signal de la fin du jeûne. Branle-bas général; et tout le monde affamé, d'aspirer d'abord voluptueusement une bouffée de *tombeki* : même après ce jeûne de quatorze heures le besoin du tabac est plus fort chez eux que celui de la nourriture. Un méditant nous souffle à l'oreille que le coup de canon de l'aube sera moins impatiemment attendu et les trouvera encore attablés : mais qu'importe, la loi du prophète restera inviolée.

L'Eglise dans ses prescriptions quadragésimales est plus humaine et plus condescendante; elle n'a jamais battu aucun record de ce genre, et ces sports farouches, inspirés par un volontarisme obstiné qu'ont pratiqué à l'envi les reclus du temple de Sérapis et les fakirs de l'Inde, n'ont trouvé que de rares champions dans ses rangs.

Epouse du Christ et Mère des saints, ses visées sont plus hautes. De même que par ses lustrations et ses onctions, elle sanctifie et soustrait aux usages profanes des personnes, des lieux et des choses, elle concacre aussi au Seigneur des époques spéciales : elle en fait des temps consacrés, des temps saints : la sainte Quarantaine. Ce sont des jours de choix où elle fait surabonder la vie et met en œuvre toutes les énergies de son inépuisable fécondité : elle exorcise, bénit, réconcilie, pardonne, multiplie ses prédications, convoque les assemblées pieuses, impose les mains,

dresse la table pour l'enfant prodigue : en un mot revivifie les âmes baptisées en les ramenant aux sources jaillissantes de la vie. Renaissance spirituelle; renouveau de vie divine; fervente montée vers le Calvaire et le Sépulcre glorieux : le carême est tout cela, et les observances pénibles qu'il comporte rentrent dans cette économie vivifiante. Saluons-le avec joie, comme on salue la naissance de la vie, l'annonce du jour et l'approche du printemps. C'est la semence qui germe silencieusement dans la terre àprement labourée, la sève profonde qui monte lentement vers les grappes prochaines; bref, c'est l'effort confiant, l'ascèse généreuse vers la vie pleine. Pareil temps, avec de si nobles visées et de si beaux espoirs, ne fait-il pas bon de vivre?

\* \* \*

Il y a mieux. Cette œuvre de rénovation à laquelle l'Eglise nous convie aujourd'hui, n'est pas un travail isolé, réservé à une élite restreinte qui s'éloigne de la communauté chrétienne. Dans la tradition ecclésiastique, le carême, au contraire, est une institution collective, une restauration spirituelle socialement poursuivie par les membres du Christ sous la direction de la hiérarchie sacrée. C'est la Mère de tous les chrétiens qui enveloppe aujourd'hui dans son action sanctificatrice tout son peuple, tout son héritage. Elle inaugure la grande retraite annuelle du peuple chrétien, de cette masse de fidèles qui n'ont pas le loisir d'une piété plus raffinée. La confession et la communion pascales de tous en sera la solennelle clôture.

On ne saurait assez insister sur ce sentiment de fraternité, d'union, de fusion des esprits et des cœurs dont la vie du peuple fidèle devrait toujours être inspirée, mais que l'Eglise veut inculquer pendant cette saison liturgique, pour en faire une saison-type, une saison-modèle, un vrai temps de vie chrétienne plus fervente.

Le moment serait mal choisi, vraiment, pour multiplier les réunions privées et s'enfermer dans des chapelles particulières. Que les plus fervents, au contraire, par leur participation plus active en ce temps à la vie paroissiale, contribuent à créer ce courant puissant qui entraîne les faibles et à mettre au service de la grâce de Dieu le phénomène de la psychologie des foules. L'Eglise veut former une chrétienté et pas seulement des chrétiens.

A Rome, et, à son exemple dans toute l'Europe occidentale, le carême revêtit de bonne heure et conserva longtemps ce caractère d'institution collective, sociale et populaire. La liturgie stationnelle quotidienne, complètement fixée avant saint Grégoire le Grand († 604) en était l'observance fondamentale et faisait des quarante jours du carême une solennité liturgique ininterrompue.

Et, en effet, le jour de station était un grand événement à Rome. Le Pape avec toute sa cour, les cardinaux, les dignitaires, le clergé des différentes paroisses, tous les fidèles étaient convoqués : c'était l'assemblée plénière de la chrétienté romaine. On se rendait en cortège, au chant des psaumes et des hymnes de pénitence, comme nous le faisons aux Rogations, à la Basilique désignée pour ce jour; c'est là que la procession s'arrêtait, faisait station : c'était la *station*. On y accomplissait les Saints Mystères qui s'achevaient vers Vêpres.



Tout était disposé dans ces fonctions pour intensifier cette participation publique et populaire : pompe des cérémonies, chant collectif ; défilé successif dans les différents quartiers de la ville ; concours de tous, depuis le Souverain Pontife jusqu'aux simples fidèles : que d'éclats communicatifs ! que d'invitations à la prière ! que de poussées vers Dieu ! Ces manifestations, quotidiennement renouvelées pendant quarante jours, avaient réussi à faire du carême la grande dévotion du peuple, le temps où la vie chrétienne reprenait tous ses droits sur les âmes.

Et pendant plus de mille ans, il en fut ainsi. Malheureusement, l'exil d'Avignon et le grand schisme interrompirent cette liturgie stationnelle. Isolés dans leur château fort, loin des antiques Basiliques romaines, les Papes en furent réduits à célébrer dans leur chapelle intérieure une liturgie de palais réservée aux familiers de leur maison : la liturgie palatine privée se substitua à la grande liturgie stationnelle antique. Plus tard, des efforts furent tentés, spécialement par Sixte-Quint († 1590) pour renouer la tradition perdue, mais sans résultats complets et durables. Un régime mixte très réduit se maintint jusqu'en 1870. La prise de Rome et l'occupation piémontaise entraînèrent la suppression totale de la liturgie tant palatine que stationnelle : ni à la Sixtine, ni dans les Basiliques le Souverain Pontife ne célèbre aujourd'hui les stations du carême. Puissent les efforts modestes tentés depuis quelque temps pour restaurer quelque chose des splendeurs antiques amener d'heureux résultats...

\* \* \*

Ce renouveau social et hiérarchique de vie spirituelle que poursuivait l'Eglise par cette institution ascétique revêtit différentes modalités, selon les besoins variables de la société chrétienne. On en retrouve les indices successifs dans notre liturgie actuelle. Semblable à un parchemin palimpseste qui porte, moitié effacés, plusieurs textes superposés, notre Missel du carême garde les traces des couches successives qui se sont fusionnées au cours des âges.

Dans les premiers siècles, l'effort apostolique de l'Eglise se portait surtout vers la conquête du monde païen ; sa préoccupation dominante était donc la préparation au baptême des recrues venues du paganisme. Et puisque Pâques était par excellence le jour de la résurrection spirituelle des membres du Christ, le carême devint le temps préparatoire au baptême ; il fut dès lors avant tout une liturgie baptismale. La tradition lui a donné le nom suggestif de *Temps d'Initiation chrétienne* ou de *Catéchuménat*. Le païen qui se livrait à l'action de l'Eglise au début de ce temps, sortait vivant et glorieux du baptistère dans la nuit de Pâques et participait, pour la première fois, aux saints mystères eucharistiques ; il ressuscitait avec le Christ ; il était initié, vrai chrétien. La liturgie du carême servait donc de véritable catéchisme de baptême et de première Communion dont chaque fête constituait comme une catéchèse.

Pour transformer ces âmes jusque-là infidèles, le prêtre faisait plus qu'apprendre une formule et expliquer un texte : aux réunions quotidiennes, il exorcisait, étendait les mains, imposait le signe rédempteur, commandant au démon maudit de ne jamais le violer, invitait tout le peuple à prier pour ces catéchumènes : bref faisait de l'enseignement chrétien un acte de religion et de piété autant qu'un exposé de doctrine : il appliquait une méthode surnaturelle.

Ces souvenirs ne sont pas une stérile curiosité de folklore ; ils jettent une lumière sur notre piété pendant le carême. Pour nous être prêts inconsciemment aux rites de notre justification, peut-être sommes-nous demeurés trop inconscients de leur importance et de leur beauté. Comme les catéchumènes de saint Augus-

tin ou de saint Grégoire, nous avons passé un jour de l'infidélité à la vie ; le souffle de l'exorcisme nous a effleurés ; nos oreilles se sont ouvertes à l'enseignement du Seigneur ; comme eux, nous avons été oints du Chrême, nous avons tenu le cierge béni, le prêtre nous a revêtus de la robe blanche. Le carême est là chaque année pour faire revivre ces grandes choses et réveiller en nous la grâce du baptême confondue avec les joies de la Résurrection.

Un vieux sacramentaire disait dans une de ses oraisons de carême « S'il y a l'eau qui purifie, il y a aussi le bain salubre des larmes. De là, double joie dans l'Eglise pendant ce temps : l'enrôlement des nouveau-nés par le baptême ; et le retour des enfants prodiges par la réconciliation ». A côté du catéchuménat s'organisa donc de bonne heure la discipline pénitentielle qui laissa dans notre liturgie quadragésimale de nombreux vestiges textuels et rituels. Le carême devint donc comme une cure spirituelle, une mise au régime, une thérapeutique des âmes. Les sujets les plus malades furent soumis à la discipline sévère connue sous le nom d'expulsion des Pénitents : c'était une mise en quarantaine plus stricte dont les rites solennels s'accomplissaient dans les Eglises cathédrales.

Notre Pontifical romain actuel décrit tout au long la double cérémonie que comportait cette discipline : l'expulsion des Pénitents le Mercredi des Cendres et leur réconciliation, le Jeudi-Saint, par l'admission à la dernière Cène du Seigneur.

A l'heure de Tierce, les chrétiens condamnés à cette peine, se rendent à la cathédrale en vêtements grossiers, nu-pieds, la tête baissée, et stationnent au fond de l'église. C'est là que l'Evêque revêtu des ornements violets, se rend en grand cortège avec tous les membres de son chapitre, au chant du *Misereere*. Il répand des cendres sur la tête de chacun d'eux, leur impose le cilice et entonne des oraisons solennelles, tandis que les pénitents sont prosternés à ses pieds, la face contre terre.

Dans une exhortation de circonstance, le Pontife leur rappelle l'exemple d'Adam chassé du paradis et frappé des châtiements de Dieu. Aussitôt il prend un pénitent par la main et l'éconduit : les autres le suivent portant un cierge allumé. En les expulsant ainsi, l'Evêque dit cette prière : « Voilà que vous êtes chassés aujourd'hui de l'enceinte de la sainte Eglise notre Mère à cause de vos péchés et de vos crimes, comme jadis Adam fut chassé du paradis par sa désobéissance ».

Une fois expulsé, le groupe lugubre reste à genoux dans le parvis. Le Pontife les exhorte une dernière fois à espérer et à redoubler de prières, de jeûnes et d'aumônes pour mériter la réconciliation et reprendre leur place à l'autel du Seigneur le Jeudi-Saint. Le cortège regagne le sanctuaire, on ferme les portes derrière lesquelles les pénitents sont isolés et la messe commence.

Ces rites, accompagnés de cet appareil dramatique, ont pris fin, chez nous, vers le XI<sup>e</sup> siècle. Mais ils ont laissé des traces suggestives dans notre culte actuel : l'imposition des cendres, la confession et la communion pascales obligatoires, plusieurs lectures et oraisons de nos messes de carême.

Bien plus l'expulsion elle-même a conservé des vestiges jusqu'aujourd'hui. Une fois admis que le carême comportait la pénitence collective, non plus d'un groupe seulement, mais de toute la communauté chrétienne, ne fallait-il pas inculquer par un rite populaire et impressionnant cette nécessité de la pénitence pour rentrer après l'expulsion méritée en possession du ciel et de la vision de Dieu ? Mais comment procéder à une expulsion générale ? On eut recours à un habile expédient : un grand voile qui prenait toute la largeur de l'église fut tendu dès le Mercredi des Cendres entre le sanctuaire et la nef ; de la sorte, la nef elle-même était habilement transformée en parvis des pénitents. Et pendant quarante jours l'autel, le tabernacle, toutes les splendeurs du sanctuaire étaient cachés aux yeux des fidèles-pénitents, jusqu'au jour



impatiemment attendu de la réconciliation générale, le Jeudi-Saint.

Le grand voile pénitentiel a malheureusement disparu; mais il en est resté un minuscule vestige dans le rite des croix voilées à partir de la Passion. Et apparaît alors la signification profonde de cette rubrique apparemment mesquine et rendue plus mesquine encore par cette pauvre explication symbolique tirée de l'Evangile du Dimanche de la Passion : *Jesus se cacha et quitta le temple!* Non : c'est le lointain rappel de la grande discipline quadragésimale qui nous concerne autant que les pénitents du moyen âge. Fils d'Adam et pécheurs comme lui, nous avons à nous régénérer sous la cendre et dans le parvis pour revivre avec le Christ. On s'explique alors pourquoi la rubrique, hélas! inobservée, exige encore aujourd'hui que tout soit voilé : croix, tableaux, statues... et ne se contente pas de ce minuscule bout d'étoffe qui cache à peine le Christ de la Croix.

\* \* \*

Puissent ces réminiscences historiques réveiller l'esprit qu'inspirent ces grandes traditions. Le souvenir des dures et publiques expiations de nos frères de jadis, nous rendra plus douces les observances, si bénignes cependant, que la condescendance de l'Eglise nous demande aujourd'hui.

En vérité, toutes ces choses vénérables paraissent bien désuètes et bien démodées. Est-ce bien de cela qu'il s'agit aujourd'hui? Plutôt que de restaurer ce leg vieilli de l'antiquité, ne faut-il pas aller au plus pressé et songer à des formes nouvelles de piété et d'apostolat, plus appropriées et plus directement efficaces?

En vérité, les temps sont ingrats pour les défenseurs de la tradition, et c'est à se demander parfois, devant le prurit des nouveautés qui sévit dans le domaine du culte, si pareils efforts ne sont pas stériles.

Nous ne le croyons pas. Dans tous les domaines de la vie de l'Eglise, la tradition occupe une place si importante; elle est le chaînon authentique qui nous rattache aux âges de foi; le dépôt sacré où palpitent toute la foi et la ferveur des siècles chrétiens.

Et si le peuple du XX<sup>e</sup> siècle a oublié pour un temps ce qui faisait la consolation et la vie des fidèles de l'antique Eglise, du moins que l'élite intellectuelle prépare cette restauration par un fidèle attachement à la piété de l'Eglise. Elle y trouvera une dévotion étrangère à toutes les mièvreries et à toutes les fadaïses, nourrie de saine doctrine, pure et de bon aloi. Aux yeux de beaucoup, elle réhabilitera la piété catholique et leur arrachera comme à Huysmans cette exclamation enthousiaste : « Quel immense bien-fonds de poésie et quel incomparable fief d'art l'Eglise possède! »

Retenons plutôt ces consolantes paroles de Mgr Duchesne qui consacra de nombreuses études scientifiques à la restauration du culte chrétien : « Ces vieux rites sont doublement sacrés : ils nous viennent de Dieu par le Christ et l'Eglise; mais ils n'auront pas à nos yeux cette auréole, qu'ils seraient encore sanctifiés par la piété de tant de générations. Depuis tant de siècles, on a crié ainsi! Tant d'émotions, tant de joies, tant d'affections, tant de larmes ont passé sur ces livres, sur ces rites, sur ces formules! Oui, vraiment, je suis heureux d'avoir travaillé à mettre en lumière une antiquité si sainte ».

DOM LAMBERT BEAUDUIN, O. S. B.

## D'Anvers à l'Yser<sup>(1)</sup>

Journal de la 2<sup>e</sup> D. A.

Après avoir traversé Anvers sous le bombardement, la 2<sup>e</sup> D. A. franchit le pont de Sainte-Anne entre 20 h. 30 et 23 h. 30 et gagne Vracene. Quant aux troupes anglaises, ayant utilisé non seulement le pont de Burght mais également celui de Sainte-Anne, elles se rassemblent partie à Haesdonck, partie à Beveren-Waes.

Etant personnellement arrivé dans le courant de la nuit à Vracene, j'y suis rejoint au bureau du télégraphe par mon contrôleur civil des télégraphes, qui cherche aussitôt à se mettre en rapport avec les différents bureaux de la région. Il ne peut obtenir la communication qu'avec deux d'entre eux, celui de Saint-Nicolas et celui de Moerbeek. Le premier fait savoir qu'une colonne allemande s'est portée le 8 de Lokeren dans la direction de Saint-Nicolas, le second mande que le bruit circule que des forces ennemies se sont avancées dans la direction de Moerbeek. De ces renseignements il résultait que l'armée avait abandonné tout le pays de Waes à l'ennemi, qui pouvait, dès lors, occuper impunément la rive gauche de l'Escaut jusqu'à la frontière hollandaise.

Lokeren étant au pouvoir de l'ennemi et Saint-Nicolas pouvant, le 9 au matin, être occupé par lui, je ne dispose plus que de la route pavée Saint-Gilles-Waes, Stekene, Moerbeke, Waechtebeke, Selzaete. En conséquence, par l'intermédiaire du délégué que le général Paris m'envoie pendant la nuit, je prescris à celui-ci de diriger ses forces au plus tôt vers Vracene.

De Lokeren, occupé par l'ennemi, à Moerbeke il n'y a qu'une dizaine de kilomètres, tandis que de Vracene à Moerbeke il y en a au moins le double, ce qui montre la situation critique dans laquelle nous nous trouvons, situation d'autant plus critique que les troupes anglaises ne pouvaient, le 9, fournir une étape que d'une quinzaine de kilomètres. Je me voyais forcé de m'arrêter à mi-chemin entre Vracene et Moerbeke. Pour passer la nuit du 9 au 10, je choisis la région Stekene, Drie Schouwen, Kemseke non seulement parce qu'il y existe de nombreux logements, mais surtout parce que le terrain offrait des avantages pour livrer combat si besoin était, et parce que, en cas d'insuccès, la retraite vers la Hollande serait assurée.

Ne disposant plus de mon régiment de cavalerie, que le commandement m'avait retiré, je constitue, en vue de m'éclairer en flanc et en front, un escadron à l'aide des quatre pelotons de gendarmerie de la 2<sup>e</sup> D. A.

Le 9 à l'aube, après m'être assuré que tous les éléments de la 2<sup>e</sup> D. A. avaient atteint Vracene, je donnai les instructions pour la formation de la colonne. Je suis rejoint par le général Paris, qui m'annonce que les troupes anglaises doivent s'embarquer en chemin de fer à Saint-Gilles-Waes pour Ostende. Cette communication, qui améliorerait la situation de la 2<sup>e</sup> D. A. en me rendant ma liberté à partir de Saint-Gilles-Waes, allait me permettre de tenter d'atteindre Selzaete le jour même.

La gare de Saint-Gilles-Waes étant au Sud de la route que nous devions suivre, j'assigne l'accotement de gauche aux troupes anglaises, celle de la 2<sup>e</sup> D. A. devant utiliser celui de droite. A peine étions-nous en marche, que je vois affluer les lourds autobus des Anglais, le charroi automobile des services de la position, ainsi que la population, fuyant d'Anvers, juchée sur des véhicules de toutes espèces, du bétail, etc., tout cela provoquant un beau désordre rendant la marche des plus pénibles.

Ayant atteint Saint-Gilles-Waes, et mon escadron de gendarmerie ne m'ayant pas signalé la présence de l'ennemi, je continue la retraite avec la 2<sup>e</sup> D. A. Je ne me dissimulais pas que la marche que j'allais exécuter — avec des troupes exténuées par suite des combats qu'elles avaient livrés pendant onze jours à Anvers et de l'étape qu'elles venaient d'effectuer de nuit, risquant d'être attaquées en flanc — n'était pas sans présenter un sérieux danger; mais la situation était telle, il n'y avait qu'à la subir si je voulais tenter tout ce qui était possible pour rejoindre l'armée. En cas d'attaque par des forces relativement importantes, je pouvais, tout en combattant, chercher à manœuvrer de manière à me retirer

(1) Voir la revue catholique du 9 janvier 1932.



sur Selzaete; si cette manœuvre venait à échouer, il ne me resterait plus, pour éviter une destruction complète ou d'être fait prisonnier par les Allemands, qu'à pénétrer en territoire hollandais et y déposer les armes.

L'étape à parcourir pour atteindre Selzaete était longue, mais il faisait beau, la température en ce moment était favorable à la marche, et l'espoir d'échapper à l'ennemi et de pouvoir rejoindre l'armée stimulait l'énergie des troupes épuisées. Un peu au delà de Stekene, je rencontre le major Lemercier qui m'apprend que son groupe d'escadrons et, plus au Sud, la division de cavalerie, étaient chargés de couvrir la ligne ferrée Saint-Gilles-Waes, Moerbeke, Selzaete mise à la disposition des Anglais et que, en ce moment, il n'avait pas de renseignements sur l'ennemi. Ma situation me parut alors moins grave que je le supposais. Aussi, les troupes étant à bout de forces, je décide d'accorder un repos de trois heures, lorsque la tête de colonne sera arrivée à Moerbeke. Il était environ 11 heures lorsque celle-ci atteignit cette localité. Des grand'gardes couvraient le flanc gauche de la colonne.

Vers 12 h. 30, je suis informé d'abord par un civil, ensuite par le major Lemercier, qu'une colonne ennemie composée de cavalerie, d'infanterie et d'artillerie progresse de Lokeren vers Moerbeke. La colonne est immédiatement remise en marche. Encore un effort et la 2<sup>e</sup> D. A. pouvait être sauvée!

A peine la moitié de la colonne avait-elle dépassé Moerbeke, que des projectiles lancés par l'artillerie allemande, mise en batterie à grande distance, tombent sur la station de la localité, causant quelques dégâts à l'artillerie. Tous les éléments qui n'ont pas encore pénétré dans Moerbeke, sont dirigés vers le Nord à l'effet de longer la frontière hollandaise. C'est ainsi que, sans autre incident, la 2<sup>e</sup> D. A., à l'exception d'une grand'garde que l'ordre de mise en marche n'atteignit pas, d'éclapés et d'épuisés qui passèrent en Hollande, arriva à Selzaete : la tête de colonne vers la fin de l'après-midi et les dernières troupes dans la nuit.

\* \* \*

J'avais d'abord eu l'intention de faire loger la division à Selzaete, mais comme le détachement qui nous avait canonné à Moerbeke, pouvait nous avoir suivis à distance et venir lancer des projectiles sur notre cantonnement, je prescrivis de continuer la marche jusqu'à Assenede. A ce moment, l'E.-M. A. me fait savoir que non seulement je devais loger à Selzaete, mais que, de plus, je devais prendre mes dispositions à l'effet de couvrir l'embarquement sur chemin de fer de la 5<sup>e</sup> D. A. A des troupes absolument épuisées de la 2<sup>e</sup> D. A. devait échoir cette nouvelle mission de sacrifice. Au moment où je reçois cette communication, la colonne est déjà engagée dans la direction d'Assenede. En conséquence, vu la fatigue des troupes et l'impossibilité, à cause de l'heure avancée, de procéder à leur installation à Selzaete, je prescrivis qu'elles couchent le long de la route d'Assenede ainsi que dans les rues de Selzaete. Le temps avait changé, il tombait une pluie froide et c'est ainsi que ces vaillantes troupes, qui avaient combattu pendant onze jours à Anvers, qui avaient marché la nuit du 8 au 9, la journée du 9 et certaines d'entre elles une partie de la nuit du 9 au 10, qui avaient parcouru une moyenne de 65 kilomètres dans les conditions les plus précaires, se reposèrent, si tant est qu'il pût s'agir de repos. Quoiqu'il en soit, la 2<sup>e</sup> D. A., qui ne comprend plus alors que 6,000 des 14,000 fantassins que j'avais eu à ma disposition, allait pouvoir coopérer avec le gros de l'armée de campagne à de nouvelles opérations et continuer stoïquement à assurer le service de la Patrie.

Le 10, à l'exception d'un détachement qui reste au pont de Selzaete, la 2<sup>e</sup> D. A. se porte à Becloo où, tard dans la soirée, je suis informé que la division doit se rendre à Calais; à cet effet, les troupes à pied s'embarqueront sur chemin de fer, les troupes à cheval et le charroi devant se rendre en France par la route.

Le 11 de bonne heure, le départ de la 2<sup>e</sup> D. A. pour Calais a lieu, comme prévu. Peu après-midi, l'officier de l'état-major de la 2<sup>e</sup> D. A. qui a assisté au rapport de l'E.-M. A. à Ostende, m'ayant rejoint à Nieuport, m'annonce que la 2<sup>e</sup> D. A. ne va plus à Calais, qu'elle sera arrêtée à Furnes et que je dois l'y installer.

Les effectifs des régiments d'infanterie étant réduits à l'extrême, l'E.-M. A. prescrit que les débris des deux régiments de chacune des B. M. n'en constitueront plus qu'un seul, qui furent numérotés : 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> régiment.

Le 14, la 2<sup>e</sup> D. A. se porte vers le Nord : la 5<sup>e</sup> B. M. franchit

l'Yser à Nieuport; la 6<sup>e</sup> B. M. occupe ce passage et la 7<sup>e</sup> B. M. celui du pont de l'Union. Dans le courant de l'après-midi, ordre m'est donné d'occuper le lendemain l'Yser, depuis la mer jusqu'au Sud du pont de l'Union.

Le 15, un bataillon du 5<sup>e</sup> régiment occupe Lombartzyde comme poste avancé, le restant de la 5<sup>e</sup> B. M. constitue ma réserve; l'Yser est occupé : par la 6<sup>e</sup> B. M. de la mer à Nieuport, avec tête de pont à Nieuport; par la 7<sup>e</sup> B. M. de Nieuport jusqu'à la borne 5, avec Mannekensverre comme poste avancé. A ma droite se trouve la 3<sup>e</sup> D. A. qui, le 16, est remplacée par la 1<sup>re</sup> D. A. A partir de ce moment, l'étendue de mon secteur est réduite d'environ un kilomètre.

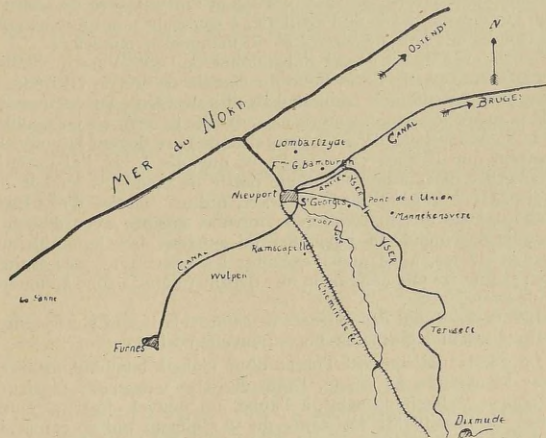
Je recueille à Nieuport près de 1,100 hommes qui arrivaient du Nord et ne savaient où se rendre. Peu après, 900 hommes du 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie de forteresse vinrent également augmenter mes effectifs. J'en vins donc à disposer d'environ 8,000 fusils pour la défense de mon secteur. Quant à l'artillerie, par suite de la perte des canons d'un groupe à Anvers lors de la défense de la Nèthe et d'un groupe mis à la disposition de la brigade de fusiliers marins de l'amiral Ronarc'h qui occupait Dixmude, je ne dispose plus que de trois groupes, 36 canons, avec un approvisionnement de projectiles très pauvre. A mes deux compagnies du génie, se joignent deux autres compagnies de la même arme échappées d'Anvers.

Le secteur assigné à la 2<sup>e</sup> D. A. est divisé en deux sous-secteurs, par le canal de Furnes à Nieuport, prolongé par celui de cette dernière localité à Bruges. J'établis mon poste de commandement à Wulpen, près du pont sur le canal.

#### Bataille de l'Yser

Le 16, le Roi me donne ordre de résister deux jours. Je renouvelle, au commandant en chef, la demande que j'avais adressée à l'E.-M. A. de solliciter la collaboration de la flotte anglaise pour, à l'aide de ses canons à longue portée, battre le terrain en avant de mon secteur.

Le même jour, l'ennemi prend le contact avec les éléments les plus avancés de la 2<sup>e</sup> D. A. et le 17, l'attaque de mes postes avancés rive droite de l'Yser commence.



Le 18, l'E.-M. A. me fait savoir que Lombartzyde cesse d'être poste avancé, qu'il devient point d'appui de la position principale. En conséquence, je dois, sous le feu, modifier les dispositions arrêtées depuis le 15 en exécution de l'ordre précédemment reçu. Toute la 5<sup>e</sup> B. M. est portée au Nord de l'Yser; sa position s'étend de la ferme Groot Bambrug à la mer en passant par Lombartzyde.

Le 20, cette position est perdue malgré l'énergique résistance du 5<sup>e</sup> régiment et une vigoureuse contre-attaque exécutée par un régiment de la 3<sup>e</sup> D. A., dont deux B. M. sont en réserve dans mon secteur.

Dans mon sous-secteur de droite, le bataillon du 7<sup>e</sup> régiment qui occupe Mannekensverre doit, malgré une contre-attaque, se replier rive gauche de l'Yser.

Le 21, je prescrivis d'inonder le terrain à l'Est de Nieuport, com-



pris entre l'ancien Yser et l'Yser rectifié. Pour la première fois, la marée est utilisée par nous comme moyen de protection.

Le 22 vers 13 heures, je reçois l'ordre de reprendre immédiatement la position de Lombartzyde pour faciliter les opérations de la 42<sup>e</sup> division française — 14 bataillons, 7,000 hommes sous le commandement du général Grossetti — qui, le 23, doit se porter dans la direction d'Ostende. Cette tâche, je la confie à une B. M. de la 3<sup>e</sup> D. A. (5 bataillons) mise à ma disposition. La position est réoccupée, à l'exception de la ferme Groot Bamburg qui resta définitivement au pouvoir de l'ennemi.

Le 23, dans le courant de l'après-midi, les cinq bataillons belges sont relevés par une brigade française. Le restant de la division Grossetti occupe l'Yser depuis la mer jusque Nieupoort où je laisse, toutefois, un bataillon de la 2<sup>e</sup> D. A. Toute la 2<sup>e</sup> D. A. va donc participer à la défense de mon sous-secteur de droite.

Le 7<sup>e</sup> régiment résiste farouchement au bombardement intense, qui avait commencé dès le 17. Le 21, le commandant de la 7<sup>e</sup> B. M. m'ayant déjà demandé de faire relever le régiment, je lui réponds que je désire connaître l'avis de son commandant, qui me fait savoir que ses troupes sont encore capables de tenir. Le 22, vers la fin de la matinée, de l'avis du commandant du régiment, il devenait urgent de le relever. Désirant retarder cette mesure le plus longtemps possible, peu après midi, je demande à l'E.-M. A. de prier le Roi de vouloir bien décorer le drapeau du régiment. Le commandant en chef donne immédiatement suite à ma demande. Cette suprême distinction, accordée pour la première fois à un régiment belge, a pour effet de relever le moral de tous et de surexciter encore leur courage. Le 7<sup>e</sup> régiment résiste encore la nuit du 22 au 23 et toute la journée du 23, mais sa résistance avait atteint sa limite extrême et je dois enfin consentir à ce qu'il soit relevé à la nuit tombante par des unités de la 3<sup>e</sup> D. A. C'est en souvenir de sa vaillante résistance que le drapeau du 7<sup>e</sup> régiment porte l'inscription : « Saint-Georges ».

L'ennemi ayant franchi l'Yser dans la boucle de Tervaete, secteur de la 4<sup>e</sup> D. A., la 1<sup>re</sup> D. A. attaquée de front et de flanc est obligée de se retirer et, le 24, il en est de même des unités de la 3<sup>e</sup> D. A. qui ont remplacé le 7<sup>e</sup> régiment et malgré une contre-attaque exécutée par le 5<sup>e</sup> régiment, la ligne de l'Yser est perdue.

Le 25, la 2<sup>e</sup> D. A. résiste sur le Groot Vaart, malgré la configuration défectueuse de cette position et l'insuffisance du soutien que l'infanterie reçoit de l'artillerie, à cause du nombre croissant de canons mis hors de service et du manque de munitions.

Le 26, ordre m'est donné d'abandonner le Groot Vaart et d'aller occuper une partie de la ligne du chemin de fer de Nieupoort à Dixmude, parce que le commandement a décidé de laisser inonder par la marée le terrain compris entre la dite ligne ferrée en remblai et la digue longeant l'Yser, c'est-à-dire de faire devant la nouvelle position que l'armée va occuper, ce que, dès le 21, j'ai précisé d'effectuer devant le front d'une partie de mon sous-secteur de droite. C'est le génie de la 2<sup>e</sup> D. A. qui est chargé d'obstruer, d'abord avec des matériaux de fortune, ensuite avec des sacs remplis de ciment, les aqueducs qui existent dans le remblai du chemin de fer, ainsi que d'exécuter les manœuvres nécessaires pour permettre aux eaux de la mer d'affluer dans la zone à inonder et de les y retenir.

Les 27 et 28 sont des journées de calme relatif, qui nous permet d'organiser, plus ou moins, notre nouvelle position.

Le 29, la position est l'objet d'un violent bombardement et dans la nuit du 29 au 30, l'ennemi tente vainement plusieurs attaques. Malheureusement, à l'aube, un nouvel effort a enfin raison de la vaillante résistance du 5<sup>e</sup> régiment qui ne comptait plus que 1,700 hommes et avait tenu tête à des forces numériquement très supérieures. La ligne du chemin de fer est forcée et le village de Ramscapele tombe au pouvoir de l'assaillant.

Informé de la situation, à 6 h. 30, je donne l'ordre de contre-attaquer. A cette action, prirent part : les trois bataillons du 6<sup>e</sup> régiment ; un bataillon du 7<sup>e</sup> régiment ; deux compagnies de la 3<sup>e</sup> D. A. et deux bataillons français. J'ajoute que, d'après des communications téléphoniques, enregistrées à mon poste téléphonique et échangées dans la nuit du 30 au 31 entre l'officier supérieur qui commandait les deux bataillons français et le général Grossetti, celui-ci avait dirigé vers Ramscapele d'autres de ses unités, mais qu'elles ne s'approchèrent pas à plus de 1,500 mètres de la ligne de combat. La contre-attaque parvint à progresser, mais à la soirée l'ennemi restait maître des positions conquises. Celui-ci étant immobilisé et réduit à se défendre et l'inondation

devant à bref délai rendre critique sa situation rive gauche de l'Yser, à la nuit tombante, je donne l'ordre de cesser l'attaque, de passer la nuit sur le terrain et de reprendre l'attaque à l'aube. Le 31, notre contre-attaque se développe avec facilité, l'ennemi s'était rendu compte de la situation critique dans laquelle il allait se trouver par suite de l'inondation, avait profité de la nuit pour repasser l'Yser, ne laissant qu'une arrière-garde à Ramscapele. Ce village est repris, puis la ligne de chemin de fer. Tel est le dernier épisode de la bataille. Des officiers français me dirent que notamment le 6<sup>e</sup> régiment avait été magnifique d'élan et c'est en souvenir de ce beau fait d'armes que son drapeau porte l'inscription : « Ramscapele ».

Quant au génie et à l'artillerie, la conduite de ces deux armes fut au-dessus de tout éloge ; elles ne reculèrent devant rien pour venir en aide à l'infanterie. Des 36 canons dont je disposais au début de la bataille, celle-ci terminée il ne m'en restait plus que 15 en état de tirer, avec un approvisionnement aussi maigre que possible.

Je dois également rendre hommage au zèle et au dévouement du service de santé ainsi qu'au corps des transports qui assura, dans les limites des possibilités, le ravitaillement en vivres et en munitions.

Cette âpre et dure bataille, bataille qui nous laissa maîtres du terrain, livrée par les débris de l'armée belge avec le concours, depuis le début, des 6,000 hommes de la brigade Ronarc'h et, à partir du 23 par les 7,000 de la division Grossetti, coûta à la 2<sup>e</sup> D. A. environ 3,500 hommes dont un très grand nombre d'officiers.

Le 3 novembre, dans l'émouvant décor de la grand-place de Furnes, le Roi remet la décoration au drapeau du 7<sup>e</sup> régiment et me décerne la Croix de grand officier de l'ordre de Léopold.

Et maintenant quelles furent les conséquences de la victoire de l'Yser ?

M. Henri Carton de Wiart, alors ministre de la Justice, nous le dit dans sa magnifique préface à la brochure publiée par le Comité de Propagande, pour conserver le souvenir de la commémoration, en 1916, au Havre, de l'anniversaire de la bataille de l'Yser :

« Qu'au lieu de tenir et de retenir sur l'Yser, notre armée eût fléchi, qu'advenait-il sans doute ? Pour la cause générale de l'Entente, c'était l'ennemi s'établissant à Dunkerque et à Calais et accroissant toute sa puissance de la possession, face à la côte anglaise, de ces deux grands ports français, à une heure où le Royaume-Uni n'avait pas encore achevé la coordination de ses forces. C'était l'interruption des transports maritimes à leur point essentiel. C'était l'enveloppement de la ligne commune de bataille des Alliés. Pour la cause spéciale de la Belgique, c'était non seulement notre armée réduite à un rôle d'aventure, mais aussi l'autorité légitime expropriée de tout pouvoir de fait sur une portion quelconque du territoire national, exposée à des humiliations et à de nombreuses fantaisies juridiques dont le récent bluff polonais a permis d'entrevoir les audaces. »

Peut-être devons-nous à la bataille de l'Yser d'être restés Belges.

Lieutenant général DOSSIN,  
Commandant la 2<sup>e</sup> D. A. en 1914.

## Conférences CARDINAL MERCIER

La prochaine conférence sera faite le *mardi 9 février*, à 5 heures (Salle Patria) par

M<sup>me</sup> B. DUSSANE  
de la Comédie française.

SUJET :

LES SOUBRETTES DE MOLIÈRE

Cartes en vente à la Maison F. Lauweryns, 20, Treurenberg, au prix de 15 francs.



CHRONIQUE POLITIQUE**La Belgique et la Conférence**

Le rapport de M. Segers sur le budget des Affaires étrangères forme en ses quatre-vingts pages un exposé complet, clair et détaillé des grands problèmes de notre politique extérieure. Il faut louer l'éminent ministre d'Etat d'avoir rédigé ce précieux mémento qui dispense nos parlementaires de recourir aux sources et qui leur permet d'asseoir leur jugement sur des faits bien élucidés. Les six chapitres relatifs à la Conférence du désarmement nous donnent sur l'événement du jour des informations sûres et des aperçus judicieux. Le rapporteur résume comme suit l'attitude que la Belgique a prise à Genève :

« 1<sup>o</sup> La Belgique est essentiellement pacifique. Elle désire diminuer le fardeau de ses armements. Elle souhaite vivement le succès de la Conférence. Elle cherche tout ce qui peut fortifier la paix.

« 2<sup>o</sup> Le Gouvernement belge a déjà réduit très sensiblement les effectifs de ses armées et la durée du temps de service. Il a favorisé autant qu'il était en son pouvoir le développement de l'arbitrage et des procédures de conciliation.

« 3<sup>o</sup> Mais le rôle des petits Etats est limité en matière de désarmement. Ce sont les grandes puissances dont dépendent principalement la paix et le maintien de l'ordre international. Le désarmement doit d'ailleurs être simultané dans les divers pays, appelés à l'appliquer. Ce n'est pas aux petits pays, surtout lorsqu'ils sont les plus exposés, à désarmer les premiers.

« 4<sup>o</sup> La Belgique est placée en Europe dans une position particulièrement périlleuse dont devra tenir compte la convention et sa sécurité constitue un facteur important non seulement pour elle-même mais pour l'ordre européen. »

Ce programme est sage, réaliste, inspiré par un désir sincère de servir la cause de la Paix. Il faut espérer que M. de Brouckère, qui semble croire que dans la délégation belge il représente plus son parti que son pays, y conformera ses actes et son langage. Comme l'observe M. Segers, la Belgique est tenue de proportionner son propre désarmement « aux garanties de coopération effective et sûre qui feraient contrepoids aux dangers auxquels, hélas, notre petit pays demeure toujours exposé ». Ceci revient à dire que comme dans la question des réparations dont nous parlions dans notre dernière chronique, il s'agit de trouver des compensations.

\* \* \*

Le désarmement de l'Allemagne, tel qu'il est réglé par le Traité de Versailles, n'a pas créé un état de choses sain et durable. Les mesures prises ont été radicales, mais leur maintien n'eût été possible que vis-à-vis d'une Allemagne morcelée en petits Etats. Or le Reich, par sa population, par sa constitution territoriale, par le renforcement de son unité a gardé tous les éléments qui lui permettent de jouer le rôle d'une grande puissance. Une grande puissance n'accepte pas longtemps les sévères restrictions à sa souveraineté que constituent les stipulations du Traité relatives au recrutement et à l'armement de ses forces militaires. La disparition de la garantie anglo-américaine a ruiné l'instrument politique sur lequel comptaient les négociateurs français pour assurer la sécurité de leur pays. Tout le système a fait faillite et l'on peut se demander si l'heure n'est pas venue de le reconnaître ouvertement. Vu le rapport des forces en présence, le caractère en quelque sorte

punitif du désarmement imposé à l'Allemagne devient non seulement inefficace, mais il apparaît comme dangereux. Qu'il soit inefficace, il suffit de lire le récent article de la *Revue des Deux Mondes* pour s'en persuader; pour se convaincre que le système est dangereux, il suffit de songer à l'intensité des réactions que produit sur l'esprit public de n'importe quel-pays toute apparence de pression étrangère. Dans tous les domaines le vice du Traité de Versailles est d'avoir dressé des constructions qui ne peuvent tenir debout que par un effort continu des vainqueurs. Il n'a pas travaillé dans le sens de la vie, il ne s'est pas ménagé suffisamment la collaboration spontanée du temps, des intérêts et de l'amour-propre des peuples.

Cet immense problème du désarmement ne serait-il pas étrangement simplifié si l'on parvenait à acclimater chez les différentes nations cette vieille idée que l'intérêt commun de la Chrétienté — j'emploie expressément ce terme qui suffit à exclure les Soviets dont la présence à Genève est une dérision — justifie la création de servitudes internationales dans des régions particulièrement menacées par le fléau de la guerre? Cette notion de la servitude internationale est familière à notre pays; nous en avons longtemps porté le poids; dans l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle, la neutralité nous a été bienfaisante à nous-mêmes, puisqu'elle nous a permis de grandir, et bienfaisante à l'Europe dont elle a contenu les appétits; nous en avons rempli tous les devoirs jusqu'à l'effusion du sang. La Belgique serait donc mieux placée que d'autres pour introduire à Genève cette idée modeste qui heurterait, peut-être, ceux qui veulent réaliser par un pacte magique la paix dans l'univers entier, mais qui aurait des chances de plaire aux gens de plus en plus nombreux que dégoûtent l'odieuse inflation de promesses et d'engagements vagues hérités de M. Wilson et de ses successeurs. Au lieu de parler de ce désarmement général qui soulève tant de questions irritantes dès que l'on serre le problème de près et que l'on touche aux méthodes de contrôle et à l'évaluation du potentiel de guerre de chaque Etat, pourquoi ne parlerait-on pas de la création de zones démilitarisées? Nous en revenons toujours dans ces chroniques à Locarno et au Pacte rhénan. Les principes mis en œuvre dans ces accords sont les vrais principes de paix; les engagements pris sont limités, ils sont situés dans le temps et dans l'espace. Voilà l'exemple qu'il faut suivre pour rendre à l'Europe l'ordre, la sécurité et l'espérance.

S'il est juste que les servitudes internationales pèsent davantage sur les territoires d'où sont parties les offensives de 1914, il ne s'ensuit pas qu'elles doivent être unilatérales. La Société des Nations pourrait remplir un rôle utile dans leur établissement et dans leur surveillance de façon à éviter qu'elles ne soient la cause de ces blessures d'amour-propre qui, dans les relations de peuple à peuple sont les vraies génératrices de haine. Cette méthode permettrait peut-être de substituer petit à petit à toutes les dispositions du Traité de Versailles relatives au désarmement, des accords régionaux qui cadreraient mieux avec les réalités.

Ceux qui, en 1919, ont voulu le maintien de l'unité allemande doivent en accepter aujourd'hui les conséquences. Elles sont loin d'être toutes agréables et elles laissent la place à de redoutables incertitudes. Mais le pire serait de ne pas voir les choses comme elles sont et de vouloir pratiquer vis-à-vis du Reich la politique qui aurait peut-être été de mise vis-à-vis des principicules de la rive droite du Rhin. Nous voulons croire que Dieu donnera aux hommes de bonne volonté qui espèrent en Lui le temps de réparer les fautes commises. Mais rien ne se fera si l'on ne sort pas résolument du cercle vicieux où l'on tourne depuis si longtemps.

Le programme de la Conférence du désarmement est infiniment trop ambitieux. Souhaitons qu'après avoir donné le spectacle de quelques séances solennelles, les Européens invitent discrètement les habitants des autres Continents à s'occuper de leurs

\*\*\*\*



propres affaires qui semblent assez embrouillées et qu'alors, remettant à plus tard la recherche de la paix mondiale, ils s'attachent au problème, déjà un peu moins vaste, de la paix dans le vieux monde. Cette première victoire de la modestie et du bon sens pourrait avoir des résultats incalculables.

Comte LOUIS DE LICHTERVELDE.

## Saint Louis<sup>(1)</sup>

LA REINE BLANCHE ET LA REINE MARGUERITE

... Nous hésitons toujours à donner aux événements de l'histoire des motifs de psychologie courante; les personnages historiques nous imposent, nous craignons de les aborder avec familiarité.

Pour moi, qui ne suis pas un historien, et simplement viens chercher dans l'histoire, somme de toute expérience, des images exemplaires et des leçons morales, pour que l'exemple, pour que le leçon de saint Louis, nous servent vraiment et soient efficaces, ne devons-nous pas d'abord nous efforcer à le rapprocher de nous, montrer d'abord en quoi et comment il fut un homme comme nous?

En quoi est-ce les amoindrir de constater que Blanche de Castille était une belle-mère terriblement jalouse de sa bru, et que saint Louis, tout saint Louis qu'il fût ou dû devenir, fils respectueux et soumis, mari épris et attentif, sera souvent fort embarrassé entre sa mère et sa jeune femme?

Ce n'était un secret pour personne que la reine Blanche ne pouvait souffrir la reine Marguerite, et vous pensez bien que tout le palais était au courant des subterfuges auxquels le jeune ménage en était réduit pour se voir un peu tranquillement, sans avoir à subir les assauts de la reine-mère.

L'ESCALIER DE PONTOISE

Ainsi, à Pontoise, où leurs chambres étaient l'une au-dessus de l'autre, Louis et Marguerite n'avaient rien trouvé de mieux que de se rencontrer et de se tenir dans l'escalier, avec mission à leurs domestiques, dès qu'ils apercevraient la reine Blanche se dirigeant vers la chambre de son fils ou de sa belle-fille, de mener grand bruit, frappant dans leurs mains ou sur les portes, pour les prévenir, afin que tout courant le roi regagnât sa chambre ou la reine la sienne, et qu'ainsi la reine-mère ne les pût surprendre ensemble.

Car c'était cela qui lui était insupportable, à la reine-mère, que son fils se montrât en compagnie de sa femme, et y semblât prendre plaisir. Ne prétendit-elle pas le chasser un jour de la chambre de la reine, récemment accouchée, et dont il était venu prendre des nouvelles :

— « Venez-vous-en, vous n'avez rien à faire ici ! »

Et comme le roi obéissant aussitôt, comme un petit garçon pris en faute, s'empressait à suivre sa mère qui l'entraînait hors de la chambre, la reine Marguerite eut cette fois un cri de révolte :

— « Hélas! ne me laissez-vous voir mon seigneur mort et en vive? »

Là-dessus, crise de nerfs, elle s'évanouit, on crut qu'elle allait mourir, et tout de même, le roi demeura.

C'est suffisamment dire que la reine Blanche rendait, proprement, à la reine Marguerite, la vie impossible.

Quand donc, celle-ci apprit que le roi allait partir pour la Palestine, qu'elle eût le désir de se croiser, elle aussi, qu'elle partageât cette fièvre religieuse de son mari, cela ne semble guère : plus tard, elle n'aura qu'une hâte, celle du retour en France, du jour, au moins, où elle sera sûre de ne y plus retrouver la reine

(1) Pages extraites d'un *Saint Louis* qui paraîtra prochainement chez Flammarion, à Paris, dans la belle collection : *Les Grands Cœurs*.

Blanche. Et lorsque Louis songera à se croiser pour la deuxième fois, pas un instant, et bien qu'il ne fût nullement question que la régence du royaume lui fût attribuée durant l'absence du roi, pas un instant elle n'envisagera, cette deuxième fois, de l'accompagner.

Mais alors on conçoit qu'elle s'énerve et s'apeure :

— Vous n'allez pas me laisser seule avec votre mère!...

Et sans doute l'image impertinente n'est pas simple caricature, qui montrerait ici la reine Marguerite, plutôt que de rester à la merci de sa belle-mère Blanche de Castille, qui préfère s'enfuir jusque chez les Sarrasinois.

MARIAGE DE SAINT LOUIS

Marguerite de Provence avait été pourtant choisie par Blanche de Castille elle-même pour devenir la femme de son fils. La mésintelligence ne se découvrit et ne s'établit qu'après le mariage, ainsi qu'il est souvent advenu en d'autres temps que le XIII<sup>e</sup> siècle, et en d'autres familles que les familles royales.

On imaginerait mal le roi Louis IX, élevé comme il l'avait été, se mariant contre le gré de sa mère; aussi bien ne connaissait-il même pas cette Marguerite, dont il savait seulement que son père, Raymond Bérenger, comte de Provence, était « noble et preux aux armes, simple, droit et craignant Dieu ».

Du moins quand les messagers qu'il avait envoyés au comte Raymond, l'archevêque Gautier de Sens et Tristan de Nelle, son chevalier privé, lui eurent amené à Sens, où il était allé au devant d'elle, cette Marguerite, peut-on supposer qu'il préféra la trouver ainsi jolie et bien tournée.

Elle n'avait encore que douze ans.

Le mariage fut célébré à Sens, en grande liesse, où le même archevêque Gautier, qui l'avait amenée, couronna et sacra reine de France la petite Provençale, qui dut juger tout cela fort agréable, le trône recouvert d'étoffes de soie où on l'avait fait s'asseoir, pour recevoir les hommages des seigneurs et des dames, le « chapel d'or » que le Roi lui avait apporté pour orner sa tête, les arcs de feuilles et de branches, car l'on était au mois de mai, et ce prince de vingt ans, aux « yeux de colombe », tout plein, pour elle, d'attentions gentilles, et qui même, ce jour-là, voulut créer, en son honneur, un ordre de chevalerie, l'ordre de la « cosse du genêt », pour commémorer et perpétuer le souvenir de leur union et du printemps.

Mais tout de suite, ce fut l'accueil glacé de la reine Blanche de Castille, et cette discipline que l'existence quasi-monacale du Roi imposait à son entourage, toute réglée par la liturgie.

Arriver de Provence où tout danse et chante, et tomber dans une maison d'où toutes les chansons sont proscrites, sauf les Antiennes de Notre-Dame et l'*Ave, maris stella*... — sans parler de la longueur des offices qui « ennuie » tout le monde : le mot est du confesseur de la reine Marguerite, Guillaume de Saint-Pathus, qui avait dû en convenir avec sa pénitente.

Notez que Marguerite aime son mari, le beau jeune homme aux « yeux de colombe », et que lui n'a certainement jamais aimé d'autre femme. L'escalier de Pontoise, c'était encore de bons moments!... Quand elle eut dix huit ans, Marguerite donna à Louis son premier enfant, et dix à la suite...

LES TOILETTES DE LA REINE

On croirait volontiers qu'elle se rattrapa et se consola avec les toilettes; mais son mari n'y prêtait pas grande attention, et, personnellement, n'était pas très élégant, même en sa jeunesse, encore qu'il professât que l'on se doit « bien vêtir et nettement, pour ce que nos femmes nous aimeront mieux ».

Plus tard, il est vrai, après son retour de la croisade et quand il songea sérieusement à se faire moine, il se négligeait à ce point que la reine Marguerite lui en fit remarque, à quoi il objecta, ainsi qu'il nous a été rapporté dans un sermon de Robert de Sorbon, — « que mari et femme se devaient complaire, que par complaisance pour sa femme, il était tout disposé à porter de riches vêtements, mais qu'elle alors, par complaisance pour lui, ne devrait plus porter que les habits les plus modestes... Et le résultat fut que chacun continua de se vêtir selon son propre goût, le Roi toujours plus modestement, et la reine toujours plus richement.

Mais du temps même qu'il n'avait pas renoncé, par mortification et humilité, aux vains ajustements et parures, quand, en



1241, pour célébrer la majorité de son frère Alphonse, à qui l'investiture était donnée, à cette occasion, de son apanage, des comtés d'Auvergne et de Poitou, quand le roi Louis IX, sous les halles de Saumur, présida un banquet magnifique, dont Joinville nous a laissé la relation émerveillée, le même Joinville, qui note les splendeurs des convives et que jamais, en une fête, on n'avait vu « tant de surcots et vêtements de drap d'or et de soie », décrit le vêtement du Roi : cotte de velours bleu, surcot et manteau de velours rouge fourrés d'hermine, et, ajoute-t-il, « un chapeau de coton sur la tête, qui très mal lui séait, pour ce qu'il était alors un jeune homme ».

Il y avait là une évidente et désolante faute de goût dont n'eût pas manqué de souffrir la reine Marguerite, si elle avait été présente. Mais seule avait pris place à ce banquet la reine-mère, « du même côté que le Roi, au haut bout d'une table où mangeaient vingt évêques et archevêques ».

N'est-ce point par besoin d'expliquer cette absence aux fêtes de Saumur de la reine Marguerite que les Chroniques de Saint-Denis précisent, à la fin du récit qu'elles en font, que c'est la même année, le second jour de mars, que la Reine eut une fille qui eut nom Isabelle ?

#### SAINT LOUIS ET LES FEMMES

Mais que son état de santé lui eût alors, ou non, permis de se montrer dans une circonstance solennelle aux côtés de son mari, il paraît bien que le roi Louis l'écartait par système du Gouvernement, la jugeant bonne pour lui donner des enfants, mais non des conseils.

Qu'une femme se mêlât de gouverner, il l'admettait pour sa mère devant qui il s'inclinait en toute confiance et obéissance, mais c'était assez d'une ; l'exemple même d'une femme comme la reine Blanche n'était-il pas pour lui montrer quelle tyrannie devient en leurs mains tout abandon d'autorité ?

Mais il avait d'autres exemples : celui de sa belle-sœur, la propre sœur de Marguerite, cette Aliénor de Provence qui, mariée au roi d'Angleterre, Henri III, avait pris sur lui un tel ascendant qu'en vérité le royaume d'Angleterre ne dépendait plus de lui mais d'elle.

Non ! pas de femme dans les affaires publiques !...

Mais cet éloignement des affaires où il l'avait voulu confiner avait été entre le Roi et la reine Marguerite une cause de désaccord plus profonde et grave certes que les questions de toilette. La politique lui tenait à ce point à cœur que, l'influence que le Roi son mari lui avait interdit de prendre, elle songea à se la ménager auprès de Philippe, son fils aîné, quand il serait roi à son tour, à qui elle avait fait jurer en secret de n'avoir jusqu'à trente ans d'autre guide et conseiller qu'elle, et de s'engager notamment à repousser toute alliance avec Charles d'Anjou, son double beau-frère ; frère de Louis IX, Charles d'Anjou avait épousé, en effet, une sœur de la reine Marguerite, et celle-ci ne lui pardonnait pas d'avoir, à la suite de ce mariage et à la mort de Raymond Bérenger, prétendu garder pour lui seul le comté de Provence.

Prévenu, le roi Louis IX s'empressa de faire relever par le pape Urbain IV l'imprudent Philippe du serment que lui avait imposé sa mère ; mais on pense que de tels incidents n'étaient point pour rétablir la confiance et la cordialité dans les relations du Roi et de la Reine.

#### L'ÉPOUSE D'UN SAINT

Ce fut un des traits du caractère du Roi que Joinville ne parvenait à comprendre, que ce mystère dont il semblait ainsi vouloir entourer sa vie de famille ; après cinq ans d'une intimité constante, ne lui faut-il pas déclarer qu'il était à jeun d'avoir jamais entendu le Roi faire la moindre allusion à la Reine devant lui ni personne ?

C'est seulement étant à Sayette, et ayant appris que la reine Marguerite y venait d'arriver par mer, venant de Jaffa, que le sénéchal quitta le Roi avec qui il se trouvait, et qui, d'ailleurs, ne lui en avait rien dit, pour aller saluer la Reine à son débarquement et la conduire jusqu'aux appartements qui lui avaient été réservés.

Après quoi, s'en retournant auprès du Roi, qui était à la chapelle, le Roi lui dit :

— « J'ai bien pensé que vous étiez allé au-devant de la Reine, et c'est pourquoi j'ai demandé que l'on attendît votre retour pour commencer le sermon », — ajoutant seulement : « Elle va bien, la Reine ? Les enfants aussi ? » — et ce fut tout.

Evidemment, en cinq ans, c'est peu ; et tout déconcerté et même un peu scandalisé, Joinville n'a pu s'empêcher d'observer à la suite que « ce n'était pas bonne manière, si comme il lui semble, d'être ainsi étranger (le mot du temps est : estrange), de sa femme et de ses enfants ».

On a cherché à expliquer cette attitude du Roi en faisant remarquer qu'il était le seul des croisés qui eut amené avec lui sa femme, et que « c'eût été un manque de tact de sa part de parler des siens devant les hommes depuis longtemps privés des joies de la famille »...

Cette explication vaut ce qu'elle vaut. Nous n'avons pas été sans noter, à mesure qu'apparaissaient devant nous ces quelques rapides images de la reine Marguerite, qu'on n'est pas toujours forcément la plus heureuse des femmes, la plus heureuse, s'entend, aux yeux du monde, parce que l'on est la femme d'un saint. Et il est vrai qu'elle ne fut pas appelée à déposer dans l'enquête de canonisation du Roi, où trente-huit témoins furent entendus, mais pas la Reine.

#### LE MÉTIER DE ROI. AVEC L'ÉPISCOPAT

Pas plus que par ses barons, Louis IX ne se laissera gagner à la main, ni dominer par ses évêques, et c'est là que l'on s'aperçoit combien la nette vision qu'il a de l'autorité royale n'a jamais été troublée, ni obscurcie, ni diminuée en quoi que ce soit par son respect du clergé et son obéissance aux pratiques religieuses. Il peut, certes, rappeler à son fils un mot de son aïeul, Philippe-Auguste, à propos de certains empiètements du clergé qui lui avaient été signalés : « Je crois bien, dit-il, que me font assez d'injures, mais quand je pense aux honneurs que Notre-Seigneur m'a faits, je veux mieux souffrir mon dommage que faire ce pourquoi discordé vint entre moi et Sainte-Eglise »...

— « Et cette chose je te recorde, ajoutait Louis IX dans ses *Enseignements*, pour que tu ne sois pas léger à croire aucuns contre la personne de Sainte-Eglise, mais leurs portes honneur et les gardes de telle façon qu'ils puissent faire le service de Notre-Seigneur en paix. »

La question ne s'en posait pas moins pour le Roi de savoir si, pour faire le service de Notre-Seigneur en paix, les évêques étaient en droit, par exemple, d'exiger de lui qu'il fit saisir les biens des excommuniés par ses prévôts et baillis, pour obliger les dits excommuniés à se faire absoudre : sinon, lui exposait l'un d'eux en leur nom à tous, l'évêque Gui, d'Auxerre, sinon : la chrétienté dépérissait et dépérirait de plus en plus entre ses mains » (dont il serait responsable) pour avoir laissé les gens se rire des excommunications.

Mais consentir à cette demande des évêques, c'est mettre à leur disposition les prévôts et baillis, c'est-à-dire faire du pouvoir civil le serviteur et l'agent du pouvoir ecclésiastique. Et Louis IX, quoi qu'il ait pu conseiller Philippe-Auguste, pense que Philippe-Auguste n'a pas voulu cela. En tout cas, il répond aux évêques :

— Entendu ! Je suis tout disposé à faire exécuter par mes sergents les sentences d'excommunication que vous avez prononcées ; mais à condition que vous me soumettiez auparavant ces sentences pour que j'en examine et apprécie le bien-fondé.

A quoi les évêques objectèrent qu'ils n'avaient pas à lui donner connaissance de ce qui concernait le droit canon ; à quoi le Roi de répliquer qu'il n'avait pas, lui non plus, à leur donner connaissance de ce qui concernait son droit royal, et que, dans ces conditions, il n'obligerait jamais, par l'entremise de ses sergents, des gens à se faire relever d'une excommunication qui pouvait les avoir frappés injustement :

— « Alors, en agissant ainsi, j'agirais contre Dieu et contre le droit. »

Et il leur en citait un exemple, celui du comte Jean I<sup>er</sup> de Bretagne, excommunié par les évêques bretons, puis absous par la Cour de Rome après sept ans d'excommunication :

— « Si je l'eusse contraint dès la première année, je l'aurais contraint à tort. »

#### AVEC LA PAPAUTÉ

Mais c'est surtout dans son attitude à l'égard de la papauté que Louis IX va témoigner du souci de ses prérogatives, et d'une



indépendance qui ne veut être subordonnée qu'aux seuls intérêts de la couronne et du royaume de France.

Et à son fils Philippe, il avait également recommandé :

— « Cher fils, je t'enseigne que tu sois toujours dévot à l'Eglise de Rome, et au souverain évêque, notre père, c'est-à-dire le Pape, et lui portes révérence et honneurs, ainsi que tu dois faire à ton père spirituel. »

Dans la pratique, nous allons constater que Louis IX, s'il n'est en conflit ouvert avec le Pape, est rarement d'accord avec lui. Et peut-être faudrait-il faire remonter cette méfiance manifeste du Roi vis-à-vis de Rome à l'influence qu'il avait pu constater jadis que le cardinal de Saint-Ange avait prise sur Blanche de Castille sa mère, et qu'il supportait malaisément.

Et je ne parle pas de la Pragmatique Sanction que le Roi aurait signée en 1265 pour protester contre les excès de la fiscalité papale à l'égard de l'Eglise de France, et ces levées d'argent massives et injustes par lesquelles le Saint-Siège aurait appauvri et ruiné nos diocèses.

Cette Pragmatique Sanction a été reconnue apocryphe, mais les abus qu'elle signalait n'existaient pas moins, et n'en avaient pas moins été dénoncés, et bien avant 1265, dans des mémoires adressés par les évêques à la Cour de Rome, dès 1247, avec l'assentiment de Louis IX.

Il est vrai que, vers la même époque, les mêmes évêques se plaignaient de la fiscalité royale, et des exigences, des exactions, des « extorsions tyranniques » imposées par le Roi au clergé pour la préparation de sa croisade.

On se souvient que, lorsqu'il avait été question, à Acre, du retour du Roi, un des arguments mis en avant par Joinville contre ce retour prématuré fut que le Roi n'avait encore rien dépensé pour sa croisade que la subvention du clergé : or, si l'on pense aux frais d'entretien des chevaliers croisés (Joinville avait reçu 800 livres), aux sommes versées aux Génois, pour le transport, sans compter les cinq cent mille livres de la rançon exigée par les Sarrasins, cela faisait déjà pas mal d'argent...

On ne saurait parler de conflit entre Louis IX et le pape Innocent IV, puisque c'est avec l'appui du Pape que la croisade sera prêchée et les subsides réclamés au clergé; puisque, d'autre part, quand l'empereur Frédéric II projettera d'aller enlever le pape Innocent IV à Lyon où il s'est réfugié, le roi de France s'est déclaré prêt à lui barrer la route, sans avoir eu d'ailleurs à intervenir, une brusque révolte des Parmesans ayant contraint Frédéric à renoncer à son expédition et à rentrer en Italie.

On peut dire qu'il y a entre Louis IX et Innocent IV échange de bons offices; mais il n'y a pas bonne volonté.

Et ceci se rattache à la politique que le Roi s'est fixée, et qu'il fixera à son fils dans ses *Enseignements*, de « n'avoir guerre à nul chrétien ».

#### SAINT LOUIS ET INNOCENT IV

Lorsqu'Innocent IV, à peine monté sur le trône pontifical, est entré en lutte avec la maison de Souabe et l'empereur Frédéric II, à grand renfort de déclarations véhémentes et de bulles d'excommunication, il ne se sent plus en sûreté à Rome, quitte même l'Italie, et fait pressentir Louis IX pour obtenir asile en France. Tout de suite Louis IX manifeste son intention arrêtée de ne pas se mêler à cette querelle, de ne pas s'y laisser entraîner.

Mathieu de Paris a rapporté une scène d'un pittoresque magnifique, qui aurait eu lieu au monastère de Cîteaux, lors du chapitre général des Cisterciens, auquel assistait le Roi : cinq cents abbés et moines à genoux, suppliants, sur l'ordre du Pape, le roi Louis IX d'accueillir Innocent IV, « comme autrefois Louis VII avait reçu Alexandre III fuyant devant Barberousse », et le Roi, à genoux, lui aussi, au milieu des cinq cents Cisterciens agenouillés...

Louis IX s'était mis à genoux, mais il n'avait rien promis; et le Pape fut réduit à s'arrêter dans la ville impériale de Lyon. Fidèle à sa politique de non intervention, nous verrons le Roi continuer ses bonnes relations avec Frédéric II, tout excommunié qu'il soit, déchu et privé de ses royaumes au nom de l'Eglise universelle.

C'est qu'il ne veut à aucun prix qu'une croisade contre l'empereur rebelle détourne les forces qu'il souhaite d'engager dans la seule croisade qui lui tient au cœur, la croisade d'Orient, et non d'Italie, ni d'Allemagne.

#### LE MIRACLE AVANT LES MIRACLES

Pas d'œuvre sans rayonnement : le rayonnement de saint Louis, c'est le miracle de sa vie privée, de sa vie de saint, c'est ce que l'on sait, précisément, de sa façon de vivre, qui ajoute à tout ce qu'il entend d'une signification, une valeur, une autorité inégalables. Ses paroles n'ont cette résonance que parce qu'elles expriment une foi ardente, une sagesse souveraine dont on constate d'abord qu'il a lui-même, par lui-même et pour lui-même, expérimenté les effets; elles ne sont que les légendes inscrites au bas des images qu'il a fournies, des illustrations dont il est le premier acteur.

Que seraient ses enseignements à sa fille Isabelle et à son fils Philippe autre chose que l'énoncé assez banal d'un certain nombre de préceptes moraux et de préceptes de gouvernement tels qu'il en pourrait figurer dans n'importe quel manuel? Mais ce qu'il énonce, il le prouve, et l'on ne songe plus à discuter.

De même pour tout ce qu'il a tenté comme réformes judiciaires et administratives : ces enquêteurs qu'il envoie à travers tout le royaume, pour y redresser les torts et y rétablir la justice, c'est uniquement parce qu'ils viennent en son nom, parce qu'ils représentent une part de son autorité et de sa sagesse, que leur présence seule, parce qu'elle évoque la présence du Roi, du saint Roi, a chance aussi d'être efficace.

Mais c'est surtout pour son œuvre pacificatrice, à laquelle il tient par-dessus tout, c'est là qu'interviendra dans toute sa merveilleuse nouveauté cet élément moral dont il est sans doute le premier à s'être préoccupé, à avoir senti l'importance, et compris quel effet déterminant et décisif on en pouvait tirer. Voyez comme son attitude étonne son entourage et ses conseillers : à une époque où l'on est accoutumé à ce que la force prime le droit, ou du moins à ce que le droit ne s'établisse que par la force et sur la force, saint Louis fait entrer en jeu l'autorité morale, toujours d'accord avec le droit, et qui, à la différence de la force, qui n'est la force et ne domine que jusqu'au jour où elle aura trouvé plus fort qu'elle, où une force supérieure aura surgi pour la dominer à son tour, — l'autorité morale est une, et ne risque pas de trouver son maître, il n'y a pas une autorité morale supérieure à une autre autorité morale, parce qu'il n'y a qu'une seule morale comme il n'y a qu'un droit où elle s'appuie, au nom duquel elle parle...

#### SAINT LOUIS ET LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Saint Louis est le premier à avoir compris qu'un traité de paix ne s'impose pas par les armes, mais par l'amour, — au traité de Paris en apparence si étrangement défavorable pour la couronne de France, le Roi a voulu, dit-il, « mettre amour entre les enfants du roi d'Angleterre et les siens », — en d'autres termes, que cette paix, qui lui tient si fort au cœur, ce qu'il doit tenter, c'est de la mettre également au cœur des autres. Toutes les entreprises de paix universelle n'ont jamais eu d'autre base, ni d'autre recours; et c'est encore à quoi nous voyons s'efforcer actuellement l'établissement de Genève, dont on ne s'est pas fait faute de signaler, et nous l'avons signalée nous-même, l'analogie avec l'entreprise de saint Louis.

La différence est qu'à Genève, il n'y a pas de saint, du moins que l'on sache, et, partant, il n'y a pas cette influence rayonnante que saint Louis avait demandée à la sainteté, influence et rayonnement sans lesquels on ne saurait espérer, sur ce plan et dans cet ordre, obtenir, créer rien de durable, rien de stable.

Et même, comme l'on dit : passée la fête, passé le saint, ne devait-on pas tarder à s'apercevoir aussi, hélas! que (passé le saint, passée la fête pacifiste), toutes les recommandations de saint Louis pour la paix finiront par aboutir à la Guerre de Cent Ans, ou qu'elles ne l'auront pas empêchée.

Du moins, tant qu'il est là, par son autorité personnelle qui, ne nous lassons pas de le répéter, est et ne veut être qu'une autorité morale, il est arrivé à donner à la couronne de France un rayonnement incomparable, au royaume de France une situation unique.

Oui, saint Louis a fait figure de grand roi, alors même qu'il semblait bien n'en avoir pas l'étoffe, il a été un grand roi pour avoir d'abord choisi d'être un saint, qui, d'ailleurs, ni l'un ni l'autre, ne sont à la portée de tout le monde.

Voilà le miracle de saint Louis.

Saint Louis, à l'origine, n'est qu'un prud'homme, un honnête homme si vous préférez, mais qui, parce qu'il est roi, et parce que, comme roi, il veut faire régner la prud'homie, pousse ses qualités



de prud'homme jusqu'à l'extrême, jusqu'aux sommets, c'est-à-dire jusqu'à la sainteté.

Arbitre de justice, arbitre de paix, il a transformé ses arbitrages en apostolats.

Et sans doute, la France a connu d'autres grands rois, et qui n'étaient pas des saints; mais il est bon que l'on se rende compte que si un saint, un seul, a régné sur la France, sa sainteté ne l'a pas empêché d'être un grand roi, au contraire, et les grands rois qui ne furent pas des saints n'auront pas cette excuse...

Si désastreuse qu'ait pu être la croisade d'Égypte, il n'y a pas eu lieu de la regretter, elle était nécessaire au crédit spirituel de saint Louis, elle était indispensable à sa sainteté. Imagine-t-on saint Louis qui ne se fût croisé, qui n'eût pas tenté de délivrer le tombeau du Christ?

Et de même, imagine-t-on saint Louis mourant simplement, tranquillement, dans son palais de la Cité?

FRANC-NOHAIN.

## Arranger les choses...

Que l'on veuille bien me permettre d'examiner certains problèmes fondamentaux de politique internationale. Et je commencerai, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, par un cas concret dont, malgré son importance, nos journaux anglais se sont occupés récemment et que, malgré le terrible danger qu'il offre, ces journaux ont presque entièrement approuvé. J'entends les progrès et les annexions faits par le Japon. La presse la plus fière d'être « impériale » applaudit au raid japonais qu'elle trouve suprêmement satisfaisant, tout simplement parce qu'il est suprêmement victorieux. Les publicistes qui défendent cette opinion furent, comme ils le sont d'habitude, impressionnés et convaincus par le fait que les Japonais possèdent des avions, des autos blindées, des tanks, des gaz asphyxiants et tout ce qui passe pour composer une culture humaine parfaite.

Il est, d'autre part, indiscutablement vrai que l'ancienne civilisation chinoise était dans un effarant état de désorganisation et nettement inférieure en matière d'armement. Elle se trouvait dans cette condition tout à fait déchu, discréditée et perdue qui fut celle de la soi-disant civilisation de Rome pendant l'époque déplorable dont la dégradation est marquée, à ses débuts, par l'apparition d'Augustin et de Boèce, ou à sa fin, par celle de Charlemagne et d'Alfred.

Contre ce chaos s'avancait un peuple formé à la perfection de la machine moderne et spécialisé dans tous les trucs des entreprises du militarisme contemporain. Ce peuple plus mécanisé s'arrangea pour occuper définitivement des territoires appartenant à autrui. Et voilà pourquoi nous sommes tous parfaitement heureux et le monde est en paix.

Il est assez curieux de noter que nous étions tous heureux exactement de la même manière, et que le monde était fait exactement de la même façon au cours des avancées successives de l'armée prussienne qui, pied à pied, établirent la puissance prussienne... et, posèrent le problème prussien. La guerre procédait si doucement que cela ressemblait presque à la paix. Aggression et annexion s'opéraient comme machinalement — avançant sur des roues bien huilées et silencieuses — au point qu'elles semblaient toutes naturelles et normales... pour ceux qui n'en souffraient pas. Était-ce vraiment la guerre? Seuls ceux qui y participaient s'en rendaient compte.

Les Prussiens étaient tellement adroits en s'occupant de la Silésie, de la Pologne, du Danemark, de l'Alsace, que nos nobles journalistes inventèrent un beau mot pour qualifier pareils agis-

sements; ils les appellent toujours *cleaning things up* (arranger les choses).

D'autre part, la civilisation européenne plus ancienne, tout comme l'antique civilisation chinoise, était beaucoup plus volcanique et incalculable. La Pologne était un endroit où les individus prétendaient penser par eux-mêmes. La France restait toujours exposée à une révolution. Tandis que la Prusse était évidemment incapable d'une simple mutinerie. Ce qui ne veut pas dire qu'elle fut incapable d'un massacre.

Telle était la condition pratique de l'Europe prussianisée, que si longtemps les hommes considèrent comme la promesse permanente de paix. Parce que les Prussiens étaient toujours alignés quand ils commettaient leurs crimes, il paraissait évident à tout homme sensé qu'ils ne pouvaient pas être vraiment criminels. Parce que, toujours, ils délimitaient la terre qu'ils venaient de voler à autrui, par une belle rangée de poteaux noirs et blancs, (soigneusement plantés à intervalles rigoureusement équidistants) il devint évident aux gens raisonnables qu'il ne pouvait plus être question de vols nouveaux. Parce que la victoire de la Prusse sur l'Autriche, comme la victoire du Japon sur la Chine, était la victoire d'un armement supérieur et d'une science plus perfectionnée, tout esprit sain pouvait se rendre compte que toute l'affaire était terminée et qu'il n'y aurait plus jamais de guerre.

En résumé, c'était une question d'organisation; et là où il y a de l'organisation, mes chers amis, il y a de l'ordre; et là où il y a de l'ordre règne la paix; et où règne la paix prévaut la justice; que si, d'ailleurs, elle ne prévaut pas, la chose n'importe guère. En un mot, une certaine facilité et rapidité mécaniques mesurent la valeur de toute chose, comme elles mesurent celle de la machine. Peu importe qu'un homme ait un fusil, pourvu que ce soit un fusil-mitrailleur. Ne voyons-nous pas à l'œuvre, en ce moment, à Chicago et à New-York, tout ce qui plaide en faveur de l'organisation?

Et voilà le premier fait dont je voulais parler à propos de nos espoirs de paix et de guerre, et c'est simplement un fait historique.

G. K. CHESTERTON.

(Traduit de l'anglais.  
G. K's Weekly.)

## Le mystérieux Univers <sup>(1)</sup>

Mettre les théories scientifiques à la portée du public cultivé est un art difficile. Deux points de vue à concilier et en apparence antithétiques, celui de la science et celui du lecteur, semblent conspirer pour rendre vaine toute tentative de vulgarisation scientifique en la réduisant à une sorte de gageure impossible à tenir.

En effet, les sciences particulières prennent de plus en plus la forme mathématique et il semble qu'il devient chaque jour plus difficile de dégager des formules la réalité des conceptions ou des faits nouveaux qu'elles veulent exprimer; bien plus, pour la plupart des savants, la formule n'est pas la scorie qui recouvre le trésor à découvrir, mais l'expression la plus adéquate d'un univers dont la complexité nous étonne chaque jour davantage. Dès lors, est-il possible à l'homme de science d'élever à lui son

(1) *Le Mystérieux Univers*, par Sir JAMES JEANS, traduit de l'anglais par M. BILLAUDEL et J. ROSSIGNOL, édité par Hermann et Cie, 6, rue de la Sorbonne, Paris. Prix : 20 fr.

Ce livre contient le développement de la Conférence Rede faite à l'Université de Cambridge en novembre 1930; la traduction et la présentation sont toutes deux d'excellente qualité; l'ouvrage est orné d'un portrait de l'auteur et de deux planches.



lecteur si l'on tient compte et des difficultés inhérentes aux problèmes étudiés et de la nécessité pour le savant d'abandonner son langage naturel, celui des mathématiques, en se tenant néanmoins au cœur de la réalité observée?

Certains ont cru qu'il suffisait de mutiler la science pour lever la difficulté et que l'art du vulgarisateur consistait surtout à savoir délayer l'ensemble des vérités acquises à l'état de « *fadeurs innocentes et de suavités roses* » destinées à des lecteurs qui, ne sachant se défendre, sont d'autant mieux abusés. Est-ce à dire que cette mutilation soit cyniquement voulue ou le résultat d'un mercantilisme particulièrement vil? Non, plutôt l'indication ou d'une étude hâtive ou d'une impuissance intellectuelle à se rendre maître des problèmes étudiés.

Il en est de la vulgarisation scientifique comme des tendances démocratiques; seul, un nivellement par le haut peut se justifier. Aussi pareille réussite ne pourra-t-elle être totale que si le vulgarisateur est un savant doublé d'un excellent littérateur. Impossible, en effet, d'atteindre pleinement le lecteur si l'auteur ne possède pas ce style souple qui épouse naturellement la multiplicité des sujets à conter et rien ne vaudra plus qu'un exposé émaillé de comparaisons inattendues mais familières et saisissantes; mais, et c'est ici qu'intervient le savant, l'exposé devra être précis: il ne devra pas son pittoresque à une accumulation de qualificatifs équivoques ou d'images aussi naïves que fallacieuses, mais il dénotera une pensée sûre d'elle-même grâce à une complète connaissance du problème à traiter.

\* \* \*

Toutes ces qualités sont à un suprême degré l'apanage de Sir James Jeans; un autre de ses compatriotes, Sir Arthur Eddington, partage avec lui la maîtrise en l'art difficile de conter, avec un saisissant humour, la science qui se fait. Aussi un ouvrage comme *Le Mystérieux Univers* est-il entièrement dirigé par le principe fondamental que nous énonçons plus haut: si ardu que soit le problème scientifique étudié, si prodigieuse que soit la richesse de cet univers à découvrir, c'est à lui que Sir Jeans élève le lecteur tout le long d'un récit dont le pittoresque égale la sûreté.

Mais entrons dans le sujet. Le télescope, nous dit Sir Jeans, révèle à l'homme un univers dont les prodigieuses dimensions le confondent en l'écrasant: misérable habitant d'une demeure comparable au millionième d'un grain de sable parmi tous les grains de sable de toutes les mers du monde, tel apparaît l'homme dans l'immensité de la création. Et cependant, de son microscopique grain de sable, il a sondé victorieusement cet univers immense dans l'espace et le temps; dans l'espace, il a trouvé des milliards d'étoiles, mondes gigantesques distribués avec une rare parcimonie; parmi ces étoiles, l'une d'entre elles, le soleil, que rien ne distingue des autres, sinon son extrême proximité, lui prodigue par torrents la lumière et la chaleur; et cette lumière et cette chaleur entretiennent la vie.

Il y a longtemps, environ deux milliards d'années, un événement d'une extrême rareté et du plus haut intérêt pour nous s'est produit dans cet univers: une de ces étoiles s'est approchée du soleil; elle y a provoqué des marées gigantesques et d'immenses filaments de matière ignée s'en sont détachés; l'un d'eux a donné naissance à la Terre et c'est donc d'une manière bien fortuite que cette dernière a pris naissance. Peu à peu, elle s'est refroidie, elle s'est recouverte d'une croûte solide, les êtres vivants l'ont peuplée et, il n'y a pas bien longtemps, l'homme est apparu à sa surface. Et s'il est vrai que l'apparition de la vie dans l'univers n'est possible que moyennant la réalisation de certaines conditions physiques dans le milieu où elle doit se maintenir, il faut croire que cette apparition est un événement d'une rareté plus exceptionnelle encore que celle de la naissance d'un système planétaire et que nous sommes sans doute les solitaires d'un monde immense étonnamment indifférent à notre destinée. Mais cette vie, à quoi est-elle due? La première cellule vivante n'a-t-elle été qu'un assemblage d'atomes particulièrement complexes, assemblage dû à un hasard plus heureux encore que celui qui a fait naître la Terre, ou bien est-elle cet assemblage *plus la vie?* La science n'a pu jusqu'ici répondre à cette question, le problème de l'origine de la vie est resté irrésolu mais la même science a pu en démontrer la fin nécessaire. De quelque manière qu'il évolue, l'univers est voué à la mort, mort lointaine mais inexorable: la Terre se refroidira, le soleil s'éteindra et des temps viendront où l'univers, vide de toute énergie active, reposera dans la mort.

Mais alors, qu'est-ce que la vie? N'est-ce qu'un bref éclair entre deux éternités ténébreuses? Faut-il considérer les phénomènes vitaux comme formant un groupe à part dans l'ensemble des phénomènes naturels ou au contraire faire de la biologie un simple prolongement des sciences physico-chimiques? La découverte de la composition chimique des cellules vivantes sembla d'abord donner raison à ceux qui ne voulaient considérer qu'un groupe unique de phénomènes dans un univers assimilé à une immense machine mue suivant une loi de stricte causalité. Mais la théorie mécaniste de l'Univers qui depuis Galilée et Newton n'avait connu qu'une longue suite de succès devait échouer dans sa tentative d'explication des phénomènes lumineux. C'est alors que dans les derniers mois du siècle dernier, le physicien allemand Max Planck proposa une hypothèse non mécaniste dans laquelle la loi de causalité faisait place à une loi moins précise, ou encore, suivant laquelle le hasard jouait un rôle prépondérant dans la marche des phénomènes physiques. On avait cru auparavant que l'état d'un système matériel à un instant donné était le conséquent nécessaire et déterminé de son état immédiatement antérieur; Planck montra les raisons sérieuses d'admettre, au contraire, qu'un état pouvait être suivi de plusieurs autres inégalement probables, mais tous possibles; le passé et l'avenir étaient, selon lui, liés d'une manière lâche et une indétermination se manifestait dans le cours des événements. Mais, comme le disait Poincaré, le hasard est-il autre chose que le non donné à notre ignorance? Quoi qu'il en soit, le déterminisme absolu semble passé de mode, un *déterminisme tempéré* est de plus en plus révélé par la science et il devient du même coup plus aisé d'accorder, même du point de vue strictement physique, une place au libre arbitre dans l'univers. Entrer dans quelques détails pour l'explication de ce qui précède, ce serait exposer les résultats de la théorie des quanta de Planck qui concilia deux théories opposées relatives à la nature des radiations lumineuses, la théorie corpusculaire de Newton et la théorie ondulatoire de Fresnel. Mais abrégons. L'exposé du duel que se livrèrent les deux théories, et dont Sir Jeans trace un tableau si vigoureux, exigerait, à lui seul, une chronique entière. Résumons en disant que les constituants ultimes de la matière, protons et électrons, se comportent comme les radiations, à la fois comme de simples corpuscules et comme des systèmes d'ondes. Ainsi la matière manifeste une dualité interne absolument saisissante; l'on sait des expériences dans laquelle l'électron se comporte comme une simple manière de vibrer, comme si la forme corpusculaire n'était pas nécessairement celle de l'infiniment petit matériel. Cela paraît bien étrange; les chapitres qui suivent nous réservent d'autres surprises.

La science moderne n'a pas seulement modifié radicalement nos conceptions touchant la constitution de la matière ou le déterminisme scientifique: son nihilisme s'est attaqué aux trois grands principes qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, soutenaient l'édifice physique: les principes de la conservation de la matière, de la masse et de l'énergie. Elle les a remplacés par un seul, celui de la conservation de l'énergie, et cette dernière est apparue comme l'entité fondamentale constituant l'univers. Einstein a démontré que toute énergie possède une masse et, de là, que toute étoile s'appauvrit en rayonnant: un rayon lumineux, possédant une masse, exerce une pression sur une surface qu'il rencontre, il est pesant; c'est ainsi qu'on a calculé que le soleil dépérisait à raison de 250 millions de tonnes par minute et, si monstrueux que soit son épuisement, on n'ignore pas qu'il rayonne très probablement ainsi depuis des trillions d'années. Est-ce sûr? Une théorie récente, celle de l'expansion de l'univers, due à l'abbé G. Lemaître, professeur à l'Université de Louvain, et sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir d'ici peu, diminue considérablement le temps d'évolution des étoiles. Bref, pour expliquer ce prodigieux rayonnement, Sir Jeans a proposé une théorie d'après laquelle la matière, loin de se conserver, s'anéantit, se transforme en rayonnement. Une seule entité physique semble échapper au massacre universel, l'énergie: elle se transforme en se conservant dans un univers qui s'achemine vers la mort. Ainsi, s'exprime Jeans, « la tendance de la physique moderne est de réduire l'univers entier à des ondes, et rien qu'à des ondes. Ces ondes sont de deux espèces: ondes captives que nous appelons matière, et ondes libres que nous appelons rayonnement ou lumière. Si l'anéantissement de la matière se produit, ce processus consiste simplement en une libération de l'énergie ondulatoire emprisonnée, lui permettant de se propager à travers l'espace. Ces conceptions réduisent l'univers entier à



un monde de lumière, potentielle ou réelle, de sorte que toute l'histoire de la création peut être contée d'une manière complète et avec une parfaite exactitude en les six mots : Dieu dit : « Que la lumière soit ».

Dans quoi se meuvent ces ondes ? Dans l'éther, ont répondu les physiciens. Mais qu'est-ce que l'éther ? On en a en somme proposé plusieurs et le dernier des survivants a été l'éther lumineux. Lui aussi est tombé : on connaît l'échec de la célèbre expérience de Michelson-Morley. Destinée à mettre en évidence la vitesse du « vent d'éther » ou la vitesse du déplacement de la Terre dans l'éther, l'expérience fit naître la théorie de la relativité et, indirectement, celle de l'espace-temps ou continuum quadri-dimensionnel de Minkowski dans lequel les phénomènes sont commodément interprétés. Quant à ce continuum à quatre dimensions, mesuré de manière si artificielle, où l'espace et le temps sont soudés intimement en un tout indissoluble et dans lequel l'énergie elle-même semble réduite à n'être qu'une pure abstraction mathématique, quelle réalité lui attribuerons-nous ?

Il semble, et nous abordons ici le dernier chapitre de l'ouvrage, que ce continuum et les ondes ne sont autre chose qu'une représentation mathématique adéquate d'un réel qui dépasse la science. De plus en plus, cette dernière s'écarte du fait pour s'en tenir à la recherche d'un schéma purement intelligible apte à le décrire et où se moulera sans effort la multiplicité des phénomènes ; ou bien encore, la science actuelle ne vise qu'à une représentation symbolique de nos connaissances.

La commodité et la simplicité, voilà les deux qualités maîtresses que l'on exigera des théories proposées par le savant. L'univers paraît se rapporter parfaitement à l'objet des mathématiques pures et c'est ainsi que telle cette poésie, qui ne veut plus être qu'intelligible, il se trouve condamné à l'évanescence.

Ce serait une erreur pourtant que de croire que l'auteur rejette entièrement le réalisme pour adopter une attitude idéaliste outrancière. « Une formule mathématique », nous dit-il, « ne nous apprendra jamais ce qu'une chose est ni comment elle se comporte ; elle ne peut caractériser un objet que par ses propriétés ». L'essence dernière des choses échappe à la science, qui n'atteint qu'une représentation des phénomènes. Mais alors, si l'on veut celle-ci adéquate, c'est aux mathématiques, non à la mécanique qu'il faut s'adresser. Nous voici loin de l'univers mécaniste, et comme le vieux conflit entre la matière et l'esprit paraît se résoudre en faveur de ce dernier !

Puis-je espérer avoir réussi à faire sentir avec quelles couleurs vives et quelle sûreté de touche Sir Jeans nous dépeint la richesse prodigieuse de cet univers qu'il a savamment exploré ? Et que dire de la spontanéité et du relief de son style ? Quelle vigueur dans le triptyque où les deux panneaux latéraux nous présentent les théories de Newton et de Fresnel, fondues par Planck dans une harmonieuse synthèse ! Quelle facilité à se jouer de problèmes aussi ardues que ceux posés par la cosmologie relativiste, en particulier celui de l'espace fini et sans bornes, et quelle maîtrise dans l'exposé du principe de relativité ou de la théorie de l'espace-temps, en apparence si inaccessibles !

On connaît le célèbre passage de la République de Platon où il décrit l'homme semblable à un prisonnier enchaîné dans une caverne et assujéti à ne jamais voir que les ombres des vivants qui s'agitent au dehors dans la lumière. L'auteur le rappelle en tête de son livre et il y insiste ailleurs longuement. Faut-il y voir un indice de sa propre opinion philosophique ?

Lisez plutôt ce qu'il nous dit dans son avant-propos : « Je ne suis, écrit-il, philosophe ni de formation, ni d'inclination et ce dernier chapitre (de l'ouvrage) contient simplement les interprétations que moi, un étranger dans le royaume de la pensée philosophique, je me sens porté à attribuer aux faits scientifiques et aux hypothèses discutées dans la partie principale de mon livre. Beaucoup ne seront pas d'accord avec moi sur ce chapitre : c'est bien à cette fin que je l'ai écrit ».

Ainsi, un savant surtout a parlé. La parole est au philosophe.

EDGARD HEUCHAMPS,  
docteur  
en sciences physiques et mathématiques,  
Ancien élève  
de l'École normale supérieure de Paris.

## Lettres de voyage

### I. — D'Autun à Francfort par Dracy-Saint-Loup.

Je n'ai pas salué, cette fois-là, Dracy-Saint-Loup au passage : j'avais trop froid aux pieds et n'étais pas d'humeur à saluer quoi que ce fût. Mais ne nous attardons pas à maudire les petites lignes et à déplorer les inconvénients du chemin de fer, puisque, sur un parcours d'environ 3,000 kilomètres, le plus dur est fait, pour un Autunois, quand il a quitté Chagny.

Les bonnes gens qui restent chez eux à voyager en imagination, entre le faubourg d'Arroux et le faubourg Saint-Blaise, m'ont dit : « Vous avez bien de la chance. Vous devriez m'emmener comme secrétaire, ou bien comme médecin, ou bien comme barbier... » J'aurais dû les emmener pour porter mon bagage, — ce que les vieux Latins appelaient d'un mot synonyme d'embaras, d'empêchement, d'empêchement. Que ne peut-on partir pour la Pologne les mains dans les poches ! Il faudrait, pour cela, être extrêmement riche ou colossalement pauvre. Préférons un juste milieu, même avec ses moyens un peu justes.

J'emporte trois colis : une grosse valise, un sac de cuir, ma machine à écrire, enveloppée dans ma couverture avec une serviette bourrée de papiers, une canne et un parapluie, dont vont se moquer, je le prévois, mes amis allemands et polonais ; c'est déjà fait pour Berlin. On m'a trouvé ridicule tout de suite. On m'a fait aussi des réflexions discrètes sur mes cravates, indiennes, paraît-il, d'un voyageur de ma distinction. Je n'ai pas lâché mon parapluie, mais j'ai accepté en cadeau des cravates éblouissantes.

J'avais prévu encore que pour transporter à chaque fois mes trois colis, de la gare à l'hôtel tout proche, les porteurs me demanderaient, sur ma mine étrangère, un mark qui vaut six francs, alors que le tarif commun est de moitié. Rançonner l'étranger est une coutume tenace des civilisations modernes, mais quand il devient un hôte, il jouit des privilèges antiques : tout se compense en ce bas monde.

Ce ne sont que les menues dépenses qui paraissent lourdes en voyage. Un billet de seconde, de Dijon à Berlin, par Strasbourg et Francfort, coûte 447 francs, et de Berlin à Poznan, par l'autre Francfort sur l'Oder, 133 francs. On se dit que, pour une pareille distance, ce n'est pas cher.

Une nuit de train par le Bordeaux-Strasbourg, j'ris à Dijon, m'a donc amené, dimanche matin, 3 janvier, dans cette chère Alsace où je ne m'étais jamais arrêté. J'avais un peu honte de ne pas connaître Strasbourg. J'y trouvai d'aimables connaissances.

On parla, naturellement, du nationalisme et de ses excès. Des gazettes locales entretiennent une fièvre d'agitation qui serait mieux employée au service des intérêts sagement et patement économiques. On m'avait déjà dit que les Alsaciens se sentent d'abord Alsaciens, plus que Français ou Allemands. Je n'y trouve, en soi, rien à blâmer. C'est une disposition d'esprit qui servirait grandement la paix du monde, si toutes les régions du monde la partageaient.

L'impression dominante et inattendue que j'emporte de cette « sentinelle latine » du Rhin, suivant l'expression consacrée, c'est qu'elle est foncièrement germanique de langage. On s'y fait partout entendre en français, et l'on vous répond toujours avec plaisir, mais souvent avec difficulté. On sent que ce n'est pas le parler naturel du pays. Cela tient peut-être à cinquante ans de germanisation méthodique ? J'en doute, car on voit par l'exemple centenaire de la Pologne, qu'une langue ne se déracine pas. Et ce n'est point seulement le patois alsacien qu'on entend dans les rues, à l'église, au



café, mais le haut allemand, l'allemand d'Allemagne, l'allemand de Goethe, dont les étudiants ont bien fait de sauver la tête, devant le jardin de l'Université, lorsque la foule enthousiaste décapita les statues du Kaiser, sur la façade de l'Hôtel des Postes, à l'entrée des troupes françaises.

De bons citoyens français peuvent bien parler allemand puisqu'on parle français à Bruxelles. C'est même chose excellente pour le rapprochement des peuples que ces zones intermédiaires, amphibies, où les idiomes se mêlent et où les esprits tendent à s'accorder grâce aux familiarités de l'oreille.

\* \* \*

La physionomie de Strasbourg est d'une poésie exquise, d'une bonhomie charmante. La pluie m'a empêché d'étudier à mon aise l'imagerie extérieure de la gigantesque cathédrale, et d'en mesurer d'en bas le prodigieux bondissement. C'est une gerbe de roses, de pinacles et de fleurons, qui jaillit de terre d'un seul bloc, puis, retombe à pic sur vous, comme un torrent de pierre, de toute la hauteur du ciel.

Un ami d'Alsace m'a promené le long des bons vieux logis, aux arcades accueillantes, aux lucarnes rampantes des toits, pleines de rêves. Nous avons absorbé de fortes nourritures dans une brasserie où les servantes répondent au style plantureux de l'endroit; nous avons bu une bière incomparable dans la fameuse taverne de la maison Kammerzell. Et le lendemain matin, avant mon départ, j'ai pu visiter par temps calme le pittoresque quartier des tanneries et des moulins, jouir de la perspective des canaux, de la gracieuse enfilade des ponts sur un paysage urbain, piqué de tourelles et de clochers.

Je voulais voir, au temple protestant de Saint-Thomas, le mausolée de Maurice de Saxe, œuvre maîtresse du grand Pigalle. C'est une merveille, une scène sublime. Sur le fond de l'abside, dans un éclairage d'outre-tombe, au pied de la pyramide qui porte son nom victorieux, retenu par la France en larmes, entre un faisceau d'étendards et les corps des ennemis terrassés, le maréchal, son bâton à la main, descend les degrés qui le mènent au cercueil, sur lequel pleure Hercule et qu'entr'ouvre la Mort. Il a la mine grave et légèrement blasée du haut fonctionnaire qui se rend à une cérémonie officielle. Mais quelle grâce et quelle noblesse d'attitude et de mouvement : c'est une statue qui marche. J'ai posé ma main sur le pied hideux de la Mort, pour en sentir le froid.

Et j'ai demandé à voir aussi, dans une chapelle glaciale, ténébreuse, les corps embaumés, depuis 1677, du duc Adolphe de Nassau-Sarrebruck et de sa petite fille, âgée de douze ans. J'avais lu, dans les journaux, que la petite fille changeait de figure. Le duc est tout noir, les paupières gonflées, une mousse figée entre les lèvres, coiffé d'un bonnet, une grande fraise de dentelle, culotte courte, longues jambes, vêtement d'intérieur sans doute, rien de chevaleresque, quelque chose qui rappelle plutôt pour nous les détroques théâtrales. J'ai allumé mon briquet au-dessus de la vitre pour apercevoir sa petite fille. La vitre est d'abord devenue plus sombre, puis, dans un halo rougeâtre, j'ai distingué le masque livide qui s'effondre en effet et tourne au squelette. C'est une pauvre petite momie de communicante, si sage avec ses mains entrelacées, une bague comme un fil d'or au pouce, une couronne minuscule sur le sommet du crâne et cette expression de tristesse à la fois désolée et féroce...

— Ne m'expliquez rien, — dis-je à la concierge, — merci. Mon train pour Francfort est à 10 h. 52.

\* \* \*

Mon train de Francfort traversa le Rhin dont les eaux limoneuses bouillonnaient autour des piliers du grand pont, puis, atteignit la

gare frontière de Kehl. Comment un homme de lettres ne penserait-il pas ici à l'imprimerie clandestine qui fit la fortune des encyclopédistes du XVIII<sup>e</sup> siècle et à la rime de Victor Hugo :

... lequel

*L'avait lu dans Voltaire, édition de Kehl.*

La douane est bénigne, les formalités de passe-port assez rapides. Il n'y a du reste pas grand monde. Mais il faut déclarer l'argent dont on est porteur et en recevoir certificat. Cette mesure est prise, paraît-il, pour prévenir l'émigration des capitaux hors d'Allemagne, et comme la plupart des mesures de ce genre, il paraît aussi qu'elle ne sert à rien.

Quitter son wagon est déjà ennuyeux, que d'être de changer de train si vite? Car le vieux Rhin a fait des sottises, la voie est coupée, un pont hors d'usage, et il faut transborder les voyageurs jusqu'à la petite station de Kork en Bade, d'où ils rejoindront la grande ligne à Appenweier.

Nous voilà donc devant la gare de Kehl, où des autobus nous attendent, mais assaillis déjà par la population locale, des bonnes femmes avec des paniers au bras, des paysans peu pressés, des jeunes filles qui rient. Grand mouvement sur la place, du bétail, des chevaux, de petits veaux récalcitrants : je me crois à l'autobus de la Grande-Verrière. Mais je vois avec terreur mes colis partir devant moi, au sommet d'une impériale, et ma machine qui chancelle au milieu d'une pyramide de bagage. J'ai près de moi heureusement un jeune commerçant de Mulhouse qui connaît les lieux et m'assure que nos valises ne risquent rien.

Nous roulons à travers la plaine inondée, ayant derrière nous les Vosges qui se perdent sous le ciel gris, et par-devant, les monts du Schwarzwald, la Montagne Noire, très noire en effet et dont les lignes me rappellent le Morvan. Il fait doux. J'ai pris en viatique une bonne bouteille de Knipperlé de Colmar et de la charcuterie d'Alsace : je puis envisager l'avenir sans angoisse.

L'ordre allemand est précieux quand il n'est que protecteur. Un génie bienfaisant semble être préposé à la garde de mes bagages qui montent tout seuls, sur un clignement de mes yeux, dans le train omnibus de Kork et dans l'express d'Appenweier. Je mets ma montre à l'heure de l'Europe centrale et dans l'engourdissement de l'après-midi, je regarde défiler derrière la fumée de la locomotive, des noms historiques : Baden-Baden, Rastatt, Karlsruhe, Heidelberg, Darmstadt... Sur la portée de musique des fils du télégraphe vient se piquer de place en place une note évocatrice... Combien de temps ai-je cherché dans ma tête comment diantre s'appelaient les plénipotentiaires du Directoire qui furent massacrés à Rastatt par les hussards autrichiens?... Je parie qu'il y avait un Robergeot. Mais les bibliothèques seules en gardent le souvenir : l'histoire s'efface vite de la terre. Par ces annonces, au long de la voie, ce pays ne me parle plus que de savon à barbe, de fabriques d'outils et de sociétés à responsabilité limitée.

Mon compagnon, le commerçant de Mulhouse, citoyen français, admire beaucoup l'Allemagne, trouve le pays mieux administré que chez nous, les gares plus propres. Je lui demande ce que sont devenus tous ces rois et ces ducs, tout ce fretin princier du saint Empire romain germanique, dont Ravage écrivit qu'il n'était ni saint, ni empire, ni romain. « Ils sont maintenant des hommes privés, » me répondit-il. Puis, un moment après : « Privés de pas grand chose ».

Je ne vis Francfort que de nuit, et le regrette; grande ville bourdonnante, ébloussée de lumière. Des mendiants autour de la gare, des sans-travail. A peine installé à l'Hôtel des Quatre-Saisons où pour 3 Mk. 50, — multipliez par six — on a une bonne chambre et le petit déjeuner, je me lançai à la découverte. Mais tout le haut des monuments étaient perdu dans l'ombre que rend impénétrable l'éclairage électrique. Le Roemer me parut splendide et toute une collection de maisons anciennes, incomparables. Aux environs du



Dôme et du Marché-aux-Poules, des boutiques à auvents débitent des saucisses fumantes, de toutes couleurs, qu'on peut manger sur place avec beaucoup de moutarde. Résigné à ne plus rien voir qu'à la hauteur de mes yeux, j'erre au long des magasins, des étalages en plein vent et des marchés couverts, en m'amusant à multiplier par six tous les prix affichés. Décidément la vie est, là, plus chère qu'en France. Une immense halle aux fleurs m'éblouit et me poigne à la fois de tristesse, — pourquoi? Je me redonne du cœur en regardant les fromages, qui sont bien du pays de celui qui les a faits, et des œufs frais, tout roses, éclairés en dessous par des lampes électriques. Ils sont garantis « de l'année et provenant d'une jeune poule ».

Allons dormir, il faudra se lever demain, avant le jour...

PAUL CAZIN.

## Ferdinand de Lesseps<sup>(1)</sup>

### Apothéose

L'inauguration de Suez a été fixée au 17 novembre 1869. Ferdinand de Lesseps et Saïd Pacha, qui aiment, l'un et l'autre, les réceptions fastueuses et les beaux cortèges, ont décidé de faire grandement les choses; des milliers d'invitations ont été envoyées et tous les souverains d'Europe ont été conviés à la fête.

L'impératrice Eugénie, l'empereur d'Autriche, le prince royal de Prusse, le prince et la princesse des Pays-Bas ont accepté l'invitation du vice-roi d'Égypte; à leur suite, des ministres, des ambassadeurs, le corps consulaire en grand appareil, des pachas et des cheiks, les dignitaires du clergé catholique et les ulémas musulmans. De tous les points de l'Europe, une foule d'invités et de touristes se précipitent vers Suez; depuis des semaines, toutes les places sont retenues sur les paquebots qui font escale en Égypte, et des services spéciaux ont dû être établis. Au total, près de six mille personnes sont attendues; pour assurer leur service et leur nourriture, on a fait venir de tous les ports de la Méditerranée un millier de domestiques et cinq cents cuisiniers.

Le 16 novembre, plus de quatre-vingts navires dont une cinquantaine de vaisseaux de guerre, sont à l'ancre dans la rade de Port-Saïd, à l'entrée du canal de Suez. Ils ont arboré le grand pavois et les matelots, vêtus de blanc, sont rangés le long des rambardes et alignés sur les vergues. Entre les navires de haut bord, une foule de canots, de barques et de caïques jettent la note mouvante de leurs coques aux couleurs vives et de leurs drapeaux. Sur la rive, les pavillons de toutes les nations, et des milliers de banderoles multicolores claquent joyeusement au vent. Depuis plusieurs jours, une pluie persistante inquiétait les organisateurs; Lesseps cependant gardait son optimisme; la veille de la fête, en fin d'après-midi, le ciel se dégagait partiellement et un lumineux ar-en-ciel apportait à Lesseps, comme au jour déjà lointain de sa demande de concession, l'assurance du succès. Au matin du 16 novembre, l'atmosphère est limpide; sous le soleil éclatant, c'est un indescriptible étincellement de couleurs, qui rehausse l'azur sombre de la Méditerranée.

À 11 heures, un navire français, élégant de lignes et finement gréé, fait son entrée dans la rade; c'est l'*Aigle*, amenant l'impératrice Eugénie. Les navires ancrés dans la rade le saluent de plusieurs salves d'artillerie, auxquelles répondent les batteries égyptiennes de la côte, tandis que les bateaux à vapeur lancent gaiement le cri de leurs sirènes. Dans le silence relatif qui suit ce tumulte, l'hymne impérial français s'élève, salué par un triple hurrah des équipages, et par des applaudissements de la foule massée sur la rive proche. Des milliers de voix enthousiastes crient

le nom de Lesseps. Sur la passerelle de l'*Aigle*, l'Impératrice, les yeux voilés de larmes, reçoit cet immense hommage à la France : « De ma vie, dit-elle, je n'ai rien vu d'aussi beau ».

Bientôt les vedettes blanches sillonnent la rade; Ferdinand de Lesseps accoste le premier à la coupée de l'*Aigle* pour saluer l'Impératrice; les autres souverains l'y rejoignent; des visites protocolaires s'échangent entre navires de guerre. Mais Lesseps, d'accord avec le vice-roi d'Égypte, a voulu marquer cette première journée par une double cérémonie religieuse, symbolisant l'Union de l'Orient et de l'Occident. Sur la plage, face à la Méditerranée, de vastes tribunes pavoisées attendent les souverains et leur suite; entre les tribunes et la mer s'élèvent, à droite, un autel chrétien et à gauche une estrade pour le service musulman. Au début de l'après-midi, le royal cortège s'avance vers les tribunes entre deux haies de troupes égyptiennes. En tête, le maître de cérémonies, les ambassadeurs, les princes; précédée des drapeaux de France, d'Autriche et de Hongrie, l'impératrice Eugénie s'avance au bras de l'empereur d'Autriche; derrière eux, Ferdinand de Lesseps et le vice-roi d'Égypte. Après ce cortège officiel vient encore un long défilé d'invités de marque : chapeaux haut de forme et fez égyptiens; au milieu d'eux Abd-el-Kader, drapé d'un burnous blanc sur lequel se détachent ses insignes de grand-croix de la Légion d'honneur.

Après la prière musulmane et un discours en arabe du grand uléma, le clergé catholique chante un *Te Deum*; puis le protonotaire apostolique prononce l'éloge de Lesseps et de son œuvre. Il montre le courageux effort du perceur d'isthme « providentiellement doué pour cette tâche prodigieuse par sa persuasive et familière éloquence, sa fougue impérieuse, son invincible ténacité, la force et la douceur, une habileté consommée et une loyauté vraiment chevaleresque »; il exalte « sa foi surhumaine dans l'accomplissement de cette œuvre gigantesque, risée du monde avant d'être devenue aujourd'hui l'objet de ses plus enthousiastes admirations... Proclamons-le bien haut : le nom de cet homme appartient désormais à l'histoire où, par un rare privilège de la Providence, il entre vivant; proclamons devant toute la terre que la France qui est loin, mais qui n'est pas absente, est contente et fière de son fils. Proclamons, enfin, que jusqu'à l'extrême déclin des âges, de même que le nouveau monde, découvert au XV<sup>e</sup> siècle, dira à jamais, à l'oreille de toute la postérité, le nom de l'homme de génie qui s'appela Christophe Colomb, de même ce canal des deux mondes redira à jamais le nom d'un homme qui vécut au XIX<sup>e</sup> siècle, ce nom que je suis heureux de jeter sur cette plage, aux quatre vents du ciel : le nom de Ferdinand de Lesseps! »

Le soir tous les vaisseaux ancrés dans la rade sont illuminés; des feux d'artifice s'élèvent sur la berge, retombant sur la mer en pluie lumineuse; des musiques nombreuses se font entendre : bals officiels sur les navires de guerre, bals populaires sur les rives, mélodées des pousseurs de barques.

Mais jusqu'au dernier moment, Lesseps devait connaître les angoisses de l'échec possible. Peu de jours avant l'inauguration, des sondages avaient été effectués sur toute la longueur du canal et n'avaient rien signalé d'anormal; un ingénieur eut fort heureusement l'idée de les vérifier et constata qu'au milieu du chenal une pointe de rocher subsistait encore, contre laquelle le premier navire se serait irrémédiablement brisé. On rassemble en hâte des équipes, on travaille nuit et jour à coups de mines; et, deux jours seulement avant l'inauguration, le chenal est dégagé.

Dans la nuit même du 16 au 17 novembre, un autre incident survient; une frégate égyptienne, qui s'était avancée vers Ismailia, a échoué et s'est mise en travers du canal qu'elle obstrue complètement; à 2 h. 1/2 du matin, le jour même de l'inauguration, on vient dire à Lesseps que l'on n'a pas réussi à renflouer la frégate. Conciliabule nocturne avec les ingénieurs; il faudrait retarder l'inauguration, mais Lesseps évoque les reporters à l'affût, avides de dépêches sensationnelles; il sait quel ricanement universel provoquerait un seul jour de retard et il se refuse à modifier son programme. À 3 heures du matin, le vice-roi d'Égypte, inquiet, est auprès de Lesseps; celui-ci le regarde intensément, n'osant formuler son désir; le vice-roi comprend et donne l'ordre attendu : si on ne peut déplacer la frégate, la faire immédiatement sauter; Lesseps l'embrasse. Entretemps d'ailleurs, un millier de marins égyptiens envoyés sur les lieux ont réussi à déhaler la frégate et à 5 heures du matin, le chenal est suffisamment dégagé. « Ce

(1) Dans quelques jours paraîtra chez Grasset, à Paris, un *Ferdinand de Lesseps* dont nous sommes heureux d'offrir ces pages en primeur à nos lecteurs.



fut une terrible émotion, dira plus tard Lesseps; je n'ai jamais vu aussi clairement que la chute est bien près du triomphe!

Le 17 novembre, jour de l'inauguration officielle, la flotte appareille au petit jour et à 8 heures du matin, l'*Aigle* pénètre dans le canal de Suez; sur la dunette, qu'abrite une tente, l'Impératrice, ses dames d'honneur, les officiers de sa maison militaire; aux côtés de l'Impératrice, Ferdinand de Lesseps et ses deux fils. Derrière l'*Aigle*, en une longue file pavoisée, soixante-dix-sept navires de toutes nationalités; sur les berges, une foule compacte, ouvriers de la Compagnie, touristes européens, fellahs et bédouins, acclamant les navires.

On arrive au lac Timsah; au-devant du cortège parti de la Méditerranée, s'avancent des vaisseaux de guerre égyptiens, venus de la Mer Rouge, matérialisant la liaison des deux mers; échange de hurrahs et de musiques. Mais Lesseps s'est assoupi, épuisé par une nuit d'angoissante insomnie; et il n'entendrait pas les acclamations qui l'accueillent à Ismaïlia si l'Impératrice ne venait elle-même l'éveiller. Les souverains s'arrêtent à Ismaïlia où Saïd-Pacha a fait élever, en quelques semaines, un luxueux palais. Promenades à terre, l'Impératrice et sa suite à dos de chameaux; le vice-roi d'Égypte présente un rassemblement bigarré d'hommes, de femmes et d'animaux, échantillons de toutes les races de son royaume. Le soir, un grand bal réunit 5,000 invités.

Le lendemain les navires repartent, franchissant une nouvelle section du canal et jettent l'ancre au sud des lacs Amers; de nouveau la nuit égyptienne s'anime d'illuminations, de musiques et de danses. Enfin le troisième jour de cette lente traversée, la flotte internationale parvient sans incident (1) à Suez et débouche dans la mer Rouge. Et à travers le monde entier, le télégraphe annonce la victoire définitive de Lesseps.

Invités de marque et curieux sont repartis vers l'Europe. L'isthme retourne à son sommeil séculaire, que trouble à peine les lentes caravanes de chameaux et de baudets; mais au-dessus de l'horizon désertique, les nomades voient glisser de hautes silhouettes : navires qui vont vers l'Orient ou qui en reviennent.

Quelques jours après l'inauguration, dans l'intimité de la petite église d'Ismaïlia, Ferdinand de Lesseps se remariait; il épousait une charmante créole, Louise-Hélène Autard de Bragard, fille d'un ancien magistrat de l'île Maurice. La jeune femme a vingt et un ans; Lesseps en a soixante-quatre; lorsque naîtra son dernier enfant, il aura quatre-vingts ans et sera l'animateur, encore enthousiaste et confiant, du percement de Panama. Six garçons et six filles devaient naître de ce mariage; ces garçons et les gendres de Lesseps seront encore en âge de porter les armes en 1914; cinq d'entre eux tomberont, victimes du devoir.

\* \* \*

A la deuxième escale de cette marche triomphale que fut l'inauguration de Suez, l'impératrice Eugénie avait remis à Lesseps les insignes de Grand officier de la Légion d'honneur; l'Empereur aurait voulu, dit-on, lui accorder en outre le titre de « duc de Suez », mais Lesseps l'aurait refusé (2). La plupart des souverains d'Europe lui décernent les grands cordons de leurs ordres nationaux. Les Cortès espagnoles proclament que « Ferdinand de Lesseps a bien mérité de l'humanité ». Le gouvernement des Indes Britanniques lui télégraphie : « Succès au gigantesque ouvrage de paix, si bien exécuté par les Français dans l'intérêt de l'Univers ». Le ministre anglais des Affaires étrangères en transmettant à Lesseps « les félicitations du gouvernement de Sa Majesté » lui adresse un bel éloge officiel :

Malgré les obstacles de tous genres contre lesquels vous avez eu à lutter... (il en savait évidemment quelque chose!)... et bien que vous n'ayez eu, pour vaincre ces difficultés, que les ressources de votre génie, un brillant succès a finalement récompensé votre indomptable persévérance.

Un jour que Lesseps longe à cheval les berges du canal de Suez, il s'arrête pour regarder passer un navire; c'est un des premiers transports anglais, retour de l'Inde; Lesseps est reconnu et tout à coup montent vers lui, des milles poitrines de l'équipage

(1) A noter cependant que le paquebot *Péluse* des Messageries Maritimes heurta un banc de rochers encore oublié dans la précipitation des derniers travaux et s'échoua. Mais il fut renfloué sans difficulté et put continuer sa route jusqu'à Suez.

(2) C'est, du moins, ce qu'affirme une lettre de M<sup>me</sup> de Lesseps, écrite trente ans plus tard; je n'en ai pas trouvé d'autre confirmation.

et des passagers, trois immenses hurrahs, en reconnaissance de la route abrégée.

La presse européenne tout entière chante ses louanges; les journaux américains retracent, en de longues colonnes, tous les détails — vrais ou légendaires — de sa vie. Mais c'est en Angleterre surtout que l'enthousiasme se déchaîne; Londres et Liverpool préparent à Lesseps de grandioses réceptions.

A Londres, au Cristal-Palace, 30,000 personnes sont accourues pour voir « le Lion du jour »; le ministre Gladstone lui porte un toast cordial; on tire en son honneur un énorme feu d'artifice et le bouquet présente une allégorie de Suez où se détache, en lettres de feu, le nom de Lesseps.

Souriant et toujours dispos, Lesseps va de réception en réception : chez le Lord Maire qui lui remet, dans une cassette d'or fin à dessins égyptiens, le diplôme de citoyen de Londres; chez les ministres; chez le Prince de Galles et enfin au palais royal de Windsor où la reine Victoria attache elle-même sur sa poitrine la plaque de « l'Étoile de l'Inde ».

Loyalement, ses ennemis acharnés de la veille reconnaissent leurs erreurs et font amende honorable. « Nos ingénieurs se sont trompés, déclare le Lord Maire, M. de Lesseps était dans le vrai; le canal est un fait accompli ». Et le *Times*, pour se faire pardonner ses violentes attaques passées, conclut avec humour : « Ce pays fournira à Lesseps la presque totalité des dividendes pour ses actionnaires; que ce soit la satisfaction que nous lui offrons pour les torts d'autrefois ».

L'opinion anglaise, on le voit, avait totalement évolué; un orateur, ancien ministre libéral, précise le terme de cette évolution : « Ce canal est si essentiel à nos intérêts que nous sommes prêts à combattre le monde entier pour le tenir ouvert; nous qui l'avons découragé, nous qui aurions empêché de le faire si nous l'avions pu, ... il n'est pas de millions d'argent et de milliers d'existences que nous ne soyons prêts à sacrifier pour maintenir la route navigable de l'Inde ». C'était un bel hommage à Lesseps; ce pouvait être aussi l'indice d'un danger prochain pour l'influence française à Suez.

#### La mort de Lesseps

L'étrange arrêt de la Cour d'Appel de Paris, à l'issue du procès en escroquerie, condamnait Ferdinand de Lesseps à cinq ans de prison. Mais une irrégularité de procédure évita au « Grand Français » cette dernière ignominie; il se trouva en fait qu'une formalité indispensable avait été oubliée au début du procès; par suite de cette omission, les délais de prescription continuèrent à courir pendant l'instruction et les faits incriminés échappaient déjà à toute poursuite correctionnelle lorsque le procès s'engagea. La Cour de Cassation admet la thèse des avocats, casse définitivement l'arrêt du premier tribunal et « ordonne la mise en liberté des prévenus défendeurs s'ils ne sont pas retenus pour autre cause » (16 juin 1893).

Les adversaires de Panama ne manquèrent d'ailleurs pas d'observer que cette cassation pour vice de forme ne modifiait rien quant au fond; à défaut de la prison, la diffamation subsistait et c'était l'essentiel à leurs yeux.

Un pourvoi en cassation fut également introduit contre le jugement qui déférait Charles de Lesseps aux Assises et contre le verdict du jury; par deux fois, la Cour de Cassation débouta les plaignants; la peine d'un an de prison fut donc maintenue contre Charles de Lesseps. Cependant celui-ci, soumis depuis de longs mois à la détention préventive, avait d'avance subi la plus grande partie de sa peine; la levée d'écrasement eut donc lieu la même année. Une décision de la Grande Chancellerie, radiant Charles de Lesseps des cadres de la Légion d'Honneur, marqua la dernière station de ce long calvaire. Quelque temps après, il s'exilait.

\* \* \*

Ferdinand de Lesseps vivait encore, si l'on peut appeler vivre la lamentable prostration et l'isolement du vieillard. De rares visiteurs viennent encore à La Chesnaye, mais Lesseps, de plus en plus sourd, ne les entend pas entrer et il semble à peine les remarquer lorsqu'ils passent sous son regard; seuls quelques fidèles obtiennent encore de lui un sourire amer. Silencieux dans son



fautenuil, une couverture sur les jambes et les épaules serrées dans un châle, il paraît dormir, tandis qu'après de lui son singe familier fait d'inutiles grimaces. Mais les yeux encore vifs, une main qui se crispe sur la couverture, montrent la pensée encore en éveil, rêvant peut-être encore à la résurrection de son œuvre; parfois, lorsqu'il se croit seul, des larmes coulent de ses paupières closes.

Madame de Lesseps a voulu cependant que l'on continuât à célébrer l'anniversaire du 17 novembre; réunissant quelques familiers autour de Lesseps, elle évoque ce jour d'apothéose qu'avait été l'inauguration de Suez. Mais la traditionnelle fête de famille, si joyeusement célébrée autrefois dans le grand appartement de l'avenue Montaigne, égayé de rires d'enfants, n'est plus que la triste commémoration d'une gloire défunte.

Le 17 novembre 1894, on commémore le vingt-cinquième anniversaire de Suez. Bientôt après, Ferdinand de Lesseps dut s'aliter; et le 7 décembre 1894, à l'âge de 89 ans, il « acheva de mourir » paisiblement. Depuis plusieurs mois déjà, le déclin de ses forces et la pieuse sollicitude de sa femme avait atténué pour lui la trop cruelle vérité et lui avaient caché les tortures morales de son fils Charles.

A ceux qui l'accusaient de s'être enrichi aux dépens des victimes de Panama, il semble qu'il ait voulu par son testament (1) adresser un dernier démenti déabusé. Pauvre testament du créateur de Suez! Au seuil de la mort, il se retrouve les mains à peu près vides, après avoir brassé d'énormes capitaux (une dizaine de milliards en francs actuels).

Et sa dernière sollicitude, il la réserve à quelques objets témoins de gloires passées et aux traditions familiales :

Quant à la coupe d'argent ciselé qui m'a été donnée par l'impératrice Eugénie, au cheval antique et aux deux bustes en bronze provenant des ruines d'Herculanum, dont mon père... avait fait faire les premières fouilles, ils resteront dans ma famille, aux soins d'Hélène (2), pour revenir après elle à l'aîné de mes descendants mâles, ou à défaut, au Musée National.

... Je désire que mes descendants, dans la personne de leurs aînés, conservent le titre de comte qui a été octroyé en 1815 à mon père, par Napoléon I<sup>er</sup>, en témoignage de son patriotisme, lorsqu'il refusa... de rendre Corfou à l'escadre anglaise...

Confiant à ses fils aînés, Charles et Victor, la charge de veiller sur leurs jeunes frères et sœurs, Ferdinand de Lesseps leur adresse ce bel éloge :

Ils m'ont donné, depuis leur enfance, tant de preuves de leur tendresse, de leur bon jugement et de la loyauté inaltérable de leur caractère, qu'ils continueront à maintenir l'union dans notre famille.

De sa maigre fortune personnelle, le testament de Lesseps n'a évidemment que peu de chose à dire; et lorsque le percepteur viendra réclamer à ses héritiers leur contribution aux charges pécuniaires du procès, ils seront incapables de s'en acquitter. Pour mettre la femme et les enfants de Lesseps à l'abri du besoin, il faudra que les actionnaires de Suez, en un geste de reconnaissance et de générosité, leur votent une dotation spéciale.

On aime à constater dans la majorité de la presse une note de déférence et de pitié. Le souvenir glorieux de Suez rayonne encore au-dessus des brumes de Panama. Un long cortège d'admirateurs accompagne la dépouille de Lesseps au Père-Lachaise, témoignant mieux que les discours officiels de la popularité encore vivace du perceur d'isthmes. Le monde intellectuel, les deux Académies célèbrent l'éloge du disparu... « tels les rois de Perse qui, lorsqu'ils rencontraient un palmier vénérable, l'ornaient d'un collier d'or, sans chercher à savoir, s'il avait été ou non frappé par la foudre » (3).

Trois ans plus tard (1897), à l'occasion du trentième anniversaire du triomphe de Suez, la statue de Ferdinand de Lesseps sera solennellement inaugurée, sur les bords de la Méditerranée, à l'entrée même du canal. Et Melchior de Vogüé, parlant au nom de l'Académie française, portera sur l'activité du siècle finissant ce jugement dont chaque mot s'applique à Lesseps :

Il fut grand et inégal, ce siècle d'où nous sortons. Il donna aux hommes des espérances infinies et n'en réalisa qu'une part. Il acquit des forces magnifiques, il n'en voulut pas connaître la limite.

Cependant, le ministre concussionnaire Baihaut, n'ayant pas pu s'acquitter de la lourde amende à laquelle il était condamné,

le fisc s'était retourné contre Charles de Lesseps, déclaré solidairement responsable; mais celui-ci n'était pas assez riche pour payer lui-même l'amende; il fut obligé de s'enfuir à Londres en 1894. Il y était encore lorsque mourut Ferdinand de Lesseps et il lui fallut solliciter un sauf-conduit de vingt-quatre heures pour assister aux obsèques de son père (1).

A cette époque, les actions de Suez approchaient du cours 5,000 francs, totalisant à près de deux milliards-or (soit dix milliards de francs actuels) la valeur boursière de l'affaire.

\* \* \*

J'ai cherché, dans les pages qui précèdent, à analyser avec impartialité l'essentiel de la vie de Lesseps, sans méconnaître les qualités de cet animateur de grande race, mais sans atténuer non plus ses incontestables erreurs.

Et je voudrais essayer, pour conclure, de dresser le bilan de cette étrange vie, dans laquelle un merveilleux « actif » s'oppose à un lourd « passif »; sans avoir la prétention d'évaluer exactement chaque poste du bilan, tout au moins semble-t-il possible d'en dégager une certaine philosophie des grandes affaires et d'en tirer quelques leçons pour les chefs d'entreprise.

Pour préciser notre estimation, nous disposons du volumineux dossier des réquisitoires et des plaidoiries aux deux procès de Panama; toute l'activité de Lesseps y est étalée et disséquée; mais entre une prévention qui grossit systématiquement la moindre défaillance et une défense obligée d'amplifier ses arguments à l'échelle du réquisitoire, comment apprécier l'exacte position du centre de gravité? L'interminable série des dépositions, à l'instruction, à la commission d'enquête et aux procès, conduirait à la même incertitude, s'il ne s'en détachait deux documents plus objectifs : la déposition au premier procès de l'expert Monchicourt et celle de l'ingénieur Rousseau.

J'ai dit ailleurs ce que je pensais des prétentions d'omniscience de l'expert et de la diplomatie nébulosité des conclusions de l'ingénieur; mais si leur interprétation des faits me paraît parfois discutable, du moins est-elle exprimée avec une modération et un souci d'impartialité évidents; la valeur de leur opinion s'en trouve singulièrement renforcée et c'est à leur jugement que je ferai surtout appel pour établir, sans risque d'exagération, le passif de Lesseps.

\* \* \*

Ce passif, trois éléments le dominent : optimisme aveugle, imprudence et entêtement. On pourrait y ajouter — au second plan d'ailleurs et ne prenant de valeur que par l'exagération des précédents — ce quatrième élément : incompetence technique.

L'optimisme est certainement la dominante du caractère de Lesseps. « Il avait une foi aveugle en son étoile » (Rousseau). Volontairement inconscient des difficultés, cet optimisme a tracé sa courbe lumineuse, toujours ascendante, jusqu'à l'apothéose de Suez; mais Lesseps ne sut pas comprendre que Suez marquait nécessairement un sommet de la courbe; il voulut la tracer plus haut encore; et du jour où son optimisme fut devenu une force aveugle, incapable de voir l'obstacle, la catastrophe devint imminente. Oubliant les difficultés passées, les angoisses encore proches, ou ne les évoquant que pour exalter sa force, Lesseps s'hypnotisa sur son premier succès. « Cet homme vivait toujours dans l'apothéose de Suez. Dans Panama, il n'a jamais su que Suez; il ne pouvait pas se rendre compte des conditions si différentes qui distinguaient les deux entreprises » (Monchicourt). « On ne pouvait pas le détacher de son idée fixe : le canal de Suez » (Rousseau).

La même vague d'optimisme entraîne l'entourage de Lesseps; elle s'exprime à chaque ligne des Bulletins et des rapports aux assemblées. On va jusqu'à affirmer (*Bulletin* du 1<sup>er</sup> juin 1884) que la mortalité sur les chantiers de Panama est moindre qu'ailleurs! Et un rapport aux actionnaires (1884) annonçant une lourde augmentation du cube à extraire, conclut : « Tout est pour le mieux ». Très caractéristique est aussi, dans sa touchante confiance, cette affirmation de Charles de Lesseps (*Bulletin* du 1<sup>er</sup> mai 1886) :

(1) Plus tard des amis s'interposèrent; le fisc transigea pour une somme plus modeste et Charles de Lesseps put rentrer de l'exil. Notons que la Compagnie de Suez, fidèle dans l'adversité au souvenir de celui qui avait fait sa fortune, avait maintenu Charles à son conseil; il y siégea jusqu'à sa mort à l'âge de 83 ans.

(1) Testament daté du 1<sup>er</sup> mai 1889 et déposé chez M<sup>e</sup> Champetier de Rives, notaire de la Compagnie de Panama.

(2) M<sup>me</sup> de Lesseps.

(3) Rapport de M. Ernest Benjamin à la Société des Gens de Lettres, mars 1895.



« En ce qui concerne la question du temps, *mon père a dit* que le canal serait certainement ouvert au trafic en 1889 ».

L'imprudence de Lesseps dérive de son optimisme et suit une courbe parallèle. Imprudence créatrice à Suez, à l'heure où l'on engageait les travaux sur une insuffisance de devis de près de trois cents millions; si l'on en eut connu le coût exact, peut-être n'aurait-on pas osé tenter l'aventure. Mais, imprudence néfaste à Panama, lorsque, volontairement sourd à l'expérience du passé, Lesseps donnait ses vigoureux « coups de pouce » aux devis du Congrès pour les ramener à la mesure de ses illusions. Et cette tendance à économiser imprudemment sur les devis initiaux s'allie chez Lesseps à un besoin de faste oriental et à une étonnante insouciance devant le gaspillage. Le témoignage de l'expert Monchicourt est très net sur ce point : « En présence de capitaux considérables et d'une affaire colossale, on a voulu faire grand; les dépenses dans l'isthme ont été conduites avec légèreté et laisser-aller... Ces Messieurs avaient (dès le début de Panama), trois cents millions derrière eux, ils avaient coupé le pont, il fallait marcher sans regarder en arrière » et l'ingénieur Rousseau, rappelant le mot célèbre de Lesseps, ajoutait : « Il a été général, il a engagé la seconde bataille et il l'a perdue, parce qu'elle était imprudemment engagée et qu'il a imprudemment soutenu la lutte ».

Au cours de l'instruction judiciaire de 1893, un administrateur de Panama, reconnaissant que les devis initiaux étaient à peine suffisants pour les travaux proprement dits, aura cette naïve défense : « Dans l'enthousiasme du moment, on oublie les autres charges et notamment les charges financières ».

Les rapports de Panama avec la presse caractérisent bien les deux pôles d'optimisme et d'imprudence entre lesquels oscillent l'entourage de Lesseps. D'abord, c'est l'optimisme, la première émission lancée sans la moindre publicité; puis, après l'échec, les subventions distribuées imprudemment à tous les journaux et aux plus douteux intermédiaires, les dithyrambes du Bulletin, la réclame tapageuse; et Lesseps devient « l'éléphant blanc, une sorte d'idole majestueuse et gloutonne mangeant de l'or au milieu des nuages d'encens et rendant des excréments d'or que les journaux se partageaient ». Ces mots sont de Drumont, et sur ce point son fielleux pamphlet contient quelque vérité.

Même imprudence d'ailleurs dans l'entourage familial de Lesseps; à la fin de 1888, lorsque l'arrêt des travaux de Panama a déjà marqué l'échec de l'entreprise, l'hôtel privé de l'avenue Monaigne continue ses réceptions trop brillantes; et les nombreux enfants de Lesseps, montés sur leurs poneys, promènent encore leur trop joyeux cortège à travers les rues de Paris.

L'entêtement de Lesseps est proverbial; il se rattache, comme ses autres défauts, au meilleur et au plus néfaste de son activité. « Il était de ceux qui disent : « Qui veut la fin veut les moyens ». La fin, il la voyait, c'était une obsession. » Mais pour le reste, « il ne tenait compte de rien » (Monchicourt). Nous l'avons vu à Suez s'entêter victorieusement contre les intrigues et les menaces de la diplomatie anglaise; mais nous savons aussi à quelles difficultés ses collaborateurs de Panama se sont heurtés pour lui faire admettre le sage principe d'un canal à écluses; encore n'ont-ils abouti qu'en lui présentant cette solution comme tout à fait provisoire.

Et l'entêtement de Lesseps s'aggravait de tout le danger de son incompetence technique. Chez un autre que lui, plus pondéré, plus disposé à écouter les conseils des ingénieurs, le bon sens et l'expérience auraient suppléé, sans grand dommage, au manque de technicité; mais Lesseps voulait trancher en toutes choses; « au point de vue technique, il a exercé une trop grande influence sur les travaux » (Rousseau).

\* \* \*

A ce passif déjà lourd, faut-il ajouter les accusations de mauvaise foi et d'abus de confiance formulées contre Lesseps par le ministère public? Certainement non; et ces accusations sont d'injustes calomnies. Reprenons-les cependant : elles sont faciles à réfuter.

L'un des arguments essentiels de la prévention, c'est qu'à l'heure où les difficultés s'accumulaient, « M. de Lesseps ne pouvait plus, de bonne foi, croire au succès ». Et pourquoi? Clemenceau disait en avril 1916 : « Je n'ai vu, autour de moi, qu'un seul général qui croie absolument à notre victoire militaire, c'est le général Foch »; devait-il pour cela douter de sa bonne foi? Et si Foch avait fina-

lement échoué, comme on put encore le craindre après le Chemin des Dames et après l'Oise, l'aurait-on condamné pour abus de confiance?

On a évidemment reproché à Lesseps d'avoir cherché à s'enrichir aux dépens de ses victimes; l'accusation ne résiste pas au plus sommaire examen des chiffres, mais elle pêche surtout par une totale incompréhension de la psychologie d'un Lesseps. Contrairement à ce qu'en pensent les hommes de lois et les politiciens, l'homme d'affaires doué d'un vrai tempérament créateur se soucie fort peu de son bénéfice personnel; ce qui le stimule, ce qui l'entraîne parfois jusqu'aux pires illusions, c'est la passion de créer, c'est l'irrésistible besoin de concrétiser l'œuvre dont l'esprit a d'avance tracé l'esquisse; état d'âme plus voisin du mysticisme de l'artiste ou de l'enthousiasme sportif, que de la mesquine préoccupation d'un spéculateur en bourse.

Autre argument de la prévention d'escroquerie au procès de 1893 : « Les précautions oratoires » de Lesseps dans ses rapports aux assemblées générales. La lecture de ces rapports révèle en effet la préoccupation d'atténuer les difficultés; le président veut éviter de trop apparentes contradictions entre les promesses antérieures et les réalisations actuelles. Ainsi, pour les devis, il a d'abord affirmé la possibilité de réaliser l'œuvre avec de sérieux abattements sur les chiffres du Congrès de 1879; puis l'expérience ayant démenti ses pronostics, il relève ses devis « conformément aux prévisions du Congrès ». On pourra, en parcourant la suite des rapports, relever mainte échappatoire de ce genre; le recours aux « précautions oratoires » est indéniable et sur ce point la prévention est bien fondée; mais elle est enfantine. Le procureur ne savait-il donc rien de la mentalité affolée des actionnaires et des mœurs de cannibales des spéculateurs? N'avait-il pas assez d'imagination pour deviner ce que seraient des assemblées générales conduites sans « précautions oratoires »? Si l'affaire est importante et encore incertaine, le jeu de la spéculation à terme consiste essentiellement en ceci : trouver, dans les rapports du Conseil, la phrase ou le simple mot dont une interprétation tendancieuse fera un levier efficace à la hausse ou à la baisse; devant ce danger constant d'oscillations violentes des cours, on se demande ce que deviendrait une affaire dont le conseil d'administration ignorerait les « précautions oratoires ».

De ce point de vue, les rapports de Lesseps aux assemblées générales me paraissent plutôt pécher par leur prolixité que par la parcimonie des renseignements et des chiffres; et à côté de ces rapports, le *Bulletin* bi-mensuel tient les actionnaires au courant des travaux et cite des chiffres, avec une profusion de détails que bien des conseils d'administration jugeraient imprudents. Lisez ces rapports et ces bulletins; ils vous paraîtront un peu longs, mais ils feront à vos yeux injustice de l'accusation de dissimulation portée contre Lesseps.

Ce qu'on peut au contraire lui reprocher, c'est l'imprudence de ses trop catégoriques affirmations; elle étonnera tout homme d'affaires ayant quelque expérience des aléas d'une entreprise et de la nervosité des actionnaires. A l'assemblée générale de Panama du 1<sup>er</sup> avril 1884 — pour ne citer qu'un exemple — Lesseps déclarait que « le canal pourrait être *mathématiquement* terminé le 1<sup>er</sup> janvier 1888 ». Le mot est naïvement imprudent — je n'en connais pas d'autre exemple dans les annales des sociétés anonymes —; mais un président de société soucieux de « précautions oratoires » et doutant d'avance du succès s'exprimerait-il en ces termes?

Ne nous arrêtons pas plus longtemps à des préventions inexactes ou enfantines. Lesseps porte une assez lourde responsabilité, faite d'aveuglement et d'imprudence, pour qu'il soit inutile d'y ajouter le fardeau diffamant de l'escroquerie et de l'abus de confiance; la condamnation de Lesseps relève de ces erreurs judiciaires, inévitables comme toute erreur humaine, explicables même dans la passion politique du moment, mais que la postérité se doit de corriger.

\* \* \*

Si le passif de Lesseps est d'évaluation délicate, l'actif par contre peut s'exprimer en un mot lumineux : Suez. L'œuvre est assez belle, sa réalisation a coûté assez d'efforts, pour assurer à son créateur une gloire indiscutable et pour compenser bien des fautes.

Mais si nous voulons détailler ce riche actif, il faudra y inscrire à peu près les mêmes éléments qu'au passif. Nous appellerons



à Suez : confiance, impétuosité dans l'action, acharnement contre l'obstacle, ce qui, à Panama, deviendra : optimisme aveugle, imprudence et entêtement. Car le succès ou l'échec, chez les grands navigateurs, est souvent fait de nuances de ce genre ; et il serait facile de trouver, en face de chacun des défauts de Lesseps, un nom illustre qui l'absout. Le grand Condé lui-même ne paraîtrait-il pas follement imprudent à celui qui lirait le récit détaillé de la bataille de Rocroy, sans en connaître d'avance le dénouement ? Et puisqu'en définitive l'échec final de Lesseps a terni sa gloire première et nous oblige à le juger, n'oublions pas que Suez et Panama relèvent d'éléments psychologiques à peine différenciés ; la fièvre jaune et la Culebra, et surtout la veulerie des politiciens, ont fait la différence.

Pour qui compare, en effet, Suez et Panama, la responsabilité des Pouvoirs Publics paraît indéfinissable : la faiblesse du gouvernement et la maladresse du Parlement sont les vrais coupables de l'échec de Panama. Lesseps s'était heurté, à Suez, aux mêmes difficultés financières et avait dû, pour les mêmes raisons, solliciter l'autorisation d'émettre des obligations à lots. Mais entre les deux époques, quel navrant contraste.

Panama a sombré — affirme un contemporain (1) — parce qu'il n'y a pas eu en France de Gouvernement, si ce n'est une foire de subalternes irresponsables... On peut affirmer que s'il y avait eu un Gouvernement, un gouvernement simplement honnête et de bon sens, il passerait des bateaux à Panama, canal maritime français, depuis 1891 ou 1892.

\* \* \*

Était-il possible, avec les moyens techniques et les possibilités financières dont disposait Lesseps, d'achever le canal de Panama ? Question un peu oiseuse ; il est trop facile — *doctus cum libro* — de corriger à la lumière d'une demi-siècle d'expérience, telles erreurs de nos devanciers que nous aurions certainement commises nous-mêmes. Question intéressante cependant et dont l'examen nous permettra, comme dans les écoles de guerre, de dégager de l'échec quelques règles d'action.

Il eût fallu tout d'abord, pour aborder l'entreprise avec le maximum de sécurité, éviter les « coups de pouce » aux devis initiaux. Lesseps les a donnés de bonne foi : il sentait que le chiffre de plus d'un milliard prévu par le Congrès de 1879 effaroucherait les souscripteurs et il crut en toute sincérité qu'il pourrait réduire les dépenses par des ajustements techniques ; il aurait dû savoir — lui surtout qui avait vécu Suez — que les ajustements techniques en cours de réalisation se traduisent très généralement par une aggravation du devis. C'est pour y parer que les ingénieurs fixent une marge importante de « d'imprévus » dans leurs devis ; et cette marge, on la devrait fixer d'autant plus ample que l'on se sent, par tempérament, plus incliné à l'optimisme. C'est l'inverse que fit Lesseps.

Il n'avait aucune chance d'aboutir par des ajustements techniques partiels ou par des « coups de pouce » sur les marges « d'imprévus » ; mais il aurait pu réduire effectivement le devis initial par une modification radicale de la conception du canal. Déjà, au Congrès de 1879, des voix s'élevaient en faveur du canal à écluses, plus économique évidemment que ne pouvait l'être le canal à niveaux, avec la sujétion de sa gigantesque tranchée à la Culebra.

Mais ici s'est posé à nouveau l'éternel dilemme : faut-il économiser sur le devis initial pour limiter l'effort financier quitte à réaliser une installation moins parfaite et d'exploitation plus coûteuse ? ou bien ne vaut-il pas mieux s'imposer dès le début l'effort maximum, en escomptant pour l'avenir des conditions d'exploitation plus rémunératrices ? La deuxième formule est celle des techniciens peu préoccupés des possibilités financières ; c'est également celles des amateurs d'absolu et de ceux, comme Lesseps, dont l'enthousiasme se refuse à voir les aspérités de la route. L'autre formule, moins séduisante dans l'absolu, me semble par contre mieux adaptée aux nécessités limites de tout effort humain et aux aléas de tout programme financier de longue haleine.

S'il eût été possible, dès la première émission, de recueillir tout le capital nécessaire à l'achèvement intégral du « Bosphore interocéanique », Lesseps aurait eu raison de s'en tenir à cette formule idéale ; mais du moment que l'effort financier ne pouvait se faire que par paliers, il fallait aboutir, le plus rapidement

possible et par les moyens les plus économiques, à un premier résultat concret : le passage d'un navire d'un océan à l'autre. La solution plus modeste du canal à écluses eût été certainement la plus sage, devant l'immensité de l'effort et des aléas ; c'est celle qu'on a finalement adoptée ; et elle vaut certes mieux malgré ses imperfections et ses limitations que le retentissant échec auquel aboutirent les vues grandioses de Lesseps. Ne soyons cependant pas trop sévères pour lui : la majorité des hommes compétents de 1879 l'avaient encouragé de leurs votes et bien d'autres chefs d'entreprise se laisseront encore tenter par le mirage de la perfection absolue.

Dans l'opinion populaire, le gaspillage des fonds est la vraie cause de l'échec de Lesseps ; c'est l'éternel refrain des pamphlétaires, des témoins à charge et du ministère public. Et l'on ne peut nier que ce gaspillage ait existé ; mais il faudrait, pour l'apprécier, ramener les chiffres à leur valeur relative. Voici par exemple le million promis au ministre Baihaut, pour mettre fin à son ignoble obstruction ; on a raison de crier au scandale et au gaspillage. Mais il s'agissait de faire aboutir une émission de près d'un milliard (en francs-or) (1), dont on pouvait encore espérer le salut. Et en valeur relative, les faits se ramènent aux proportions suivantes : si vous aviez à traverser un maquis mal famé, porteur d'un millier de francs, et si quelque bandit vous demandait trente sous de péage pour assurer votre passage, hésiteriez-vous à les payer ? Et si même c'était le gendarme, officiellement chargé de vous protéger qui chercherait à vous rançonner d'un pourboire de trente sous ? que feriez-vous ? Je n'ai certes pas l'intention de faire ici l'apologie de la concussion ou de l'extorsion, et il ne suffit pas d'évaluer les chiffres en valeur relative pour excuser d'inadmissibles complaisances ; mais en ramenant le gaspillage à sa vraie proportion, on comprend que sa part fut, en somme, assez minime dans l'échec final.

Un élément d'appréciation particulièrement probant nous est d'ailleurs fourni par les devis américains, lors de la reprise des travaux ; leurs frais généraux dans l'isthme sont en effet supérieurs de plus de vingt-cinq pour cent à ceux de la Compagnie française ; et le nombre de leurs employés est proportionnellement quatre fois plus élevé que sous la direction française (2). Et les Américains, malgré l'expérience acquise, auraient connu un échec plus retentissant encore que le nôtre, s'ils avaient dû, comme la Compagnie française, se limiter à des ressources privées. Il a fallu derrière eux l'immense réservoir de capitaux du plus puissant Etat moderne, pour leur permettre de réaliser la solution boiteuse du canal à écluses.

\* \* \*

« Coups de pouce » trop optimistes du début, choix imprudent d'une solution coûteuse, longue opposition à la solution plus économique du canal à écluses : telles sont les causes d'échec imputables à Lesseps. Les autres responsables s'appellent : fièvre jaune, éboulements de la Culebra, crise financière de 1882, spéculation acharnée à la baisse, vandalisme de la presse hostile, vénalité du parlement et incurie gouvernementale.

Mais une œuvre considérable avait été effectivement réalisée ; si la calomnie a été jusqu'à affirmer que l'on n'a « rien fait à Panama », il faut à ces légendes trop facilement accréditées chez nous, opposer les témoignages de juges plus impartiaux. Un correspondant anglais du journal *The Times*, visitant Panama en 1890, écrit à Lesseps son émerveillement devant l'organisation des travaux et les résultats obtenus :

J'ai été stupéfait de ce que j'ai vu... J'ai été colère à l'idée que de pareils faux rapports aient été mis en circulation dans le monde entier. — La surprise était mêlée de douleur et de pitié, en considérant la vaste entreprise en suspens.

Et malgré tout — malgré les dénégations de l'étrange arrêt du tribunal — il paraît certain que le canal à écluses pouvait être achevé dès 1892, avec les seules ressources attendues de l'émission à lots, si la coalition des calomnies et du défaitisme n'avait pas d'avance compromis le succès de cette émission.

(1) Exactement 720 millions, soit près de quatre milliards en francs actuels.

(2) Proportion d'employés dans l'effectif total de construction : 17,2 % en 1909, contre 4,4 % en 1886.

A noter en outre que l'effectif d'exploitation actuel des Américains est considérable ; près de 14.000 employés et ouvriers, auxquels s'ajoutent une douzaine de mille hommes de forces navales et militaires !



Après avoir analysé diverses causes de l'échec de Panama, un des anciens directeurs de la grande entreprise (1) écrit :

Je ne me fais pas l'avocat de la Compagnie de Panama. On peut discuter ses décisions, critiquer ses actes. On peut les apprécier comme l'ont été la campagne de Madagascar chez nous, celle contre les républiques boers en Angleterre. Mais ce qui constitue un véritable crime contre la patrie, c'est de représenter cet immense et noble effort comme dicté par les passions les plus basses.

L'avenir fera certainement siennes ces conclusions.

ROBERT COURAU.

## La superstition du professeur

Dans un récent article des *Nouvelles Littéraires*, M. Julien Benda nous conte ses souvenirs de conférences dans les principales villes d'Europe. Oh! ce ne sont point de ces souvenirs fleurant encore l'odeur des pays traversés qu'un poète seul eût pu écrire, mais des souvenirs sages, réfléchis, ceux d'un « clerc » qui ne veut point trahir et s'y applique un peu lourdement. A défaut de plus souriantes évocations on peut y cueillir néanmoins une ou deux remarques perspicaces..., et cela suffit à distinguer les notes de M. Benda du fatras de tant de récits de voyage insignifiants.

« Quand, à l'étranger, nous dit-il, on voulait me faire grand honneur, on me baptisait avec révérence « Monsieur le Professeur »... « Il n'y a pas, ajoute le dévot de Minerve, de plus beau titre dont on puisse saluer un clerc. » Et là-dessus M. Benda de regretter notre irrespect pour le professeur, cette moue de mépris que nous avons lorsque, d'un écrivain pataud et solidement documenté, nous disons narquoisement « un pion »...

Eh bien, M. Benda a tort. Lorsqu'il reproche à la littérature française de méconnaître le professeur, il commet une double erreur. D'abord une faute d'observation : il ne voit pas, n'examine pas nos professeurs, ceux qui composent aujourd'hui, en ce mois de janvier 1932, le corps de l'Université; non telle ou telle exception brillante, mais l'*Alma Mater* dans l'ensemble, les quelques centaines de faces rondes qui dorment aux séances de rentrée. Il se méprend ensuite lourdement sur la nature de notre culture qui n'est pas universitaire mais littéraire et morale tout à la fois. Un homme du peuple, qui a sa finesse et son charme, doit bien davantage, chez nous, à La Fontaine ou à Balzac qu'à la Sorbonne; à l'histoire et à la légende qu'aux abstractions de M. Benda! Il se peut qu'aux Etats-Unis ou en Allemagne, le professeur soit le dispensateur des biens de l'esprit, l'instaurateur de la culture. Un Français naît civilisé, il respire une certaine lumière, se promène aux jardins de Versailles, ouvre Racine ou Victor Hugo... Voilà les sources de sa culture, les modérateurs de ses moeurs. Il doit peu de choses aux banes de l'école, hormis l'orthographe et l'usage des quatre règles... Virgile déchiffré sur une plage, ses vers chantés au rythme des vents, voilà le Virgile de nos enfances, et aucun de nous n'a eu besoin, pour s'enrichir l'âme et se faire de la musique, des lourdes éditions critiques. Les variantes nous font bâiller et si nous lisons, dans Ruth et Booz :

*Les souffles de la nuit flottaient sur Galgala.*

Cela nous irrite, de voir expliqué en une demi-page comment Hugo a pu former ce mot étrange et qui déconcerte les géogra-

(1) M. Buneau-Varilla.

phes. Il nous suffit qu'il soit parfumé et donne l'envol à nos songeries, le reste est vanité de vieillard...

Donc, selon nous, il faut avoir une grande joie d'échapper à cette « superstition du professeur » qui serait aussi contraire aux faits qu'à la tradition de nos lettres. C'est M. Bergson qui avait raison... Comme il faisait avant la guerre une conférence à Oxford on lui demanda comment il voulait être présenté à la jeunesse qui se pressait pour entendre jaillir l'esprit.

— Vous êtes, croyons-nous, lui dit-on, Professeur au Collège de France.

Il répondit avec un sourire :

— Dites seulement philosophe français...

Comme c'est plus léger et plus noble, d'une plus gentille simplicité! Et cependant M. Bergson avait plus, qu'un autre, le droit de revendiquer le titre de « professeur », lui qui agit si profondément sur plusieurs générations d'hommes, et fut un maître au plein sens du mot... Mais, pour ces raisons mêmes, peut-être sentait-il mieux qu'un autre que, loin d'être une culture de réservoirs ou de greniers, la culture française est une culture de fontaines...

\* \* \*

Soyons justes; quand nous parlons de « superstition du professeur », nous ne songeons certes pas à ces maîtres obscurs, passionnés, vivants qui, devant de jeunes yeux qui flottent au gré de la dernière image, cherchent à ressusciter une ombre, à animer un texte, un souvenir, à former des cœurs et des âmes. Qui de nous ne se souvient d'un de ces maîtres?... Pour moi, c'était en classe de troisième, un petit homme blond, au regard jamais en repos derrière de grosses lunettes rondes. Il arrivait sans notes et sans références, ouvrait un texte et en exprimait la substance, la faisait vivre, chanter devant nous. Il m'a donné le goût des lettres et celui d'une certaine beauté. Sans doute, lui dois-je la meilleure part de ma vie. Mais quel homme était moins gonflé de sa science, moins collectionneur de petites notes, plus fervent devant la grandeur? « Je ne cherche pas tant à vous apprendre un programme, nous disait-il quelquefois la classe finie, qu'à vous apprendre à vivre... » Ah! si M. Bouglé, ou M. Mornet, ou M. Wallon, ou quel qu'un des pontifes de la Sorbonne, avait été là, quel rire sonore aurait-il poussé?... Ils ne sont pourtant dans mon souvenir que des squelettes habillés de solennels complets sombres, rougis d'une légion d'honneur, et le petit homme blond vit toujours, garde toujours une part de mon âme. Parfois encore s'élevaient en moi des voix que lui seul a éveillées. Cependant, pour tout un public, « Monsieur le Professeur », celui qui mérite honneur et considération, ce n'est pas mon maître de troisième, mais le cuistre de la rue des Ecoles bardé de diplômes, la tête haute, les lèvres épaisses, le ton méprisant quand il dit : « Ah! ce Barrès... un journaliste! ce Claudel... un ambassadeur! »... Attendez vingt ans, beaux messieurs, et vos successeurs, les fils patentés de votre sottise érudite, feront bientôt des cours sur eux, et dépèceront leurs textes pièce à pièce. Car si la mission du maître n'est pas d'être l'introducteur à la vie et à la beauté, s'il croit tenir toute la vérité prisonnière sur cent petits carrés de papier, il n'est plus en vérité qu'une espèce de larbin qui va faire les commissions, un policier fort subalterne qui vole les pièces du dossier, un homme destiné à savoir à quelle époque l'inspiratrice de tel grand poète a changé d'appartement ou sur quel format de papier tel romancier a écrit son œuvre maîtresse. « Ça, ce sont des faits, nous disent-ils, c'est de la science ». Evidemment, dans une fabrique d'objets de luxe, il y a l'artiste qui les conçoit, en dessine la ligne, l'harmonie, et le mercenaire qui les emballe. La nouvelle conception de l'« enseignement désintéressé » dont on voudrait nous imposer l'admiration est une conception d'emballeurs!



— Vous exagérez, dira-t-on, une telle notion de l'enseignement n'est pas celle de la Sorbonne. Vous créez un mythe vous-même pour mieux pouvoir le combattre ensuite...

Pour répondre, je pourrais en appeler à l'histoire (à cette histoire que vénèrent tant et si mal nos maîtres à collectionner des fiches!) La querelle n'est pas d'hier. Les lecteurs de cette Revue ont pu lire, dans les souvenirs d'Henri Massis, un texte exemplaire où l'on voyait ces barbes chenues discuter du problème de la patrie comme s'ils eussent été dans la lune, et cela quelques années avant la plus terrible guerre! Un Félicien Challenge ou un Célestin Rouglé, sous-directeur de l'École Normale Supérieure, recommencent aujourd'hui, et presque dans les mêmes termes, l'aventure. Je pourrais invoquer Peguy qui connaissait ces professeurs et qui voyait bien, lui, comment « du même geste qu'ils quittaient l'Église, du même mouvement, de la même courbe qu'ils abandonnaient le dogme catholique et généralement le dogme chrétien, du même geste, du même mouvement, du même accomplissement de la courbe, ils inventaient, ils fondaient, ils imposaient un dogme infiniment plus autoritaire, infiniment plus plein de difficultés infinies, infiniment plus difficiles, d'impossibilités infinies infiniment plus impossibles, infiniment plus plein de contrariétés infinies infiniment plus contraires, tout sommaire enfin, tout plein de grossièretés. »... Il savait bien lui, Peguy, qu'ils étaient de ces gens bornés « qui trouvent magnifique le geste d'éteindre des étoiles... Mais je préfère par des souvenirs actuels et précis montrer ce qui, dans la Nouvelle Sorbonne, subsiste de cette race historique d'ergoteurs et de boîtes à fiches. Rien n'est fort comme une expérience et rien ne convainc comme un contact.

\* \* \*

Quand il n'est pas très intelligent, le professeur d'enseignement supérieur se laisse souvent aisément aller aux travers de la vie orangeoise. Il a conscience de son importance, il est très fier de son savoir. Il se renferme dans un monde étroit, celui de ses confrères et des femmes de ses confrères qui ne sont pas nécessairement fines et jolies! Il devient timide devant l'État; en politique, d'un radicalisme modéré, nettement athée en religion. Une vie facile, réglée, satisfaite émiette insensiblement la volonté qui, rapidement, ne consiste plus qu'en paroles. On vit de mot : honneurs, convenances, tranquillité. Et une espèce de dogme secret, de métaphysique de la médiocrité finit par envahir tout l'homme. Ne lui demandez ni un acte de courage privé, ni une révision d'opinion, il est lié par de subtiles bandelettes. Il ne se voit plus lucidement. Il s'autorise des attitudes qui, encore libre, l'eussent fait sourire et se moquer, comme des étroitesse d'esprit.

Ainsi voici quelques années, un professeur à la Sorbonne, sous-directeur de l'Institut de Botanique à la faculté des Sciences, ne se montrait-il pas scandalisé de ce que, parlant de Jésus-Christ dans sa Passion, un auteur de contes pour enfants avait écrit : « L'Homme ployait sous une lourde croix... » avec une majuscule... C'est peu de chose mais qui signifie une mentalité singulièrement abaissée. Le même homme parle avec une pompe qui souvent confine le ridicule, du respect dû à sa personne... Une telle attitude d'anticlérical de chef-lieu de canton rappelle comme invinciblement la parole de Vauvenargues : « C'est la marque d'un petit esprit de ne pas savoir admirer ».

Mais nos « professeurs » n'admirent rien. Qu'il s'agisse d'une œuvre ou d'un homme, d'un texte latin ou français, ils ont une vue qui minimise tout, saisit le détail, l'insignifiante caractéristique et l'érige en définition. Pour se rendre compte de la vérité de ce que j'avance, il faut avoir, au moins une fois, entendu M. Ascoli tenter une explication de texte. Comme un chat affamé et lamentable jette la patte sur une mouche qui fuit quand il ne

trouve pas de souris, M. Ascoli s'accroche à tout : ponctuation, syntaxe, erreurs typographiques, dates de rééditions, variantes, accents... Une seule chose lui a échappé, le rythme du poème, le mouvement profond de la pensée, le sens de la page expliquée.

« Nous ne sommes pas faits pour cultiver les talents mais pour former des travailleurs de puissance moyenne. » Ce sont (et nous n'y changeons rien) les propres paroles de M. Mornet à un dîner à la suite duquel il parla l'an dernier des *Ecrivains et de la Sorbonne*. Peut-on mieux avouer le caractère borné, stupide d'un enseignement dit supérieur? Mais à la rigueur, on accorderait à M. Mornet, qu'au moins, définie de la sorte, son ambition n'excède pas ses capacités... Là où l'on proteste vivement, c'est lorsqu'on l'entend ajouter : « La Sorbonne est maintenant le seul refuge du désintéressement intellectuel ». Il y a plus que de l'inéligance à se décerner aussi naïvement des brevets de « cléricature »...

Dans la préface qu'il a écrite pour ses charmants *Fioretti de de Jeanne d'Arc* (1), — et dont les lecteurs de cette revue ont eu la primeur — M. Jean-Jacques Brousseau, raille avec une parfaite justesse la méthode des hypercritiques qui, parce qu'ils ont confronté des documents (souvent tronqués ou hypothétiques), croient détenir la vérité qui a échappé, selon eux, à de « simples témoins oculaires ». « Les déboires de cette histoire, écrit-il, c'est que nous savons plus de choses sur Jeanne d'Arc, que n'en savait elle-même Jeanne d'Arc. Sous couleur de l'étudier on l'étouffe sur un bûcher de livres. On la séquestre de son temps. On récuse, comme trop ingénu, le témoignage de ses contemporains. A en croire nos hypercritiques, jamais ils ne la virent telle qu'elle était. »

Comme ces bonnes gens dont parle M. Jean-Jacques Brousseau, nos « professeurs » voient tout, sauf ce qu'il importerait de voir pour connaître vraiment l'objet. Ils voient au microscope des cellules qu'ils immobilisent. La vie, la vie merveilleuse leur échappe, celle des mots et celle des faits, celle des formes et celle des idées. Pour étiqueter, classer, distinguer, rapprocher... ils tuent.

Non, M. Benda, nous n'avons pas à déplorer de n'avoir pas cette « superstition du professeur » que vous semblez réclamer si fort. Ajouterais-je que j'espère d'ailleurs que nous ne l'aurons pas de sitôt...

JEAN MAXENCE.

## La Belgique alémanique

Le mouvement flamand aura contraint de nombreux Belges à modifier les bases d'un patriotisme qu'ils estimaient lié, jadis, à l'unilinguisme français, et naguère au bilinguisme obligatoire. Mais s'ils ouvrent les yeux à l'évidence, qu'ils acceptent celle-ci avec loyauté : le fait nouveau ne doit pas leur paraître un accident déplorable, mais fatal et qu'il faut subir; non, la claire vision de nos destinées doit les convaincre que le renouveau linguistique est un bienfait, puisqu'il rend à de nombreuses portions du Royaume un visage sincère et noble qu'avaient pu voiler les remous de l'histoire.

La Belgique était comme une façade très ancienne, mais un « crépi français » en avait caché quelques nervures et beaucoup de reliefs; les Wallons n'en souffraient évidemment pas; mais les autres? Et c'est ainsi que le « dérochage » a été l'œuvre des Flamands. Le travail n'est pas fini cependant : le long de la bande orientale, on s'affaire et les Allemands de Belgique demandent justice! Puisse un avenir prochain réaliser des espoirs légitimes, que des résistances désuètes pourraient faire dévier; et que la Belgique connaisse enfin l'égalité de tous ses enfants, dans

(1) Flammarion édit.



un régime de paix, de loyauté et de bon sens, où sa trinité linguistique pourra évoluer librement dans ses cadres unitaires.

\* \* \*

Belgique alémanique : la notion n'est pas si simple ! La région orientale de notre pays qui a pour langue naturelle ou officielle l'allemand, peut se partager historiquement, politiquement en trois tronçons : 1<sup>o</sup> dans les territoires rédimés le canton de Saint-Vith et les communes allemandes du canton de Malmédy ; 2<sup>o</sup> le canton d'Eupen et le pays de Montsen ; 3<sup>o</sup> le Luxembourg de langue allemande.

Je ne parlerai pas de la situation de la langue allemande dans les cantons rédimés : elle y est solide et s'il y est encore des injustices à réparer, l'œuvre est surtout de nature psychologique. Je ne puis que renvoyer le lecteur au magistral exposé fait sur la gestion par M. Margrève, conseiller provincial, lors de la 58<sup>e</sup> session de la Fédération des Associations et Cercles catholiques, tenue à Eupen et Malmédy, en octobre dernier.

Le problème se complique si l'on passe au « Vieux Limbourg », c'est-à-dire, au Nord-Est de la province de Liège, comprenant le canton d'Eupen, et en partie ceux de Limbourg, d'Aubel et de Dalhem. Dans un article précédent (voir *Revue catholique des idées et des faits*, du 14 août 1931), j'ai donné à cette région un caractère foncièrement flamand, que lui assignent l'histoire l'usage et l'étude des idiomes employés ; je me suis basé en plus sur les travaux fouillés des professeurs Scharpé et Langohr.

Cet article m'a valu une correspondance aussi nombreuse que contradictoire et qu'il serait oiseux de reproduire. Cependant la question est d'importance et une mise au point est nécessaire. A un correspondant wallon qui prétend que cette contrée n'emploie qu'un patois germanique dont la nature le laisse indifférent, et que la langue de culture est ou devrait y être le français, je dois répondre que la question n'est pas là ; nous avons d'ailleurs trop souffert en Belgique de cette incompréhension du problème linguistique et il n'y a pas si longtemps que de braves gens affirmaient que le flamand n'était qu'un patois indigne du nom de langue et que seul l'emploi du français en Flandre était de nature à satisfaire les besoins culturels du peuple, autant qu'il cimentait l'union nationale !

Plus pertinente est la lettre de M. le doyen de Saint-Nicolas-en-Eupen. Tout en admettant le caractère foncièrement thiois de sa région, il insiste sur le fait que, sur le patois bas-allemand ou néerlandais, s'est superposé l'allemand en tant que langue de culture ; que jamais un habitant de Montsen ou de Néau ne renoncera à l'usage de la langue allemande ; qu'au surplus, la désallemandisation radicale et la refflamandisation intégrale du « Vieux Limbourg » entraîneraient des malaises et des troubles inopportuns. Je dirai à mon honorable correspondant que ses craintes sont vaines et qu'il a travesti ma pensée : j'ai simplement affirmé qu'étant donné l'usage constant d'un patois flamand populaire, il y avait lieu de remettre dans ce pays la langue thioise en honneur, ce qui n'excluait ni l'usage ni l'étude de l'allemand et ce qui, encore moins, pouvait en proscrire l'emploi.

Un professeur originaire de cette curieuse région m'envoie une notice très documentée sur le problème et y développe les arguments favorables à la réinstauration du flamand dans le « Vieux Limbourg ». Je n'en citerai que quelques phrases assez significatives :

« En 1836, la réaction contre la romanisation commence dans le pays flamand. A partir de 1893, elle s'accroît fortement ; elle naît dans le Sud-Est luxembourgeois, sous le nom de « mouvement allemand » : ici, elle prospère à merveille, sous forme d'un vrai mouvement populaire jusqu'en 1914.

» Transporté dans le Nord-Est de la province de Liège, le mouvement connaît quelques succès de début ; il n'entraîne pas la masse populaire et ne fait que végéter jusqu'à la guerre.

» En ne suivant pas le mouvement allemand, la population du Vieux Limbourg a donné inconsciemment la meilleure preuve qu'à la différence de la population luxembourgeoise, elle n'est allemande ni ethniquement, ni linguistiquement.

» Tant il est vrai que dans la vie ethnique ou linguistique de tout peuple, il est des forces inconscientes qui réagissent contre toutes tentatives de dénationalisation...

» ... Est-ce la langue cultivée ou la langue populaire qui donne

à une contrée son vrai caractère ? Avant la guerre, la Wallonie malmédienne avait comme langue cultivée l'allemand. Elle restait la Wallonie, parce que la langue populaire était le wallon. Dans le Vieux Limbourg, (Eupen-Montsen-Aubel), les langues cultivées sont le français et l'allemand. Le peuple parle un patois thiois. Ce pays est-il wallon ou thiois ?

« Le thiois est bas-francique limbourgeois, donc flamand. La contrée est-elle donc allemande ou flamande?... »

Voilà, semble-t-il, deux thèses bien divergentes, émanant de personnalités dont l'honorabilité égale la science ! Mais vraiment, n'y aurait-il pas place pour un *modus vivendi* ? Pourquoi ne débattait-on pas au grand jour ce problème, qui gagnerait à sortir des cénacles universitaires ou folkloriques ?

Une telle discussion menée, avec une égale franchise et un désir sincère d'aboutir, provoquerait, j'en suis sûr, une solution qui, tout en reconnaissant à cette région son caractère indéniablement flamand, tiendrait compte d'une situation de fait, dont les avantages évidents ne peuvent qu'être utiles à la communauté.

\* \* \*

Et j'en arrive à notre « Cendrillon » linguistique. Le Luxembourg belge englobe, en effet, à sa frange orientale, vingt-deux communes de langue allemande. Ce sont : tout d'abord, isolée et s'accotant au pays de Saint-Vith, la portion germanique de Bého (Bochholz) ; ensuite, le groupe compact du pays d'Arlon : c'est-à-dire Arlon (Arel), Attert, Bonnert, Törnich, Girsch, Nothomb, Heinsch (Heinschlingen), Thiaumont (Diedenberg), Nobressart (Elcheroth), Hachy (Herzig), Autel ou Autelbas (Elter ou Niederelter), Tintange (Tuntingen), Tontelange (Tuntelingen), Martelange (Martelingen), Hondelange (Hondelingen), Selange (Selingen), Wolkrange (Wolkringen), Habergy (Hewerdingen), Messancy (Metzig), Aubange (Ibingen) et Athus (Athem) ; il faut y joindre les sections Bödingen et Wiesenbach dépendant de Fauvillers et les villages de Battincourt (Bettenhofen) et Aix-sur-Cloix (Esch auf der Hurt) rattachés à la commune de Halanzy.

La situation linguistique y est assez bizarre. La voici : l'allemand, sous une forme patoisante, est la langue régionale et d'origine ; mais officiellement, tout se fait en français.

Un tel état de choses est fort explicable : cette région est en effet placée à l'extrême occident des pays de langue allemande et ne s'y appuie que par le Luxembourg grand-ducal, contrée allemande mais Etat francisé ; culturellement, la région d'Arlon est donc un îlot. Ajoutons que cet isolement s'aggrave du fait que le pays est rattaché à une province wallonne ; que si l'allemand est resté la langue populaire et véhiculaire du plat pays, l'afflux d'ouvriers dans le district industriel d'Aubange et Athus, celui de fonctionnaires en Arlon, a rendu plus ou moins bilingues ces trois localités assez importantes. Enfin, l'attachement des habitants à la Belgique et les souvenirs de guerre ont fait maître chez les Luxembourgeois alémaniques une « pudeur linguistique » à la plus grande joie de ceux qui voulaient confondre dans la même géhenne la langue de Goethe et les armées du Reich.

La condition « domestique » de l'allemand au pays d'Arlon est donc le fruit de la géographie et des impondérables psychologiques.

Lentement et forcément, le français a pris la place laissée libre et est devenue la langue officielle de la région. L'administration y est française, surtout depuis la guerre ; la justice est française : on dit que les magistrats d'Arlon ignorent l'allemand ! Quant au régime scolaire primaire, il laisse nettement à désirer : dans le plat-pays, l'enseignement est mi-allemand, mi-français ; au chef-lieu et dans la région industrielle (Arlon, Athus, Aubange), l'école est entièrement francisée, sans aucun respect de la langue de la population autochtone. Même l'étude de l'allemand comme seconde langue est devenue totalement impossible dans plusieurs communes, à cause du sentimentalisme inepte de certaines administrations communales, qui, possédées par la psychose de guerre, ont supprimé l'allemand en haine de l'Allemagne et nommé des instituteurs primaires de langue française.

C'est là une chose très grave, car il est une loi pédagogique élémentaire qui dit que l'on ne peut instruire quelqu'un dans une langue qu'il ignore. Du pays d'Arlon, on est donc en train de faire une région de plus en plus amorphe ; des Luxembourgeois alémaniques, des êtres inférieurs. *Mutatis mutandis*, la situation



du plat-pays arlonais en 1932 est assimilable à celle du pays flamand il y a un demi-siècle; celle d'Arlon, Aubange, Athus à celle de l'agglomération bruxelloise à la même époque. Les erreurs et l'incompréhension dont ont tant souffert les Flamands trouvent leurs dernières victimes dans les Allemands du Luxembourg belge (1).

\* \* \*

L'action appelait une réaction. Celle-ci était nécessaire : elle s'est exprimée dans le *Bund der Deutsch Belgier*, à la tête duquel se trouvent MM. Bischoff, professeur émérite de l'Université de Liège; Somerhausen, avocat et ancien député, et l'abbé Schaul, curé de Tintange.

Que veut le *Bund* ?

1° Que le législateur admette enfin qu'il y a en Belgique des populations de langue allemande ailleurs que dans les cantons rédimés;

2° Que le législateur reconnaisse l'existence d'une région de langue allemande et ne se contente pas de parler de communes d'expression allemande, car il suffit d'une simple décision d'un conseil communal, prise à la majorité des voix, pour donner nouvelle figure linguistique à une agglomération;

3° Que dans cette région, l'allemand soit la langue véhiculaire de l'école primaire. Bien entendu, ici comme ailleurs, des tempéraments seraient prévus pour les enfants dont la langue usuelle est le français;

4° Que conséquemment, aux athénées d'Arlon et de Verviers, une section allemande soit créée;

(1) Le Belge de langue allemande qui s'aviserait d'écrire sur une enveloppe la forme autochtone du chef-lieu de son pays *Arel*, verrait peut-être sa lettre aller au rebut. Il est forcé d'inscrire la forme française ou flamande, s'il ne veut pas risquer que sa lettre aille à Arles.

Un envoi de livres adressé de Bonn à un habitant de *Melzig* (Messancy), retourna à l'expéditeur et ne parvint au destinataire qu'après que le libraire allemand eut changé le nom en *Messancy*. Une carte postale mise à la poste d'Arlon avec la mention *hier (ici, c'est-à-dire en ville)* fit une tournée en Flandre, alla ensuite à *Hyères* en France, où, grâce à la connaissance de l'allemand par un employé des postes français, elle revint à Arlon avec la mention : « Voir à Arlon même. » Une autre carte postale mise aussi à la poste d'Arlon, avec l'adresse d'un village allemand, situé à 10 kilomètres du chef-lieu : *Johannis Elcheroth* (Nobressart), alla d'abord à *Sint-Johann* sur la Sarre, revint en Belgique, dont elle fit le tour par Saint-Jean-Bixschote et même Grand-Halleux (où se trouve un établissement du nom de *Johannium*). *Bocholz* est une commune allemande de l'arrondissement de Bastogne et le dictionnaire des Frères Guyot renseigne les formes en patois luxembourgeois : *Bochels* ou *Bouhels*, la forme wallonne *Abhaut* et la forme française *Bého*, la seule autorisée en Belgique. Un expéditeur marqua sur l'adresse en mentionnant le nom authentique de la localité : « Province de Luxembourg, Belgique », pour être sûr de prévenir toute malveillance, et malgré cela la lettre alla à Bocholt dans le Limbourg. De là, elle fila avec la mention *onbekend* vers l'Allemagne, où elle arriva à *Buchholz*. La poste allemande colla une enseigne jaune-verte avec la mention « Unbekannt-inconnu », biffa l'ajoute « Allemagne » et renvoya la lettre dans son pays d'origine. Une autre lettre envoyée d'Arlon à un habitant de la même commune, eut un sort analogue, quoique la forme française *Bého* fut inscrite sur l'adresse entre parenthèses, mais en plus petits caractères. Il paraît donc que dans la région allemande du pays on ne peut employer que la forme française ou flamande, celle-ci de pure fabrication récente, pour qu'une correspondance soit sûre d'arriver à destination.

Il y a même mieux : Un employé wallon de la poste d'Arlon se fâcha sans doute un jour parce qu'un expéditeur osa écrire une enveloppe dans sa langue maternelle. La lettre, mise à la poste le 6 février 1913, était adressée à un habitant de *Diedenburg* (Thiaumont) et revint avec la mention imper-

5° Que la question de l'enseignement normal en allemand soit mise à l'étude, afin de faire cesser le scandale actuel (1);

6° Que l'allemand soit la langue véhiculaire des administrations locales;

7° Que tout fonctionnaire appelé à exercer sa fonction dans la région allemande passe avec fruit un examen d'allemand;

8° Qu'en matière judiciaire, il soit enfin tenu compte du caractère spécial de nos régions allemandes d'Ancienne Belgique et que les magistrats appelés à y exercer sachent la langue de leurs justiciables;

9° Qu'aux Universités de Liège et de Louvain, soit créée une section allemande de cours de pratique notariale et de procédure;

10° Toutes facilités seraient données pour l'étude de la seconde langue.

Programme net, vaste, dont la logique le dispute à la modération.

\* \* \*

Il existe donc dans l'Ancienne Belgique des populations ayant l'allemand comme langue véhiculaire. Un patois, ricaneant certains ? L'argument se retourne contre ses auteurs : car si l'on prétend que les Arlonais de patois allemand, ne sont pas de langue allemande parce que en raison de certaines circonstances, leur langue de culture est le français, il est alors aussi vrai de dire que les Malmédiens wallons ont comme langue de culture non le français, mais l'allemand qui leur était imposé avant la rétrocession.

Cette langue véhiculaire est une langue mondiale. Dès lors quel accroissement de richesses pour ceux qui l'ont apprise dès l'enfance, et qui de par leur situation excentrique auraient le rare privilège de connaître les deux grandes langues de culture européennes !

Ces populations demandent justice; sera-t-il dit que la Belgique, fière de ses libertés centenaires, et de l'hommage des nations, refuse à certains de ses enfants, ce que l'Etat Bolchevik accorde aux Tartares du Turkestan.

Je sais, il y a des droits acquis, il faut tenir compte des contingences : le Luxembourg alémanique est en partie bilingue; le Vieux Limbourg n'a pas oublié ses origines flamandes; mais est-il défendu d'espérer et de prévoir un compromis qui sera le signe du relèvement d'une population et le gage de la pacification définitive.

Et ainsi sera réalisé le vœu d'un grand Belge, de cet homme courageux qui lui n'hésita pas à soutenir le mouvement flamand à l'époque héroïque, et qui, il y a quarante ans, poussa le premier cri d'alarme pour sa petite patrie arlonaise : ... j'ai dit Godefroid Kurth.

PAUL LESPINEUX.

Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles

tinent : « Où? retour », quoique le dictionnaire des Frères Guyot renseigne les formes *Diedenburg* et *Diedenberg*.

(1) Disons seulement que l'enseignement de la langue maternelle est souvent donné par des instituteurs wallons ne connaissant que quelques bribes d'allemand, que généralement les enfants sortent de l'école ne connaissant ni le français, ni l'allemand. A Heverdingen (Habergy), le Conseil communal institua un jour un concours pour la place d'instituteur, parce que cinq candidats se disputaient la place. Les concurrents obtinrent de 3 à 5 points sur 20 pour la langue allemande.

## Les idées et les faits

### Chronique des idées

#### Une apôtre de la vie intérieure

M<sup>me</sup> Armelle de Léon, religieuse du Sacré-Cœur, dont l'heureuse mémoire a recueilli des souvenirs personnels au sujet de l'illustre fondatrice de sa Société, sainte Madeleine-Sophie Barat, ravie au ciel le jour de l'Ascension 1865, vient de publier sur la sainte une suite de récits attachants sous le titre : *Une Apôtre de la vie intérieure*.

Quelle fraîcheur de style, quelle grâce d'imagination, quelle

fleur délicate de sensibilité dans ces pages, qui ne portent pas de rides, du vénérable auteur ! Sa jeunesse a connu l'entourage de M<sup>me</sup> Barat et elle a gardé d'elle une impression si forte que les années n'ont pu l'émousser ni même l'affaiblir et son livre en est tout vibrant de filiale admiration. Qu'on ne s'y méprenne pas cependant : M<sup>me</sup> Armelle de Léon ne s'abandonne pas au fil de ses souvenirs uniquement pour suivre le penchant de son cœur et satisfaire sa tendresse. Elle vise plus haut et plus juste. Il lui a paru souverainement utile de mettre en pleine lumière la caractéristique de la sainteté de M<sup>me</sup> Barat et de son Institut et cette idée court comme un fil d'or à travers tous les épisodes narrés dans ce livre.



Quelle est-elle donc? Ce qui constitue cette haute personnalité spirituelle et l'essence même de son œuvre, c'est, à un degré supérieur, je ne dis pas l'union, mais la fusion de l'oraison et de l'action, de la vie contemplative et de la vie enseignante réalisée par l'amour de Sacré-Cœur. Il n'y a que l'amour rayonnant de ce divin brasier qui soit capable de fondre dans une âme, vidée d'elle-même par le renoncement et l'humilité, la vie intérieure et la vie extérieure. Le miracle des miracles, n'est-ce pas de rester plongé en Dieu en se plongeant jusqu'au cou dans une activité aussi absorbante que l'enseignement?

Se remplir l'esprit des connaissances profanes les plus variées, se livrer à ses élèves pour entrer en communication étroite avec leurs intelligences et leurs cœurs, s'oublier dans sa tâche jusqu'à s'en passionner, et, cependant, ne penser, parler, agir que sous l'inspiration de la grâce, l'impulsion divine, être mêlé au monde et conserver le contact avec la divinité, être simultanément recueilli et répandu, se prêter à la créature sans se retirer du Créateur : concilier tous ces inconciliables, accorder ces contraires, harmoniser ces incompatibilités, n'est-ce pas humainement l'impossible? Assurément, mais c'est le triomphe d'un grand amour qui unifie toutes les puissances, qui surnaturalise et transfigure l'être tout entier.

C'est bien ce qu'a voulu M<sup>me</sup> Barat, tel fut son idéal personnel d'abord et celui qu'elle poursuivit dans son Institut. Là-dessus M<sup>me</sup> Armelle de Léon nous apporte des précisions intéressantes. Elle commente heureusement quelques mots révélateurs que le confesseur de la sainte jeta dans un précieux raccourci aux religieuses qui l'interrogeaient : « *Votre Mère n'avait rien à envier à sainte Thérèse* ». L'auteur ajoute : Le Carmel et le Sacré-Cœur ont d'ailleurs la même fin : l'union divine et le salut des âmes. Les moyens employés pour l'atteindre diffèrent, mais le but est le même. C'est ce qui avait été prophétisé par le R. P. Nectou de l'ancienne Compagnie de Jésus, longtemps avant l'existence de la Société du Sacré-Cœur, *Le Carmel est une longue oraison accompagnée d'une constante pénitence; le Sacré-Cœur est une incessante union à Dieu dans un travail assidu. Pour les deux c'est une vie livrée au pur amour et aux âmes, dans une plus grande retraite pour la carmélite, dans une moindre pour la religieuse du Sacré-Cœur, puisque c'est par l'exercice même du zèle, d'un zèle provenant de l'amour, que celui-ci se bâtit en elle une cellule intérieure où elle vit avec Dieu, de Dieu et en Dieu* ».

Sophie Barat, on le sait, fut une carmélite manquée, plus exactement une carmélite par le cœur. A la rude école de son frère Louis qui façonna en elle l'humaniste et forgea son caractère sur l'enclume du renoncement intégral, puis entreprise par le P. Varin, ancien hussard de Choiseul, Père de la Foi qui l'entraîna dans la voie de l'héroïque générosité, elle n'aspirait qu'au Carmel, à l'état de victime immolée par l'amour, elle était passionnée de solitude, d'absorption en Dieu, elle allait franchir le dernier pas, quand le P. Varin qui depuis longtemps cherchait une femme d'élite pour la restauration de la société française, arracha sa pénitente à son rêve et la jeta dans l'action, la vouant à l'œuvre essentielle de l'éducation des jeunes filles. Elle obéit sur l'heure, mais l'éducatrice ne tua pas en elle la carmélite, elles se fondirent l'une dans l'autre au sein du brasier du divin Cœur.

Dès 1828, elle écrivait : « Un ordre qui unit la vie contemplative à la vie active, à une vie de grâce plus forte et qui soutient admirablement l'action. C'est ce que je me sens poussée d'établir dans notre Société avant que Dieu m'appelle à Lui; par ce moyen la vraie vie intérieure s'y maintiendra... Je prie le Cœur de Jésus d'attirer un grand nombre d'âmes qui aient l'attrait de la prière; alors je dirai mon *Nunc dimittis*, car c'est ainsi que j'avais toujours conçu la Société ».

Dans ses conférences, nous dit l'auteur, la sainte Mère prêchait le recueillement afin d'entendre la voix de Celui dont les venues sont silencieuses et presque insaisissables. Elle voulait que l'on y fût attentive, éloignée de la vie des sens, toute harmonisée avec l'action divine. Ce fut ainsi, par ses précieux enseignements, que se forma dans la Société une forte vie intérieure, foyer de zèle pour la sanctification des âmes. « Sans vie intérieure, disait-elle, on n'est qu'une poussière nuisible. » Et encore : « Gardez bien le fond de votre âme pour Jésus. Ce fond, elle voulait qu'on le protégât fidèlement. En cela, elle se rencontrait avec sa chère sainte Thérèse et trouvait comme tous les saints que là où il y a moins de créature, il y a plus du Créateur. »

\* \* \*

Cette femme était un prodigieux exemple de la vie concentrée en Dieu et rayonnante sur le monde. Elle avait déployé une activité surhumaine qui l'égalait à la Réformatrice du Carmel. Pendant soixante ans elle n'a pas cessé de sillonner l'Europe, elle a ouvert 110 maisons, il lui en restait encore 85 quand elle mourut, les révolutions en ayant fermé plusieurs, elle était assiégedée par les visites, elle exerçait sur tous ceux qui l'approchaient un ascendant irrésistible, elle charmait et conquérait les cœurs par la vivacité de son intelligence, la sûreté de son jugement, la distinction de ses manières, elle se prodiguait à toutes les consultations, toujours accessible à ses enfants, elle s'extériorisait autant que l'exigeait sa charge de Mère générale d'un Institut qui comptait, en 1865, 3,500 religieuses en vie. Et, c'était une contemplative, une mystique, dotée d'un don d'oraison transcendant. Que de fois les religieuses, le médecin même de la maison de Paris, le docteur Gouraud, la surprisent hors d'elle-même, abîmée et perdue en Dieu « Je l'ai souvent vue pendant son oraison, témoignait ce dernier; elle était si absorbée en Dieu qu'elle ne s'apercevait pas de suite de ma présence. Je restais à genoux à côté d'elle jusqu'à ce qu'elle revint; alors, paisible et sereine, elle me répondait avec bienveillance en peu de mots et se replongeait de nouveau dans son oraison. » Elle n'avait pas d'effort à faire pour aller à la rencontre de Dieu, il lui en fallait un pour sortir de la solitude intérieure où elle vivait avec Lui. On est d'ailleurs réduit à de simples conjectures sur son état d'oraison qu'il faut deviner à travers quelques mots échappés à sa plume dans sa correspondance. « Elle parle, dans quelques lettres, de minutes d'union à la Trinité Sainte, de l'âme n'ayant qu'à se laisser faire parce qu'elle est devenue passive sous l'action divine, puis elle se dérobe dans le silence. »

A l'exemple de Madeleine de Pazzi parcourant son monastère, le crucifix à la main en s'écriant : « L'amour n'est pas aimé », il lui arriva, sortant d'une oraison qui l'avait embrasée, d'apparaître dans la salle des probanistes en leur jetant ce cri : « Anathème à qui n'aime pas Jésus-Christ ». « Elle allait à Dieu, écrit M<sup>me</sup> Armelle de Léon, comme par un entraînement de la grâce, par le don d'elle-même si intégral que l'amour reculait sans cesse en elle ses limites. Ses puissances se fondaient, s'écoulaient en Dieu. » Et voici un trait qui peint à merveille la mystique agissante. « Le Seigneur l'attirait et la captivait bien qu'elle demeurât en même temps fort pratique dans son gouvernement, mais elle faisait les choses à la manière de saint Bernard dont il a été dit : Bernard ne prenait ni la couleur des affaires, ni celle de la conversation, il demeurait toujours blanc en pureté, vermeil en charité, toujours uni à Dieu ».

\* \* \*

Le secret de cette union profonde avec le Créateur à travers toutes les choses créées, c'est l'amour dont le cardinal Mercier a écrit qu'il domine l'oraison et l'action. C'est à cet amour qu'en appelle la sainte, amour envisagé sous le symbole du Cœur de Jésus, dont elle a toujours fait l'élément essentiel de son Institut. Il est intéressant de remonter à l'origine de ce principe constitutif de la Société ainsi spécifiée : Société du Sacré-Cœur. Le récit de notre auteur nous en fournit le moyen.

M<sup>me</sup> Barat n'a jamais consenti à passer pour fondatrice, elle disait, en 1850, au jubilé d'or, qu'il n'y avait d'autre fondateur que le Sacré-Cœur. Langage de l'humilité sans doute, mais de la vérité aussi.

L'idée primordiale d'une société d'hommes, d'abord, puis de femmes qui s'assembleraient selon l'esprit des Constitutions de saint Ignace et sous le signe du Sacré-Cœur pour refaire la société chrétienne au sortir des orages de la Révolution française, vient de Charles de Broglie et de Tournély, deux amis intimes, séminaristes de Saint-Sulpice qui, le premier entraîné par son père, le second conseillé par l'abbé Emery, prirent le chemin de l'exil vers l'Allemagne. C'est à Anvers que cette idée surgit dans l'esprit de Charles de Broglie, Tournély s'y rallia. Les deux jeunes gens, pour imiter saint Ignace, commencèrent l'exécution de leur dessein par le pèlerinage à Notre-Dame de Hal, et, après ce Monserrat, trouvèrent leur Manrèze dans le couvent des Capucins d'Anvers, Tournély surtout y fut comblé de grâces. « Or, dit l'historien, un jour celui-ci étant en oraison devant un crucifix, contemplait le côté ouvert de Jésus; ému de l'immense amour du Sauveur, il se sentit violemment pressé de donner à sa future famille religieuse le nom de *Société du Sacré-Cœur*. Puis aux heures profondes où son âme était davantage sous l'action du Saint-Esprit, il revêcut la doctrine ascétique du XVII<sup>e</sup> siècle dont Saint-Sulpice avait



hérité. Monsieur Olier enseignait à ses disciples à ne point s'en tenir aux mystères extérieurs du Sauveur, mais à pénétrer dans l'intime de ses dispositions pour s'y unir et s'y conformer. Telle fut la nourriture de lumière et de tendre amour pour Jésus-Christ dont il résolut de faire vivre ceux que Dieu lui donnerait. Ceci se passait aux Pâques de 1794 ».

Ce n'est donc point directement par le P. Eudes ou par sainte Marguerite-Marie que la Société nouvelle, conçue par Tourrély reçut son orientation vers le Sacré-Cœur, mais par l'influence de la profonde doctrine de M. Olier sur l'intérieur du Verbe incarné, qui se précisa dans la pensée de Tournély en dévotion au Sacré-Cœur. Voilà pourquoi sa Société naissante s'appela d'abord *Pères du Sacré-Cœur*, titre échangé contre celui de *Pères de la Foi* pour ne pas éveiller les susceptibilités de Napoléon que hantaient les complots royalistes des Vendéens, qui avaient pris pour insigne l'image du Sacré-Cœur devenue ainsi séditieuse. Tournély tenta en vain de susciter une Société semblable de femmes, mais il légua en mourant l'idée qui l'obsédait au P. Varin. C'est lui qui découvrit à Paris, chez M<sup>me</sup> Duval, la pierre cachée du futur édifice. Ce Varin, ancien soldat, avait quelque chose de chevaleresque, il sut faire accepter son projet par Sophie Barat et quelques compagnes et il commença par leur demander si elles n'étaient pas pressées de se donner au Cœur de Jésus par un engagement extérieur. Elles répondirent par l'affirmative et le 21 novembre 1800, dans la petite chapelle de M<sup>me</sup> Duval, rue de Touraine, elles se consacrèrent solennellement au Sacré-Cœur.

L'Amour triomphait. De cette pensée initiale M<sup>me</sup> Barat ne voulut jamais déborder. Des temps viendront, en 1839 et les années suivantes, où « l'ange des ténèbres travesti en ange de lumière, tournoiera au-dessus de la Société, semant de fausses clartés » égarant les esprits au point que plusieurs, à force d'admiration pour la Compagnie de Jésus voulurent substituer sa devise *Ad maiorem Dei gloriam* à celle de l'Institut : cette petite Société est toute consacrée à la gloire du Sacré-Cœur.

M<sup>me</sup> Barat ne plia point, par plus que devant le projet de conformer strictement les statuts à ceux de la Compagnie et de transférer immédiatement la Maison générale à Rome. Elle patienta douloureusement jusqu'en 1843, lorsque une commission de cardinaux décida qu'on devait s'en tenir aux règles confirmées par Léon XII. Sa patience avait sauvé l'honneur du drapeau. Le Sacré-Cœur restait maître de la place. Et c'est toujours de ce foyer que rayonne sur l'immense Institut, étendu aux cinq parties du monde, l'amour qui pénètre de l'esprit d'oraison son universelle action éducatrice.

Par son humble et courageuse résistance que Dieu couronna de la victoire, la sainte fondatrice avait sauvé également que l'étendard de la Société ou son blason. Elle en avait sauvé l'âme, le principe essentiel. Tout part dans cette Société qui lui appartient totalement, tout part du divin Cœur et tout s'y ramène. Il n'y a que la flamme dévorante de ce Cœur pour fondre dans les âmes la prière et l'apostolat.

J. SCHYRGENS.

Le quatrième entretien sur l'esthétique, de M. E. De Bruyne : DU PLAISIR ARTISTIQUE, paraîtra dans notre prochain numéro.

## FRANCE

### Le Jansénisme

M. Pierre Gaxotte publie dans la Revue universelle une étude sur « Le Siècle de Louis XV » du plus haut intérêt. Nous en détachons cette page sur le jansénisme :

De 1640 à 1750, le jansénisme occupe dans l'histoire morale de l'Ancien Régime une place prépondérante parce que, en dépit des erreurs doctrinales commises par lui, il n'en représente pas moins la plus forte réaction de la pensée catholique contre certains courants dominants du XVI<sup>e</sup> siècle. Les hommes de la Renaissance n'avaient pas toujours proclamé, mais ils avaient toujours présumé que la nature était bonne et la vie aimable, que la fin de

l'art était de satisfaire les sens et l'imagination. Ils ne doutaient point, ou guère, du dogme chrétien et le défendaient cruellement à l'occasion, mais en matière d'art, de morale, de volupté, ils l'oubliaient ou le tournaient par des ruses peu sérieuses. Sincères catholiques le plus souvent, ils vivaient et agissaient en épicuriens et en sceptiques. Le jansénisme s'élève contre cette facilité et cet optimisme. Les fondateurs et les directeurs de Port-Royal sont des hommes vertueux et durs, des soldats et des magistrats. Ils veulent rendre à la religion sa noblesse, sa dignité et sa toute-puissance. Ils lui demandent d'être à nouveau une discipline austère, difficile, sans concession, ni complaisance. Ils offrent à l'élite de la nation une règle sévère et virile et, s'il est vrai que leur christianisme semble être surtout une morale, ils appuient cette morale sur une interprétation particulièrement rigoureuse du dogme de la chute. En quoi ils se rattachent à saint Augustin qui, en des temps de relâchement, avait lui aussi insisté sur l'indignité de l'homme prouvée par le péché originel. L'*Augustinus* composé par l'évêque d'Ypres, Jansénius, et publié à Louvain en 1640, devint la Bible de Port-Royal et le nom de Jansénius servit à baptiser la « secte ». Son enseignement, accablant pour la faiblesse humaine, s'opposait point par point à l'enseignement facile et indulgent des jésuites. Les jansénistes accusaient les jésuites de justifier et d'autoriser les pires égarements, de faire de la communion un usage étourdi, de transformer les sacrements en devoirs mondains et de méconnaître la toute-puissance de la grâce. Les jésuites rétorquaient que les jansénistes ruinaient le libre arbitre, méconnaissaient la valeur de la Rédemption et professaient un « calvinisme rebouilli ».

La querelle se compliquait encore de petites jalousies et de grande politique. Les in-quartos des jésuites moisissaient chez les libraires tandis que le public laïc s'arrachait les *Provinciales* de Pascal. Les jansénistes avaient ouvert d'admirables Petites Ecoles, ranimé par des méthodes neuves l'enseignement moribond des lettres grecques, fait une place à la culture moderne : c'était peu de chose encore que leurs quelques dizaines d'élèves au regard des milliers qui peuplaient les collèges de la Société, mais cette concurrence pouvait un jour devenir redoutable. Les jésuites, nés des périls de l'Eglise, étaient les restaurateurs de l'ordre et de la discipline. Puissants à Rome, puissants dans les États, éducateurs de la jeunesse, confesseurs des grands, missionnaires en terre infidèle, confiants, hardis, alertes, ils prétendaient à dominer le monde pour donner à Dieu une plus grande gloire. Les jansénistes étaient attachés à l'unité catholique, mais, pour ainsi dire, par adhésion personnelle et sans faire de l'obéissance un devoir supérieur aux injonctions de la conscience. Enfin, tandis que la milice des jésuites était, par nature et par vœu, ultramontaine, les jansénistes, recrutés pour la plupart dans la magistrature et la haute bourgeoisie, étaient gallicans, défenseurs des églises nationales contre les empiètements de la Cour de Rome. Les Parlements ne consentirent jamais à enregistrer les décisions du concile de Trente qui proclamaient la supériorité des papes sur les conciles. Les États généraux de 1614 se montrèrent aussi intraitables et si, dans son assemblée de 1615, le clergé de France décida de les promulguer pour son usage personnel, ce fut, selon les juristes, à titre de règlement intérieur et sans qu'elles devinssent pour cela une loi reconnue par l'État.

Dans ces conditions, comment se fait-il que les jansénistes aient été si durement persécutés par Louis XIV ? Pour des raisons d'orthodoxie, d'abord. Louis XIV n'était point théologien, mais ils se croyaient, en conscience, obligés de protéger son peuple contre le péril des hérésies. Il s'en remettait pour les questions de dogme au jugement des autorités qualifiées, mais il considérait comme son devoir d'en faire ensuite exécuter les décisions par la force. En second lieu, le Roi était trop intimement persuadé que la vertu est équilibre et raison pour supporter sans impatience ces hommes éminents mais excessifs, qui faisaient de la sagesse une exagération et de la justice divine une chose terrible, capricieuse et presque tyrannique. Enfin, il redoutait dans le jansénisme la coterie politique et l'esprit de secte. Les principaux chefs de la Fronde, la duchesse de Longueville et le cardinal de Retz en particulier avaient été jansénistes. Entre Port-Royal et les frères de Hollande existaient des relations qui paraissaient suspectes. La maison était un foyer d'agitation. Ses polémiques entretenaient dans les esprits « une chaleur et une opimâtreté » qui, à la longue, pouvaient être préjudiciables à l'ordre public. Tout cela explique pourquoi Louis XIV voulut appliquer avec rigueur la bulle d'Innocent X



qui, en 1653, avait condamné cinq propositions extraites de l'*Augustinus*.

Il s'ensuivit une guerre longue et douloureuse, coupée de trêves, mais sans cesse rallumée, dont l'épisode le plus dramatique fut la fermeture et la destruction de Port-Royal des Champs par le lieutenant de police d'Argenson. Episode, non conclusion. Les violences n'arrangeaient rien. L'*Augustinus* proscrit, les jansénistes avaient trouvé un autre catéchisme : les *Réflexions morales* du P. Quesnel sur l'*Ancien Testament* et c'est à propos de ce livre que va rebondir la querelle. Porté à Rome, l'ouvrage fut déferé à une congrégation de cardinaux et de théologiens : ils en résumèrent la doctrine en cent et une propositions qu'ils condamnèrent comme « fausses, captieuses, maisonnantes, capables de blesser les oreilles pieuses, scandaleuses, pernicieuses, téméraires, injurieuses à l'Eglise, outrageantes pour les puissances séculières, séditiieuses, impies, blasphématoires, suspectes d'hérésie... », favorables au

schisme, erronées... et enfin hérétiques et renouvelant diverses hérésies ».

La bulle de condamnation, dite bulle ou constitution *Unigenitus* fut promulguée le 8 septembre 1713. Par ce grand coup, les jésuites se flattaient d'avoir en même temps écrasé l'hérésie et réduit à néant les dernières libertés de l'Eglise française. Exaspéré par la résistance « factieuse » des jansénistes, Louis XIV n'avait-il point promis à la curie romaine que les décisions pontificales seraient reçues par tout le clergé avec une obéissance aveugle, sans réserve ni limitation d'aucune sorte? Assurément, c'était une chose étonnante d'avoir fait du successeur de Philippe le Bel et du petit-fils d'Henri IV le plus acharné des ultramontains. Mais les choses avaient été poussées trop loin et trop à fond. Loïn d'être écrasés, jansénisme et gallicanisme retrouvèrent une force nouvelle.

Téléphone 856  
Adresse télégraph. : Gutsilks-Louvain

**SPORTS** Chèques postaux 7314

**J. DELHEZ**  
20, rue Réga, LOUVAIN

DÉPARTEMENT A : Articles de pêche.  
B : Filets de Sports, Hamacs.  
C : Hampes de drapeaux, Mâts de tentes perches à épousseter pour églises.

**La plus importante fabrique belge**

977

**LÉON LIBERT** Agent de change agréé

RUE GUIMARD, 9  
à BRUXELLES

Maison fondée en 1912

Téléphones 11.95.02  
11.95.04

ORDRES DE BOURSE  
Placements capitaux. Reports.  
Prêts hypothécaires 5 1/2 %

168

# CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

**Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11**

Capital et Réserves : 408,000,000

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE - - Dépôts de Titres et de Valeurs - -  
Comptes de Chèques et de Quinzaine Lettres de Crédit - - Prêts sur Titres  
(taux variable) Coffres-Forts

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi 8, Bruxelles  
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht ;  
Parvis St-Gilles, St-Gilles ;  
Square Saintelette, 17, Bruxelles ;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek ;  
Place Liedts, 18, Schaerbeek ;  
Rue du Bailly, 79, Ixelles.